PROJET SOCIAL



2026-2030

Le Centre

socioculturel Jean Bedet

partager - créer - s'épanouir

Pour de nouvelles aventures au Centre !

04 74 33 73 11

accueil@centresocialjeanbedet.fr

www.lecentre-csjb.fr

5 Square Emile Richerd 38630
Les Avenières Veyrins Thuellin

Table des matières

..... 1
Mot d'introduction 5
PREAMBULE 6
Notre raison d'être, l'ossature de notre action 6
Nos valeurs, un socle commun 7
LE RENOUVELLEMENT DU PROJET SOCIAL 7
Petit rappel historique du projet social 8
Le déroulé de l'années 2024 - 2025 9
Une démarche construite en prenant en compte le territoire et ses partenaires 12
LE DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE ET RETOUR DES ACTEURS DE LA VIE LOCALE 17
Carte du territoire, info bassins et comparaison avec le nombre d'adhérents en 2024 17
Présentation de la population 18
Les indicateurs de pauvreté 18
Économie et emploi 19
Les services existants et les manques 20
Récapitulatif des enjeux et besoins repérés par l'analyse du diagnostic 20
LA DEMARCHE EVALUATIVE DES AXES ET QUESTIONS DU DERNIER PROJET SOCIAL 22
La démarche 22
Le bilan des 3 axes 22
La cohérence avec les axes stratégiques visés 24
1. En quoi le CSJB a-t-il répondu aux problématiques sociales identifiées sur le territoire ? 24
2. En quoi le CSJB a-t-il réussi à fédérer le tissu d'acteurs du territoire ? 25
Depuis l'évaluation des actions, la parole des professionnels du Centre socioculturel 25
Les constats sur la situation du territoire 25
Les constats sur les activités et le Centre 25
LES RETOURS DES HABITANTS 26
En résumé 28
SYNTHESE DES DIAGNOSTICS 1ERE ETAPE 30
Bilan et rencontre salariés et administrateurs 31
LES NOUVEAUX AXES, ARBRES À OBJECTIFS ET ACTIONS 32
Nos actions transversales 32
Enjeux et axes, mot d'introduction 33
Axe 1 Ecouter et soutenir le parent et le grand-parent 34
Arbre à objectifs et résultats attendus 35
Les actions 36
Les éléments financiers prévisionnels 37

Plan d'action 38
Axe 2 La jeunesse 39
Arbre à objectifs et résultats attendus 40
Les actions 41
Les éléments financiers prévisionnels 42
Plan d'action 43
Axe 3 LE CENTRE : bien vivre ensemble 44
Arbre à objectifs et résultats attendus 44
Les actions 45
Les éléments financiers prévisionnel 47
Plan d'action 48
UNE EQUIPE AU SERVICE DU PROJET 50
LES GRILLES D'ÉVALUATION DES ACTIONS 52
LES QUESTIONS ÉVALUATIVES 53
1- En quoi le centre est-il un atout pour le territoire ? 54
2- Comment Le centre s'adapte à son environnement ? (Modes de vie, économique, social, politique) 54
LES MESURES D'IMPACT SOCIAL 55
L'implication des habitants 58
LE PLAN D'ACTION, CALENDRIER ET PILOTAGE DU PROJET 60
Nouvelle cartographie du Centre (cf annexe) 60
Récap des axes et actions 60
Plan d'action et calendrier 62
Les comités 62
LE BUDGET 63
ANNEXES 64
Tableau des actions prévus pour le Centre socioculturel 65
Quelques actions prévues dans le cadre de la commission modèle socioéconomique 67
Cartographie du territoire 68
Le bassin de vie 68
Les indicateurs démographiques et conditions de vie 71
Résidences principales selon le statut d'occupation 75
Les indicateurs de pauvreté 75
Dynamisme économique et emploi 80
La mobilité 85
Services de santé et sociaux 86
Les services éducatifs 92

L’offre culturelle 94
La vie associative 95
Démarche évaluative des axes et questions du dernier projet social 96
Les réponses des professionnels de l’association aux questions évaluatives du précédent projet social 101
Les réponses des responsables de l’association au contexte environnemental : le sentiment des familles dans leur environnement 105
Retours du secteur famille : 105
Retours secteur Enfance : 105
Retour LAEP : 106
Retour Ludothèque : 106
Les retours des habitants 106
L’appui des questionnaires pour répondre à l’intérêt des actions et aux questions évaluatives 107
La rencontre du samedi 18 janvier 2025 : lancement du renouvellement du projet social 108
J’Viens à vous : l’« aller vers » certains lieux aux Avenières et Corbelin 108
Le carnaval du samedi 29 mars 109
Documents d’aide à la réflexion, analyses 109
Les retours de la rencontre administrateurs salariés du jeudi 17 avril 2025 (18 salariés – 5 administrateurs) 110
Quelques fiches action axe 1 114
Quelques fiches action axe 2 117
Quelques fiches action axe 3 120
EXTRAIT DE LA CHARTE DU BENEVOLAT 123
Nouvelle cartographie du centre 126
BUDGET PREVISIONNEL 2026 128

Mot d'introduction

Son projet social 2022-2025 parvenant à son terme, notre Centre a le plaisir de vous présenter par le présent document son nouveau projet social pour la période 2026-2030.

Précisons que le « Centre » est la dénomination désormais couramment employée pour désigner notre Centre socioculturel Jean Bedet. Ce changement démontre l'envie de faire évoluer sa manière de fonctionner, avec une volonté toujours marquée et inscrite dans le projet associatif *« d'être une structure **ressource** pour accompagner les habitants du territoire sur le plan social, culturel et éducatif, dans le respect de la **diversité** et de leur **intégrité**, pour créer du lien et développer le **pouvoir d'agir**. »*

Comme vous le verrez dans le projet, l'association souhaite rester au plus près des habitants, avec modestie et dans la collaboration avec le plus grand nombre.

Notre ambition s'est construite au fil du temps et de nos rencontres avec les partenaires locaux pour avoir leur vision du territoire, en diagnostiquant celui-ci, en prenant en compte les demandes des financeurs et en s'appuyant sur des programmes déjà éprouvés (comme la Charte des solidarités avec les familles – MSA).

Cette démarche n'aurait pu se faire sans l'indispensable appui des professionnels et des bénévoles et le soutien inconditionnel du conseil d'administration et du bureau.

C'est une année entière (2025) qu'il aura fallu pour identifier les besoins du territoire, déterminer les orientations à prendre dans une démarche pragmatique et concertée. Le renouvellement de ce projet social a donc été l'occasion de requestionner nos pratiques, de nous interroger sur la pertinence de nos actions, d'en imaginer de nouvelles.

Nous avons voulu construire un projet plus adapté au contexte territorial, en prenant en compte le regard que les habitants portent aujourd'hui sur leur espace de vie, notre structure, les services qu'ils utilisent, leurs attentes.

Le plan d'actions pour notre Centre n'en est que la conclusion. Il se veut adapté au territoire d'implantation de la structure et aux attentes de ses acteurs.

Nous avons souhaité que ce nouveau projet social 2026-2030 soit facilement compréhensible et appropriable par le plus grand nombre, qu'il s'agisse des habitants, des salariés, des bénévoles ou des partenaires.

Il présente les grandes orientations de notre structure pour la durée de l'agrément, le but étant qu'il serve au quotidien tant d'outil de travail et de boussole pour les équipes de notre Centre socioculturel que d'outil de communication en direction de tous les acteurs du territoire.

Le bureau pour

Les membres du Conseil d'administration

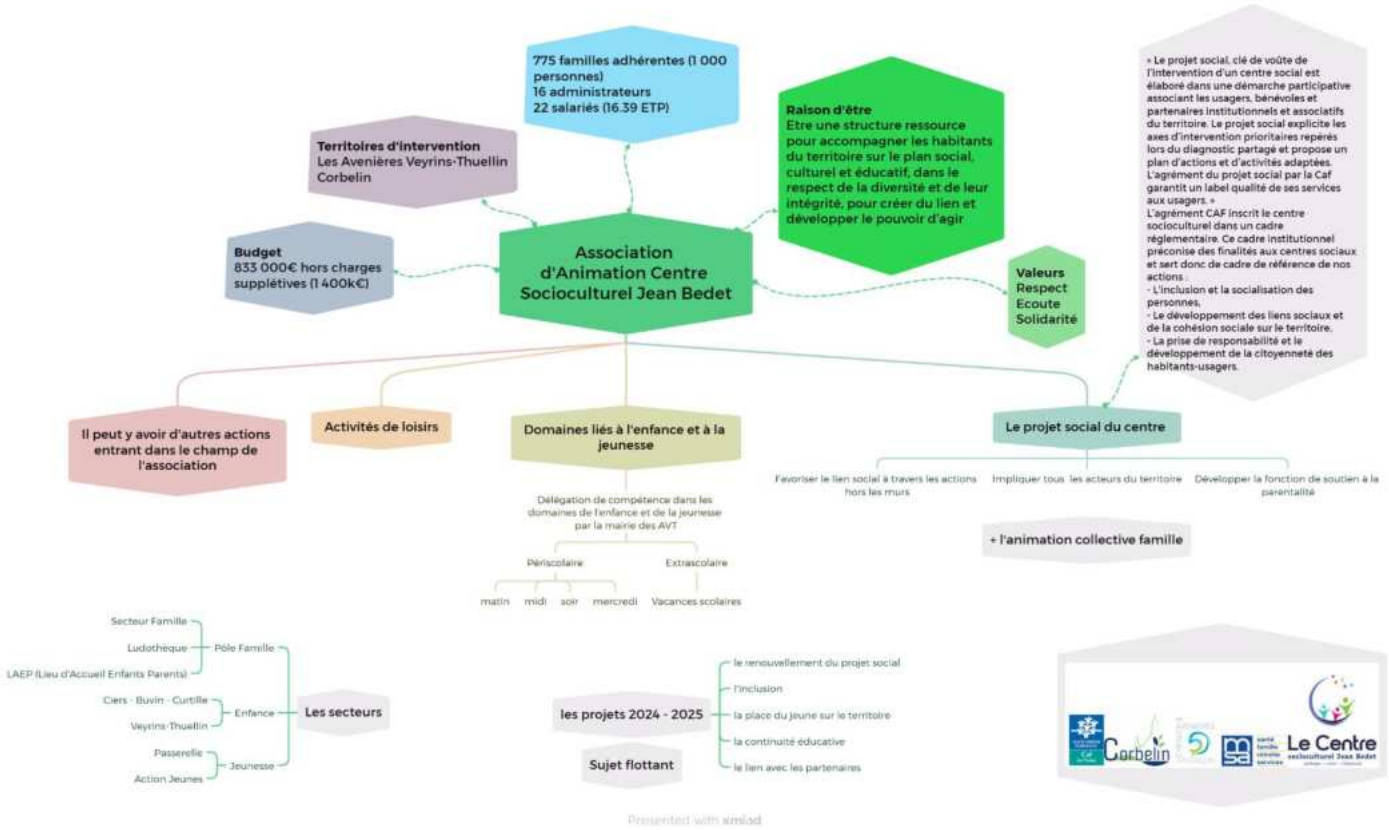
PREAMBULE

L'association d'animation bénéficie depuis plus de 40 ans d'un agrément comme centre social délivré par la Caisse d'allocations familiales (CAF) et soutenue par celle-ci. Cet agrément assure de la qualité du service rendu auprès de la population dont les finalités communes sont :

- L'inclusion sociale et la socialisation des personnes,
- Le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire,
- La prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.

L'agrément déclenche en outre, une convention d'objectifs et de moyens annuelle avec la mairie des Avenières Veyrins-Thuellin mais aussi d'une convention pluriannuelle avec Corbelin. L'association porte dans le cadre de cette convention, le « centre social » mais aussi un secteur enfance et un secteur jeunesse, une ludothèque, un LAEP et des activités de loisirs.

(Cartographie de l'association faite en 2025)



Notre raison d'être, l'ossature de notre action

Elle se définit ainsi :

> *« Être une structure **ressource** pour accompagner les habitants du territoire sur le plan social, culturel et éducatif, dans le respect de la **diversité** et de leur **intégrité**, pour créer du lien et développer le **pouvoir d'agir**. »*

Notre ambition :

- Être un élément fédérateur de la vie de la commune, en étant humble.
- Participer à l'image positive du territoire.

- Avoir une qualité de service : travailler notre posture pour renvoyer une image positive et dynamique.
- S'entourer de partenaires et faire ensemble.
- S'engager auprès des habitants et les accompagner dans leur quotidien.

Nos valeurs, un socle commun

Respect

Ecoute

Solidarité

Le Centre partage ses valeurs avec de nombreux acteurs du secteur, au premier rang desquels les autres centres sociaux ou socioculturels, ou les caisses d'allocations familiales.

Ces valeurs se rapprochent de celles portées par la Charte fédérale des centres sociaux et culturels de France, adoptée en 2020 :

- Dignité humaine
- Solidarité
- Démocratie

… comme de celles portées par la Charte de la laïcité de la CAF :

« ARTICLE 1 - LA LAÏCITÉ EST UNE RÉFÉRENCE COMMUNE

La laïcité est une référence commune à la branche Famille et ses partenaires. Il s'agit de promouvoir des liens familiaux et sociaux apaisés et de développer des relations de solidarité entre et au sein des générations. »

LE RENOUVELLEMENT DU PROJET SOCIAL

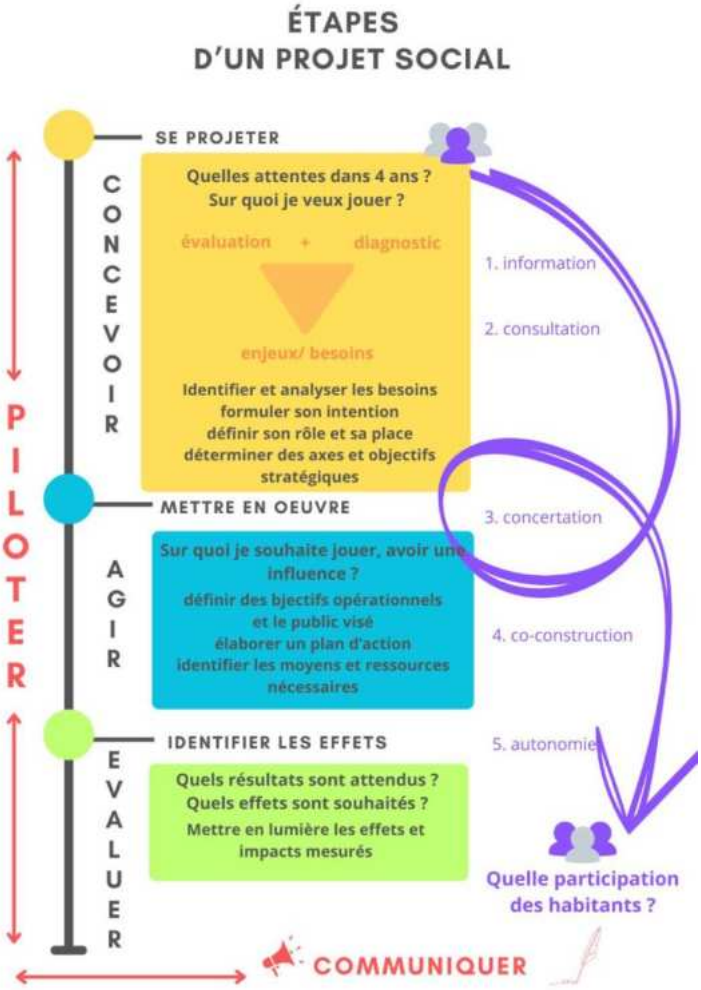


L'objectif du renouvellement est de **coconstruire un projet** pour et avec les habitants d'un territoire. **La démarche participative des habitants** est un élément fondamental de la démarche. Il s'agit d'une démarche prospective. Les étapes d'élaboration coordonnées par le centre social ou l'EVS doivent permettent de mettre en œuvre la dynamique collective avec les différents acteurs et permettent :

• D’interroger l’environnement social, économique et institutionnel et repérer les évolutions du territoire.

• D’engager un diagnostic partagé avec les acteurs

• De définir des axes prioritaires et d’élaborer et plan d’actions



Petit rappel historique du projet social

Le Centre socioculturel Jean Bedet a construit son projet social 2022-2024 dans un contexte particulier. En effet, la période covid a entrainé un report du renouvellement. D’autres évènements sont venus perturber sa réalisation, au premier rang desquels le décès du Maire des Avenières Veyrins-Thuellin et, les derniers mois, l’absence de directeur salarié au sein du Centre

Toutefois, le projet social a été présenté à la CAF, aux mairies, partenaires, et à la population début 2023. Nous avons pu constater que les salariés du centre s’étaient emparés du sujet, notamment la référente famille de l’époque (qui a porté le projet) avec :

- Une belle dynamique avec des participations sur l’ensemble des temps d’animation,
- Des problématiques identifiées grâce au diagnostic fait pour l’occasion,
- De nouveaux axes validés par tous.

Cette période, loin de devoir être oubliée, doit nous alerter sur la fragilité d’associations telles que la nôtre, qui portent des valeurs de démocratie, de partage, de lien. Le modèle associatif est précaire, notamment les associations employeurs portant des services à la population.

La remise à plat du projet associatif nous a permis de consolider les fondations de l'association et de la projeter sur les futures années.[1]

Le Centre part sur une nouvelle dynamique, riche de ses expériences, pour faire du prochain projet social le fondement déterminant de nouvelles actions au bénéfice du territoire et de ses habitants.

Ce projet prend ainsi en compte l'histoire du territoire et du Centre, les évolutions et contextes départementaux, nationaux voire internationaux. Il fait avec ; nous pensons notamment à la Communauté de Communes, acteur devenu incontournable pour le Centre mais aussi à la MSA, partenaire privilégié tout comme la CAF et les mairies.

Faire ensemble paraît indispensable afin d'éviter les doublons, de coordonner nos actions, d'ouvrir de nouveaux possibles. Aller plus loin, ensemble.

Le déroulé de l'années 2024 - 2025

Le Centre socio-culturel Jean Bedet a lancé différentes commissions sur l'année 2024.

La première concerne le *modèle socio-économique* : comment l'association envisage son modèle économique pour les 5 ans à venir. Pour cela nous avons fait 4 réunions les 5 juillet, le 13 septembre, le 20 septembre et le 27 septembre 2024.

En parallèle, le Centre a lancé une *commission renouvellement du projet social* avec trois réunions les 5 juillet, le 4 octobre et le 15 novembre 2024.

En plus de cela, le Centre socioculturel a lancé une *commission « charte du bénévolat »* qui s'est réunie les 10 juillet et le 11 octobre 2024.

Et enfin une commission info-com qui a eu lieu les 3 juillet et le 16 octobre.

En complément de tout cela, a été mené un travail sur le projet associatif, intégré à la commission modèle socio-économique. Ce document a été retravaillé ensuite avec les salariés lors d'une réunion en février 2025 et finalisé et validé par le Conseil d'administration le 19/03/2025.

Toutes ces actions amènent certaines réflexions et perspectives qui vont être utiles pour le renouvellement du projet social.

En parallèle, notre Centre a également travaillé :

- Sur le dossier inclusion des personnes en situation de handicap ;
- Sur les dossiers liés à la Charte des solidarités MSA ;
- Et en interne sur les problématiques de qualité de vie au travail, avec en corollaire l'élaboration - en cours depuis avril 2025 - d'un Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)

Il faut comprendre que toutes ces actions ont un unique et même objectif : préparer l'association pour l'avenir en prenant en compte :

- Un contexte politique et international dégradé (dette publique, enfermement des économies)
- Un changement du territoire lié au développement de la Communauté de communes
- Des élections municipales pour 2026
- Une transformation du bénévolat
- Une évolution de la situation du territoire

Toutes les actions présentées sont entremêlées et constituent l'environnement de l'association. Cela amène des contraintes mais aussi des opportunités pour faire évoluer celle-ci avec son territoire. Cet environnement

1 Le projet associatif, document fondamental d'une association porteuse d'un centre socioculturel, est lié au projet social. Les deux projets s'enrichissent et permettent de donner des orientations pour l'association.

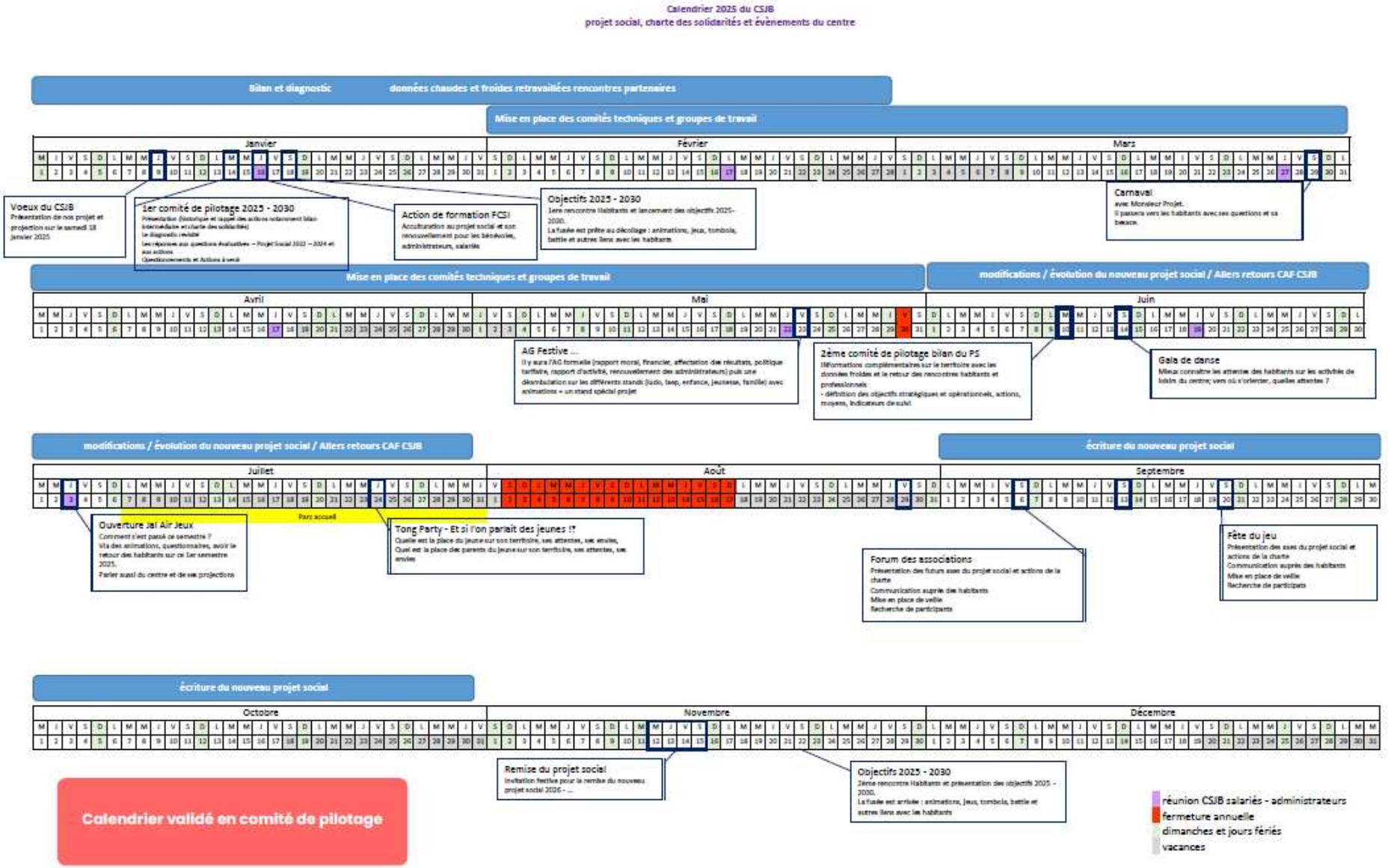
permet aussi de mettre en valeur des actions de l'association qui peuvent paraître anodines mais ont leur utilité sur le territoire et peuvent répondre ainsi à l'impact social ou sociétal du Centre, comme nous le verrons ultérieurement.*2*

Vous pouvez retrouver toutes les actions envisagées par le Centre en annexe (Tableau des actions prévus pour le centre socioculturel).

2 Les entrepreneurs sociaux et associations poursuivent une mission sociale. Pour remplir cette mission, ils mettent en place une stratégie et un plan d'action. L'impact social est l'ensemble des changements positifs ou négatifs, attendus ou inattendus, et durables engendrés par les activités mises en place et attribuables à ces activités. Ces impacts peuvent être de nature environnementale, économique ou sociale.

https://www.rexelfoundation.com/sites/default/files/fondation_rexel_-_guide_de_la_mesure_dimpact_social.pdf

Et 2025 nous a permis de poursuivre ces différentes démarches en concertation avec les partenaires :



Une démarche construite en prenant en compte le territoire et ses partenaires

Dans le cadre de la **Charte des solidarités** (MSA), nous avons mené un diagnostic de territoire qui correspond par ailleurs avec les axes identifiés par la CCBD. Nous avons ainsi une cartographie des actions menées :

Les enjeux de territoire et axes du projet social

Enjeux des Balcons du Dauphiné 2021-2025 dans le cadre de la CTG	Enjeux du territoire des AVT et de Corbelin dans le cadre de l'adhésion à la charte	Enjeux du CSJB 2023-2024 avec le projet social
Accès aux services en milieu rural	La continuité éducative	Favoriser le lien social à travers les actions hors les murs
Mobilité	Inclusion de l'enfant par la culture	Impliquer les acteurs du territoire
Adaptation aux impacts du changement climatique	La place du jeune sur son territoire	Développer la fonction de soutien à la parentalité
Préservation de la ressource en eau	La mobilité	
Préservation de la biodiversité		

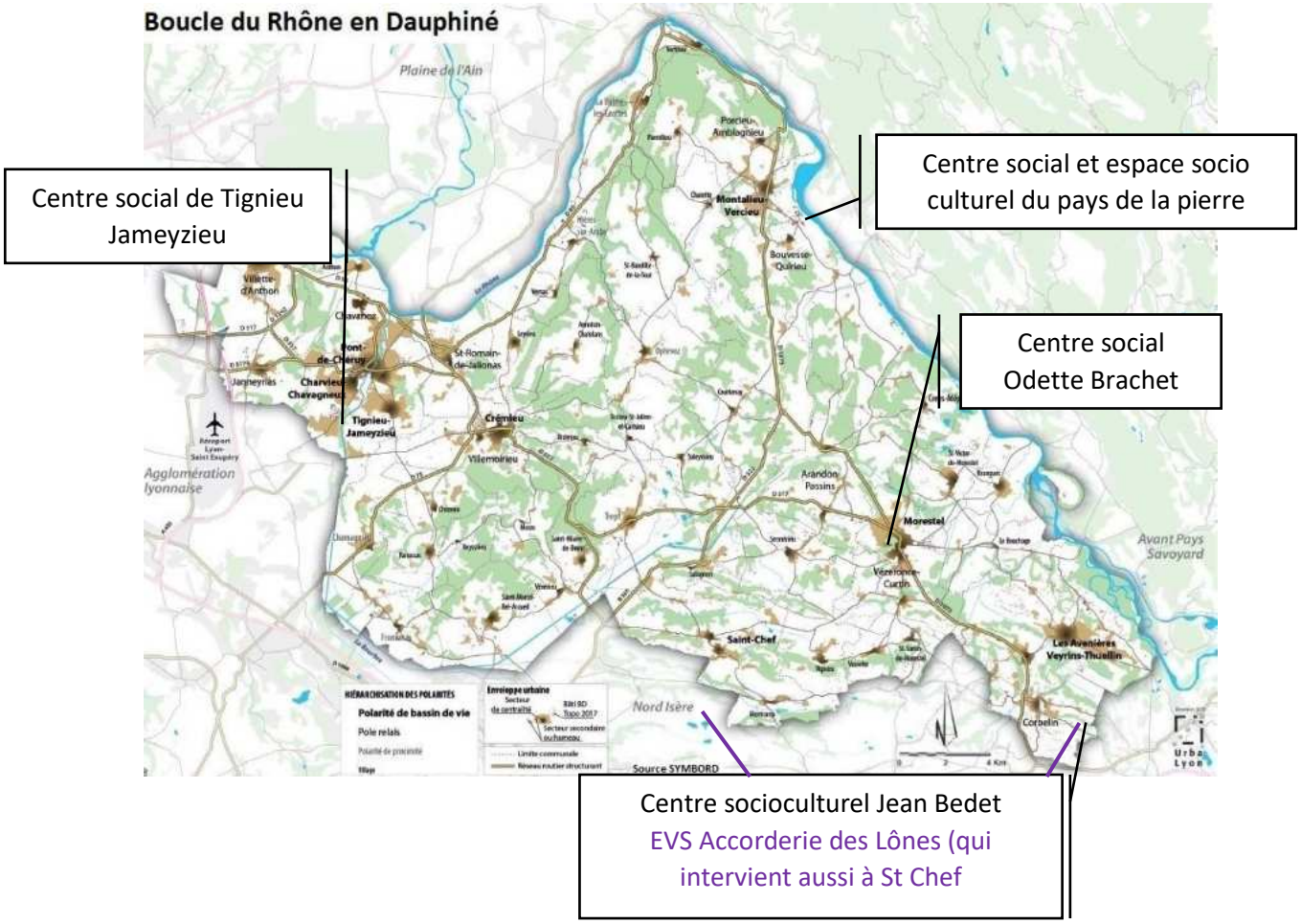
Plus spécifiquement pour la CCBD, nous prenons en comptes les axes de sa **CTG***3*

- Aider les familles à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale :
 - Poursuivre la structuration d'une offre diversifiée en direction de la petite enfance ;
 - Poursuivre la structuration d'une offre diversifiée en direction des enfants.
- Faciliter la relation parentale, favoriser le développement de l'enfant et soutenir les jeunes :
 - Compenser les charges familiales et accompagner les parents dans leur rôle ;
 - Contribuer à l'égalité des chances en matière de réussite scolaire et renforcer le lien entre les familles et l'école ;
 - Faciliter l'autonomie des jeunes, élément de passage à l'âge adulte.
- Accompagner les familles pour améliorer leur cadre de vie et leurs conditions de logement :
 - Favoriser, pour les familles, des conditions de logement et un cadre de vie de qualité ;
 - Faciliter l'intégration des familles dans la vie collective et citoyenne ;
- Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et professionnelle :
 - Soutenir les personnes et les familles confrontées au handicap ;
 - Aider les familles confrontées à des événements ou des difficultés fragilisant la vie familiale ;
 - Accompagner le parcours d'insertion et le retour (et maintien) dans l'emploi des personnes et des familles en situation de pauvreté.

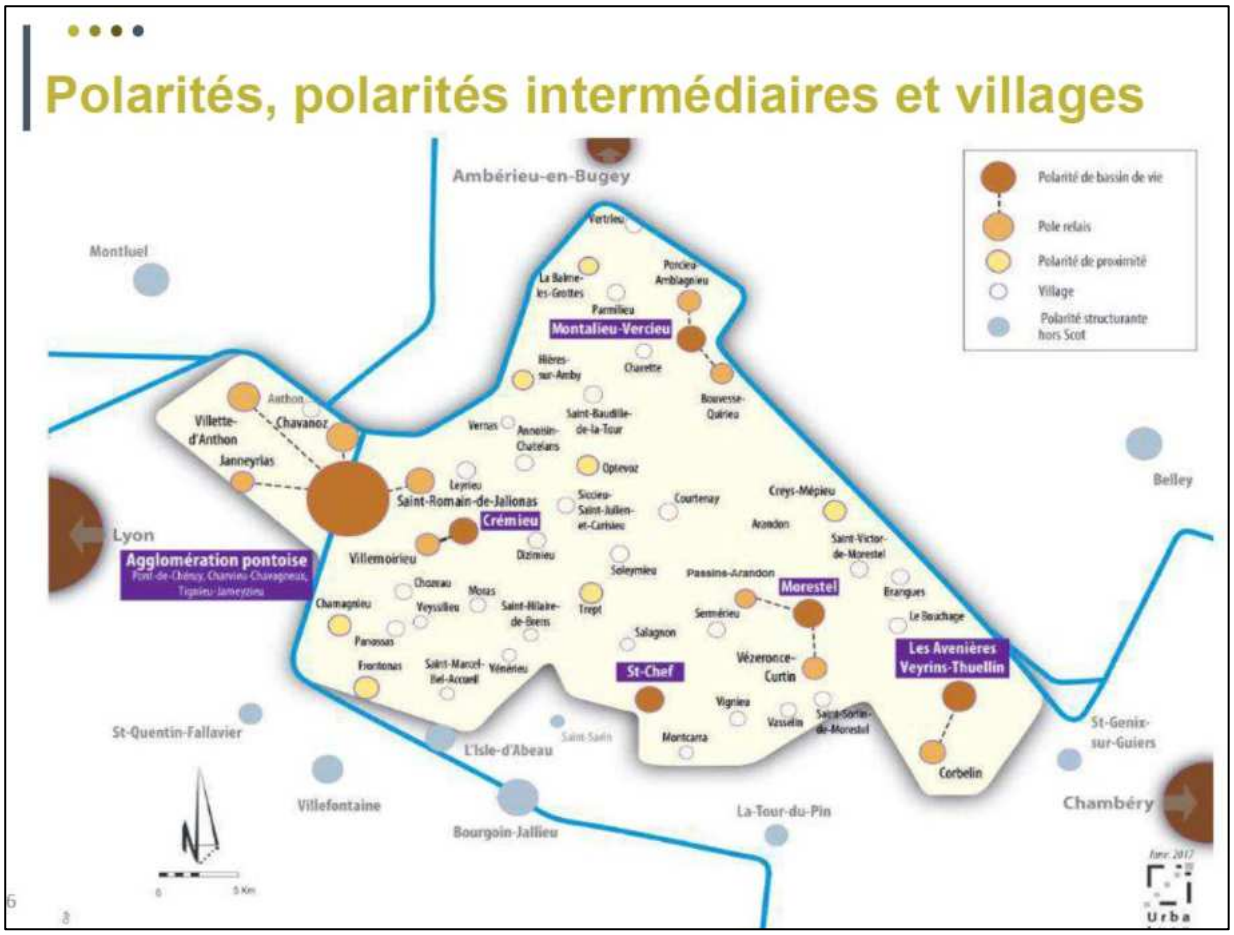
3 CTG : Convention Territoriale Globale (convention signée entre la CAF, la CCBD et d'autres partenaires afin de déterminer les orientations de ceux-ci sur le territoire des Balcons du Dauphiné.

La Communauté de communes procède elle aussi à une démarche de renouvellement de sa Convention Territoriale Globale. La volonté de la CAF de l'Isère a été de mener de concert le renouvellement de la CTG de la CCBD et les renouvellements des projets sociaux des centre sociaux et espaces de vie sociaux de ce territoire. Plus globalement définis comme Espaces **d'Animation de Vie Sociale**, les entités concernées sont :

- Le centre social Odette Brachet
- Le Centre social et l'espace socioculturel du pays de la pierre (Montalieu-Vercieu)
- Le Centre social de Tignieu Jameyzieu
- L'Espace de vie sociale Accorderie des Lônes
- Le Centre socioculturel Jean Bedet.



Les Espaces d'Animation de Vie Sociale reprennent 4 des 6 polarités telles que définies dans ce graphique de la CCBD.



Nous n'oublions pas, dans cette démarche, les orientations de la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF) dans le cadre de la **COG 2023 – 2027***4* qui font ressortir deux enjeux principaux et dix ambitions majeures*5* avec :

- 2 enjeux principaux :
 - Revenir à une meilleure qualité de service, attendue par nos concitoyens
 - Mettre en œuvre des projets porteurs de progrès pour tous
- 10 ambitions majeures :
 - Développer des services attentionnés à chaque étape de la vie
 - Contribuer à la mise en place du service public de la petite enfance
 - Favoriser l'accès aux activités péri et extrascolaires pour les enfants et les jeunes*6*
 - Accompagner les parents, notamment lors des situations de séparation
 - Renforcer l'inclusion des personnes en situation de handicap
 - Garantir un accès efficace au juste droit en rénovant notre modèle de délivrance des prestations et notre stratégie de service
 - Offrir une relation de service adaptée à tous
 - Bâtir la solidarité à la source pour favoriser l'accès aux droits

4 COG : Convention d'Objectifs et de Gestion
5 https://solidarites.gouv.fr/sites/solidarite/files/2023-07/COG-CNAF-2-enjeux-principaux-10-ambitions-majeures.pdf
6 En surligné, les ambitions qui nous concernent plus particulièrement

- Lutter contre les erreurs et la fraude

- Mobiliser tous les leviers de performance pour accompagner les transformations
 - Coopérer avec les partenaires sur les territoires
 - Innover pour répondre aux besoins nouveaux
 - S'engager pleinement dans la transition écologique.

D'autre part, comme tous les centres sociaux et les espaces de vie sociale, nous sommes adhérents à la Charte de laïcité de la CNAF, dont l'article 1er est ainsi rédigé :

> *"ARTICLE 1 - LA LAÏCITÉ EST UNE RÉFÉRENCE COMMUNE*
>
> *La laïcité est une référence commune à la branche Famille et ses partenaires. Il s'agit de promouvoir des liens familiaux et sociaux apaisés et de développer des relations de solidarité entre et au sein des générations."*

Notre démarche prend également en considération tous les dispositifs existant sur le territoire avec :

- Le **Territoire Educatif Rural** (TER) porté par la CCBD dans lequel nous avons :
 - Le déploiement de l'offre d'activités péri et extrascolaire en continuité
 - Lien équipe enseignante / communes via le conseil d'école
 - Un portail famille commun
 - Mobiliser les professionnels pour déployer la continuité éducative

Le TER inclut aussi le PEDT (Plan Educatif De Territoire) et le PEDTi (i pour Intercommunal), dispositifs complémentaires et cohérents dans les objectifs visés par chacun.

Certaines actions de ce plan concernent directement notre association, notamment son secteur enfance. La continuité éducative reste un élément déterminant pour l'enfant et le parent, ainsi que dans le lien Ecole / Mairie / CCBD / AACSJB.

- Le **Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle** (CTEAC) porté par la CCBD, est un dispositif visant à amplifier sur un territoire une politique d'éducation artistique et culturelle à destination des habitants.

Aux Balcons du Dauphiné, un contrat est signé entre l'État et la communauté de communes.

Il s'agit pour les artistes ou professionnels de la culture de s'engager dans une démarche d'expérimentation à des fins de démocratie culturelle. À ce titre, les missions du CTEAC reposent sur les 3 piliers de l'Éducation Artistique et Culturelle : fréquenter/rencontrer les œuvres et les artistes ; pratiquer ; et s'approprier (extrait du site des Balcons du Dauphiné)*7*.

- Nous avons aussi le **Schéma départemental des services aux familles** (SDSF*8*) :

Impulsé par l'État pour une mise en œuvre dans tous les départements, le schéma départemental des services aux familles (SDSF) est une démarche collaborative entre institutions, pour faciliter le développement des services aux familles dans les domaines de la petite enfance, de la jeunesse et du soutien à la parentalité.

- Enfin, **le Pacte de solidarité / Pacte local de solidarité partenarial :**

7 https://www.balconsdudauphine.fr/vivre-aux-balcons/enfance-petite-enfance/valeurs-educatives/
8 https://www.isere.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Solidarite-hebergement-logement-et-populations-vulnerables/Schema-Departemental-des-Services-aux-familles/Schema-departemental-des-services-aux-familles

Le Pacte des Solidarités 2023-2027 est une démarche portée par l'Etat dans le cadre de la politique de lutte contre la pauvreté. 25 mesures nationales s'inscrivent dans 4 axes prioritaires d'intervention :

- Axe 1 : Prévenir la pauvreté et lutter contre les inégalités dès l'enfance ;
- Axe 2 : Amplifier la politique d'accès à l'emploi pour tous ;
- Axe 3 : Lutter contre la grande exclusion grâce à l'accès aux droits ;
- Axe 4 : Construire une transition écologique et solidaire.

Le Pacte des Solidarités a vocation à être décliné sur les territoires. Ces démarches sont pilotées avec l'appui des services DDETS.

En Isère, il se décline de la façon suivante :

- Deux **Contrats locaux de solidarité** signés entre :
 - Le Conseil départemental et l'Etat ;
 - Grenoble Alpes Métropole et l'Etat ;
- Un **Pacte local de solidarité** pluri-partenarial pour lequel la Communauté de communes des Balcons du Dauphiné a été retenue*9*.

Dans le cadre de ce Pacte local de solidarité, différents partenaires institutionnels sont associés : CAF, MSA, CPAM, ARS, Conseil Départemental de l'Isère, Grenoble Alpes Métropoles, DSDEN, AURA HLM...

Ce pacte s'articule autour de trois axes :

- Le **développement des modes de garde** en direction des familles monoparentales et les personnes en situation d'insertion professionnelle (horaires atypiques, label AVIP, etc.…) ;

- L'accès aux soins et à la santé ; particulièrement en matière de **santé mentale** en direction de tous publics ;

- Le développement des démarches d'**aller vers « multi-thématiques »** (accès aux droits, aux soins…).

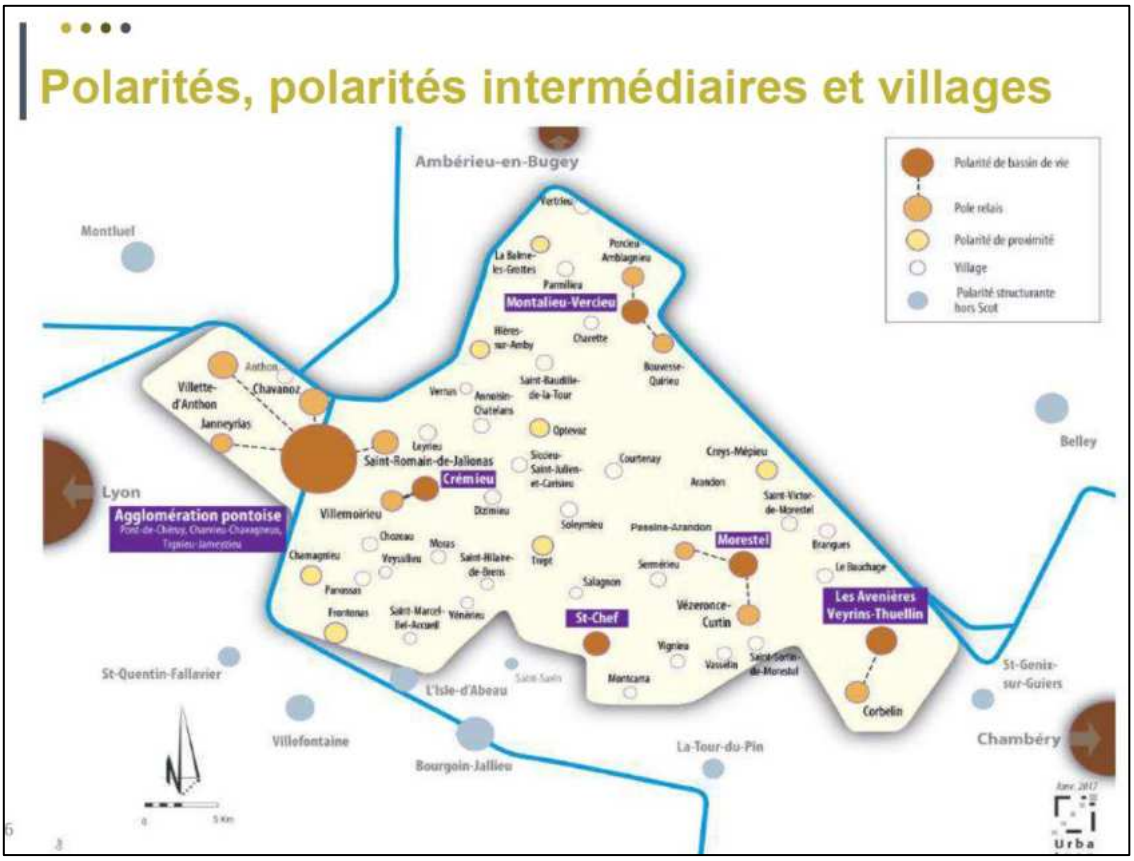
9 Sous réserve de confirmation de l'information

LE DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE ET RETOUR DES ACTEURS DE LA VIE LOCALE

Ceci est un résumé du diagnostic que vous pourrez retrouver en annexe.

Carte du territoire, info bassins et comparaison avec le nombre d'adhérents en 2024

La commune des Avenières Veyrins-Thuellin fait partie d'un des 6 bassins de vie identifiés sur le territoire de la Communauté de communes des Balcons du Dauphiné. Elle compte 7930 habitants. La commune de Corbelin y est rattachée comme polarité de proximité, avec 2235 habitants.



Nous identifions ici des bassins de vie ruraux, agréables à y vivre mais excentrés des réseaux de transport.

En comparaison avec le nombre d'adhérents au CSJB, nous constatons que l'association touche 11.82% de la population des Avenières Veyrins-Thuellin dont 34.41% d'enfants et 23.96% d'ados.

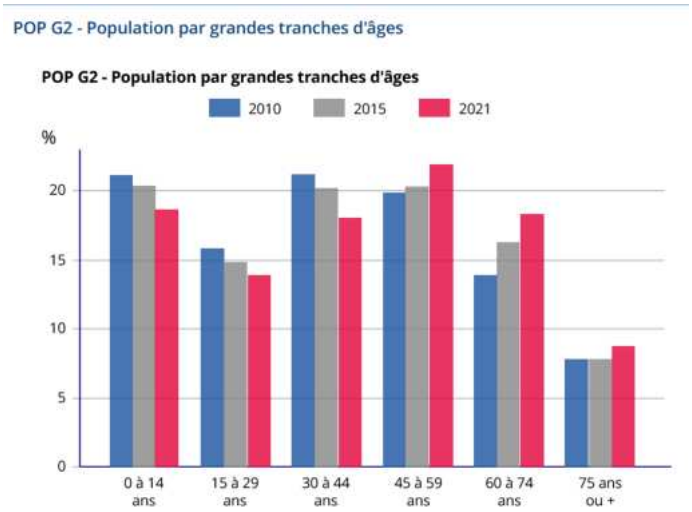
Ce sont des chiffres significatifs, notamment en ce qui concerne les jeunes.

ANNEE 2024						
	personnes	familles	nb personnes par foyer	% répartition personnes / total adhérent		
TOTAL	**1078**	**775**				
+ 100 personnes LAEP anonymes						% de la population
Corbelin	68	41	1,66	**6,31%**		
LAVT	915	617	1,48	**84,88%**		11,82%
dont enfants	499	365	écart lié au cumul d'activités avec autre (activités de loisirs, adhésion, ateliers famille, ludothèque, …)	46,29%	54,54%	34,41%
dont ados	258	195			28,20%	23,96%
dont autre	333	260			36,39%	
Autres communes				**8,53%**		

Présentation de la population

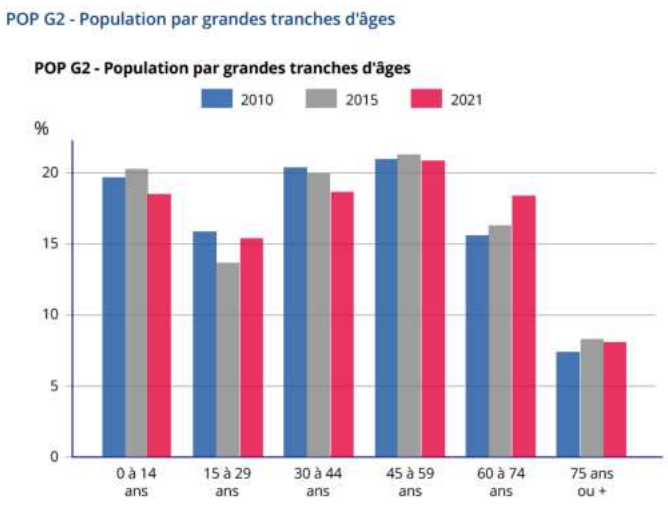
La population est vieillissante même si la classe d'âge prédominante sur les territoires sont les 45 – 59 ans à 21,22% (données INSEE 2021). Lorsque nous cumulons les plus de 60 ans, nous atteignons un total de 25%.

Les Avenières Veyrins-Thuellin



Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations principales, géographie au 01/01/2024.

Corbelin



Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations principales, géographie au 01/01/2024.

Les données INSEE de 2021 indiquent une majorité de couples (entre 67 et 70%) dont 30% de couples sans enfants (soit des couples nouvellement créés ou des couples n'ayant plus leurs enfants à charge). Ils sont aussi nombreux que les personnes vivant seules (32% LAVT, 28.2% Corbelin). Les données du site BALISES[10] montrent qu'une partie de la population des Avenières Veyrins-Thuellin et de Corbelin vit seule, n'a pas forcément de diplômes, et est pour un tiers de public ouvrier.

La grande majorité de la population est propriétaire de sa maison, résidence principale. La population est ancrée sur son territoire depuis longtemps (20 ans pour les propriétaires de maison, 7 ans pour les locataires). Quelques 850 personnes (toutes communes confondues) vivent en HLM en 2021 (approximativement 8% de la population).

Les indicateurs de pauvreté

En matière d'indicateurs de pauvreté, nous avons pu constater que les allocations CAF (quelles qu'elles soient) impactaient 4 500 personnes, principalement les 40 – 59 ans en 2023.

Toujours en 2023, 271 allocataires composent une famille monoparentale. 682 allocataires avec enfants ont un quotient familial (QF) inférieur au SMIC. 197 allocataires sont considérés comme fragiles.

Ces chiffres nous alertent sur la paupérisation des habitants sur le territoire (plus impactés aux Avenières Veyrins-Thuellin qu'à Corbelin).

Nous pourrions établir un profil en supposant que :

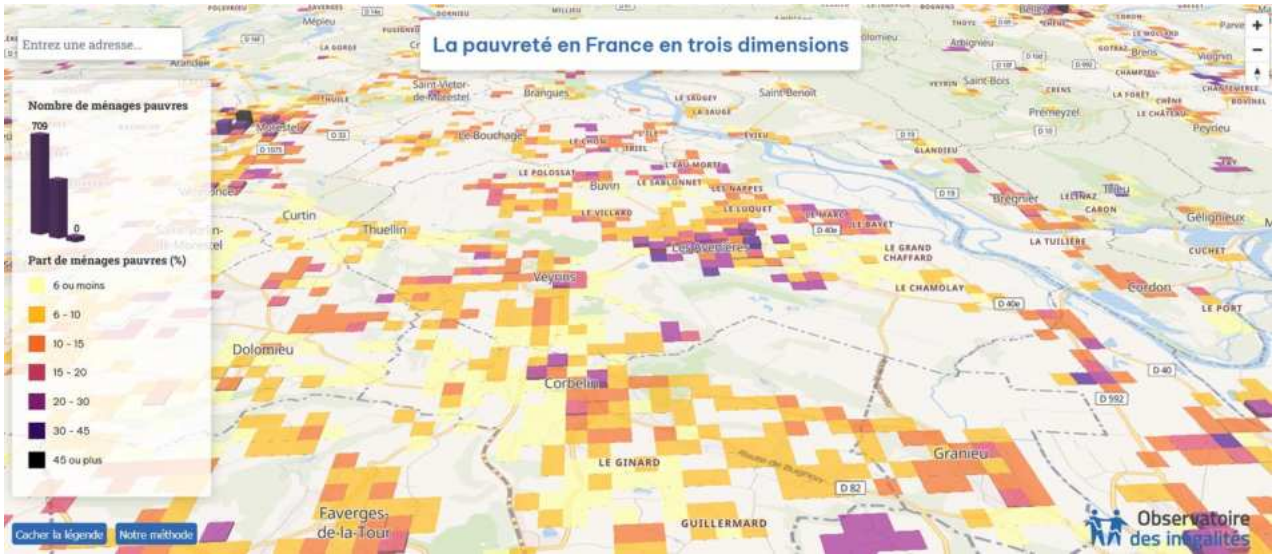
- La personne allocataire CAF aurait plus de 40 ans,
- Serait majoritairement une famille monoparentale (avec enfant)
- Avec un QF inférieur au SMIC.

10 Base Locale d'Informations Statistiques En Santé, développé par l'Observatoire Régional de la Santé Auvergne-Rhône-Alpes, permet l'accès à un grand nombre d'indicateurs de socio-sanitaires, déclinés aux différents échelons géographiques de la région Auvergne-Rhône-Alpes

Ces personnes peuvent toutefois être identifiées puisque les données pourraient correspondre à environ 400 personnes sur les Avenières Veyrins-Thuellin et 100 personnes sur Corbelin.

Les technologies actuelles permettent de mettre en lien les chiffres de l'INSEE avec la carte IGN et donc d'identifier des secteurs sur lesquels intervenir.

L'indicateur de pauvreté est aussi donné via cette cartographie émanant de l'Observatoire des inégalités :



Nous identifions les secteurs sur lesquels l'association pourrait se positionner.

Cette démarche pour « aller vers » ces secteurs a été travaillée avec les CCAS et le CMS.

Chacun des services sociaux apporte une aide importante, parfois mal perçue par les ayants droits (complexité des démarches dématérialisées). Les C.C.A.S. réitèrent la possibilité d'accompagner ces personnes. Les associations, nombreuses sur le territoire, sont aussi aidantes pour la population (Accorderie des Lônes, GEM Itinérant, Secours Catholique, Croix-Rouge Française).

Le revenu médian en 2021 est de 21 720€ pour LAVT, alors qu'il est de 24 270€ pour le département de l'Isère[11]. Le salaire net horaire est également inférieur à la moyenne de la Communauté de communes.

Concrètement la richesse des habitants du territoire est moins élevée que sur le reste du territoire de la CCBD.

Les données peuvent expliquer le succès de nos animations gratuites.

Cette notion de gratuité reste tout de même à interroger auprès de la population car elle peut induire certains questionnements sur la qualité du service rendu, la valeur de l'animation aux yeux des habitants, le processus de gratuité étant souvent retrouvé dans l'utilisation des réseaux sociaux et des applications digitales (notion d'être en droit d'attendre du gratuit sinon je ne vais pas à l'animation).

Économie et emploi

Le territoire est dynamique économiquement avec plus de 2 700 emplois et 714 établissements économiquement actifs. Nous retrouvons donc de l'industrie dans un cadre rural (les exploitations agricoles concernent 2,7% de la population active alors que la moyenne de l'Isère

11 La médiane du revenu disponible correspond au niveau au-dessous duquel se situent 50 % de ces revenus. C'est de manière équivalente le niveau au-dessus duquel se situent 50 % des revenus. Le revenu disponible est le revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner.

frôle 1%) ce qui peut rendre le cadre de vie agréable. Beaucoup de personnes vont travailler à l'extérieur du territoire : dans les communes des Balcons du Dauphiné, la communauté d'agglomérations des Portes de l'Isère, ou la Métropole de Lyon.

Le taux de chômage tend à augmenter (9%) et est important pour les jeunes (20%) pour lesquels le problème de mobilité est prégnant. La CCBD s'est emparée du sujet et le traite en proposant diverses actions (application de covoiturage Karos, location de vélos électriques, …).

Les services existants et les manques

Les services de santé se sont développés depuis la création du pôle médical de Veyrins et avant la création d'un établissement de santé plus important au centre des Avenières.

En rencontrant les différents acteurs du territoire, certaines thématiques ressortent :

- La question de **l'utilisation des écrans** par les enfants est prégnante, tout comme **le harcèlement sur les réseaux sociaux**.
- L'autre thématique concerne **l'alimentation**. La malnutrition, la non-nutrition, la mal bouffe sont des éléments qu'il faut prendre en compte pour l'enfant mais aussi pour le parent.
- **L'accès aux droits et aux services** reste problématique. Il en est de même de la mobilité.
- **L'inclusion des personnes en situation de handicap** est aussi une thématique plus globale car elle concerne de nombreux accès au logement, à l'emploi, au temps disponible pour soi et pour les autres.

 Les troubles psychiques touchent aussi des adultes isolés pour lesquels il n'existe pas de services d'accueil : certaines personnes sont accompagnées depuis longtemps et les étapes sont longues avant de pouvoir conférer à la personne un minimum d'autonomie et d'implication ;
- La notion de repère (lieu toujours identique), la régularité, la gratuité, la proximité, la liberté (j'arrive quand je veux) et l'environnement bienveillant aident à rassurer la personne et lui permettent de s'impliquer plus pour son épanouissement personnel. Les associations d'appui comme le Secours Catholique, le Groupe d'Entraide Mutuelle sont utiles pour la mise en place d'animations régulières. Le « vivre ensemble » est important pour éviter l'isolement et répondre au manque de lien social (demande des familles).

Le Centre reçoit en outre, toujours plus de sollicitations de personnes âgées isolées.

Récapitulatif des enjeux et besoins repérés par l'analyse du diagnostic

Le diagnostic démontre qu'il est possible d'agir par des actions précises sur certains territoires (ou quartiers) avec un nombre identifié de personnes. Nous avons remarqué que le RSA touchait une centaine de personnes.

En extrapolant l'analyse des données, accompagnés du C.C.A.S. et des élus, nous avons constaté que le profil sociotype de l'habitant des Avenières Veyrins-Thuellin et de Corbelin pouvait être une personne âgée (peut-être isolée), retraitée, propriétaire de son logement (une maison) mais avec une petite retraite.

Mais nous n'en avons pas moins à faire avec une diversité de population avec des couples, des personnes vivant seules mais aussi de nouveaux arrivants. Nous les rencontrons d'ailleurs dans nos animations sans qu'ils soient repérés dans les données froides.

La gendarmerie fait face à un certain **désœuvrement de la population** (où les interventions sont récurrentes sans capacité à trouver une solution). Les violences intra-familiales restent

modérées (par rapport à d'autres territoires) mais la situation de certaines familles paraît compliquée et doit être gérée dans le cadre de préventions spécifiques. Au sein du couple, il y a moins de violence que de conflits (importante thématique que nous devons prendre en compte). La gendarmerie se préoccupe d'une augmentation du harcèlement sur les réseaux sociaux.

Enfin, après avoir développé notre diagnostic autour des écoles, nous constatons un indice de position sociale (IPS)[12] pour les écoles des Avenières Veyrins-Thuellin et de Corbelin inférieur à la moyenne nationale (104.35) pour les écoles de Ciers (93.8) et de Veyrins (100.7). Le collège est lui aussi identifié avec une moyenne (100.2) inférieure à la moyenne nationale (104).

La vie culturelle, souvent décriée sur le territoire des Avenières, est tout de même existante. Les nombreuses associations du territoire se démènent pour apporter à la population une attractivité culturelle et sportive intéressante. Les médiathèques, la ludothèque, Micro-folies, le cinéma itinérant, le festival de théâtre amateurs ainsi que des animations ponctuelles comme le carnaval ainsi que les équipements sportifs… sont les grands axes de la politique culturelle et sportive mais demeurent très fragiles par manque de moyens. Certains acteurs du territoire dans ce domaine sont aussi trop peu valorisés. Il existe donc un travail important à faire de valorisation de la culture et des artistes sur le territoire.

Enfin, il est à noter que le principal souci des associations concerne le manque de dynamisme bénévole et le manque d'implication des habitants dans la vie associative, ce phénomène étant d'ailleurs constaté sur tout le territoire national.

12 L'indice de position sociale est calculé, pour chaque élève, sur la base de la profession des parents, pondérée en tenant compte de l'effet des professions et des situations sociales sur la réussite scolaire. Chaque élève se voit attribué un indice entre 38, situation la moins favorable, et 179, situation la plus favorable.

LA DEMARCHE EVALUATIVE DES AXES ET QUESTIONS DU DERNIER PROJET SOCIAL

Nous restituons ici les conclusions des axes du précédent projet. Vous retrouverez le détail de ceux-ci en annexe.

La démarche

Nous sommes restés en contact régulier avec la population via nos animations, nos rassemblements, nos questionnaires et avons fait ressortir les besoins du territoire.

- Se questionner sur le projet social

Questionner le territoire : a-t-il évolué ? (cf diagnostic)
Questionner les habitants et les partenaires : comment voient-ils les actions du centre sur des thématiques définies dans le cadre du projet social (cf diagnostic précédent et chapitres suivants)

Quelle évaluation avons-nous, en interne, du projet social ? (cf chapitre suivant)

- Rencontres salariés / administrateurs en réunion veille et transversalité
- La prise en compte des problématiques des familles sur le terrain (financières via la commission impayés, sociales, en lien avec les partenaires)
- La reprise des ateliers et animations sur le secteur famille en lien avec le pôle famille (LAEP, Ludothèque, Secteur famille).

Nous avons bénéficié en outre de la mise en place de la Charte des solidarités avec les familles (MSA) qui nous a permis d'accéder à des champs autrefois non abordés (la continuité éducative, la culture notamment).

Pour avoir une évaluation plus globale, nous sommes partis des deux questions évaluatives du précédent projet social, auxquelles nous allons répondre.

- Question évaluative 1 : ***En quoi le CSJB a-t-il répondu aux problématiques sociales identifiées sur le territoire ?***
- Question évaluative 2 : ***En quoi le CSJB a-t-il réussi à fédérer le tissu d'acteurs du territoire ?***

Ces questions évaluatives nous ont permis d'identifier ce que nous souhaitions et avons observé comme résultats généraux à l'issue du projet social.

Ces questions peuvent aussi être déclinées dans différents types d'actions (choisir lors de la conception du projet social) :

- Les actions concernant la communication
- Les actions concernant le hors les murs
- Les actions concernant le bénévolat
- Les actions concernant la parentalité

En voici les conclusions.

Le bilan des 3 axes

Axe 1 : favoriser le lien social à travers les actions hors les murs

Objectifs de l'axe 1 : Rompre l'isolement, « aller vers » car il y a un territoire étendu (nombreux hameaux), mobilité difficile (transports en commun peu développés, population des Avenières vieillissante), enjeux

autour de la délocalisation des activités, capter les publics invisibles à travers des actions de proximité pour favoriser le lien social (gratuité des activités), aspect partenarial pour lutter contre l'isolement.

L'échec : le "hors les murs" à travers les hameaux (mais cf. ci-après).

Points de fragilité :

- Notre implication dans les évènements du territoire. Participer aux animations des hameaux (St Julien à Buvin, Veyrins).
- Autre point : dans les résultats attendus pour l'axe 1, il y avait l'augmentation de la présence sur les évènements du territoire pour lesquels le Centre est moins impliqué (Une seule action : la quinzaine de Noel organisée par la mairie)

Perfectibles :

- Développer de nouvelles animations et l'orientation de la population vers les partenaires (impliquer Olympe, les assistantes sociales…).
- Proposer des soirées à thème éventuellement mais le Centre ne peut pas les organiser (trop de logistique et coût trop important).
- Questionner le lien avec le camping qui devrait rouvrir.
- Faire attention aux fortes chaleurs estivales l'après-midi : le Centre doit s'organiser en fonction.

Succès :

- Atelier autour des mots car action initiée et portée par des bénévoles
- Club photo rapatrié dans le centre de par la volonté de ses participants.
- Hors les murs du secteur jeunesse (exemple : au city stade tous les vendredis)
- Délocalisation à Corbelin via la convention qu'on a avec la mairie et qualité du lien avec les jeunes et les associations.
- Notre plus grosse réussite : le Jal'air'jeux.

Parole d'habitants : « il faudrait faire connaître ce merveilleux espace aux familles des communes voisines »

Une des actions prévues était le "hors les murs" à travers les hameaux de la commune des Avenières-Veyrins-Thuellin : elle s'est soldée par un échec.

Mais l'équipe a su rebondir et proposer une animation sur le mois de juillet au parc municipal de Jalérieu (lieu stratégique pour les habitants de la commune). Raison du succès : transversalité entre les équipes (Laep, jeunesse, enfance, ludothèque, famille, les intervenants extérieurs) et la diffusion de l'information. Les partenaires ont joué le jeu dont la mairie (communication, liens, logistique…).

Axe 2 : Impliquer tous les acteurs du territoire.

Constats : territoire particulier avec un ancrage fort des collectivités territoriales avec lesquelles nous collaborons (amalgames avec la mairie, attentes fortes des habitants envers leur municipalité). Beaucoup d'associations et de partenaires.

Objectifs de l'axe 2 :

- Développer la visibilité du Centre par la mise en place de partenariats avec les acteurs du territoire. (Revoir le questionnaire car beaucoup de gens ne nous connaissaient pas, seulement de nom et les habitants pensent que c'est seulement une garderie).

- Inadaptation des lieux et des instances (le bureau du conseil d'administration est redevenu pyramidal pour faciliter la lisibilité du fonctionnement de l'association pour les salariés et à l'extérieur).
- Développer le bénévolat (il y a une progression néanmoins de la participation bénévole, comme l'ont montré nos travaux sur le projet associatif et la charte du bénévolat, ou encore l'implication des habitants par des commissions ponctuelles sur des thèmes type politiques tarifaires).
- Lutter contre la dévalorisation du territoire par une impression de manque de vitalité (« le désert », « ville morte »). « On se dévalorise à ne pas vouloir voir tout ce qui se fait », souvent les gens ont le regret du passé (la grande tablée, le labyrinthe de maïs).
- Informer la population et développer l'accès des habitants à leurs droits, en respectant la vie privée de la personne, sans vouloir prendre la place des assistantes sociales ou d'autres services publics. Point d'échange intense au sein du CSJB.

Actions : travailler avec tous les acteurs du territoire : depuis 2023, nous nous réapproprions les liens avec tous les acteurs du territoire (économiques, sociaux, associatifs, publiques...). Les temps conviviaux sont à repenser. Abandon de l'idée de jardin partagé sauf à participer à ceux existants. Le conventionnement avec les associations est en cours (les Restos du cœur, l'Accorderie des Lônes, les C.C.A.S. …).

Résultats attendus : les fiches actions ne sont pas adaptées aux résultats qu'on souhaitait. Trouver d'autres actions dans lesquelles nous avons mené des partenariats (le Carnaval avec l'Accorderie, participation au PEDT, partenariat avec le CCAS pour le lien pour les aides, les ateliers qui vont être menés au sein du Secours Catholique, les partenariats Ecole-Centre social, avec la Ludothèque et le Périscolaire).

Points de fragilité : laisser du temps au temps, les partenariats se montent (l'école de pratique musicale, TA3).

Axe 3 : Développer la fonction de soutien à la parentalité.

Objectif de l'axe 3 : Améliorer la vie quotidienne des familles et soutenir la fonction parentale.

Constat : Une majorité de familles monoparentales (moyenne supérieure aux Avenières par rapport aux autres communes).

Actions par rapport aux résultats attendus : **incohérence**. Revoir les 3 éléments (Jeu sur place, soirée jeux, soutenir les habitants dans leur rôle de parents et/ou grands-parents).

Retours positifs sur les résultats attendus : avoir une meilleure connaissance par le centre de ses partenaires (Olympe, relations renforcées avec les assistantes sociales et le CCAS, assistante sociale de la Gendarmerie). Grosse action du LAEP et le Centre social s'est emparé de la semaine de la parentalité.

Parole d'habitants : « le centre est un atout pour centraliser le public, les besoins, les demandes »

La cohérence avec les axes stratégiques visés

1. En quoi le CSJB a-t-il répondu aux problématiques sociales identifiées sur le territoire ?

- L'objectif fondamental est de rapprocher les gens et de répondre à leurs problématiques et besoins.
- On s'est aperçu concrètement que les fiches actions ne correspondaient pas à la réalité des actions menées sur le terrain. Nous avons donc réadapté les animations pour "faire venir" la population sur les différentes animations (Jal'Air'Jeux, Tong Party, Carnaval, Fête du jeu).
- Sur ce point, on répond à une problématique de lien intergénérationnel, de sortir les habitants de chez eux (gratuité, proximité, divertissement, activités ouvertes à tous).
- Les jeunes qui restent sur le territoire sont souvent isolés chez eux. Les actions du secteur jeunesse permettent de développer des animations engageantes (exemples : PSC1, BAFA, sorties, soirées jeunes).

- Développement du bénévolat sur certaines actions (Laep : 7 bénévoles, 5 avant ; Ludothèque : + 2 ; périscolaire : +5 bénévoles)

2. En quoi le CSJB a-t-il réussi à fédérer le tissu d'acteurs du territoire ?

- Des partenariats (le Carnaval avec l'Accorderie, participation au PEDT de la Communauté de communes, partenariat avec le CCAS pour le lien pour les aides, les ateliers qui vont être menés au sein du Secours catholique, les partenariats Écoles - Centre socioculturel, avec la Ludothèque et le Périscolaire, lien avec le foyer-logement pour seniors La colline aux oiseaux).
- "Aller vers" : s'investir dans les animations des autres associations. On est très forts pour créer nos propres animations mais il nous est plus difficile de nous investir sur celles des autres. Nous constatons que c'est identique dans l'ensemble des associations. Nous avons tenté le rapprochement avec les associations lors de la quinzaine de Noël, sans succès (l'objectif était de proposer des animations sur les stands des associations présentes).
- Le Centre socioculturel a développé de nombreux liens. Le fait d'être considéré comme pouvant recevoir des dons a amplifié les liens avec les acteurs économiques du territoire.
- La préoccupation du Centre envers les publics à besoins particuliers a fait le rapprochement avec l'entreprise adaptée L'EA (dont 87% des 90 salariés sont des travailleurs handicapés).

Depuis l'évaluation des actions, la parole des professionnels du Centre socioculturel

Toute l'année, les professionnels sont sollicités pour donner leur avis sur le territoire et leurs retours sur leurs échanges avec la population. Ces temps permettent de prendre de la hauteur et d'évaluer notre positionnement par rapport à notre projet associatif, notre projet social, notre charte des solidarités avec les familles et le lien avec les institutionnels (CAF, MSA, mairies, Département et Communauté de Communes). Nous avons donc répondu aux questions évaluatives du projet social 2022 – 2025.

Voici donc quelques éléments qui ressortent de ces rencontres. Vous pourrez en retrouver le détail en annexe.

Les constats sur la situation du territoire

L'inflation a impacté la qualité et la quantité des aliments ingérés par les jeunes. Nous retrouvons les problèmes de non nutrition, sous nutrition et mal bouffe identifiés par le CMS.

La **mobilité** est un sujet. Le souci n'est pas le moyen (en tout cas pour certains jeunes) mais la possibilité de passer le permis (liste d'attente). Il manque des services (France Service principalement). Les parents peuvent aussi se plaindre de difficultés de transport de leur enfant handicapé alors qu'ils travaillent (choix à faire entre l'emploi et le transport de son enfant).

Un débat en interne a été lancé pour savoir si la commune des Avenières Veyrins-Thuellin était **une ville dortoir**. Pour certains, la réponse est oui car les gens vont travailler à l'extérieur, ont besoin de services et sont des consommateurs de services (carnaval, garde d'enfant, …). A contrario, d'autres estiment qu'il y a beaucoup d'emplois et de services sur le territoire, même s'il faudrait développer les services.

Les constats sur les activités et le Centre

Au niveau des activités, il y a un souci de périodicité des activités pour **rompre l'isolement**. Nous revenons ici à la notion de récurrence des activités pour rassurer la personne, lui donner un rythme, des habitudes.

Nous avons un déficit d'image du **« aller vers »** : la population, les animations du territoire. Nous revenons alors aux constats précédents : **Rompre l'isolement, mobilité, gratuité, se faire connaître**.

A la question 1 :« En quoi le CSJB a-t-il répondu aux problématiques sociales identifiées sur le territoire ? » et aux termes d'une rencontre administrateurs salariés fin 2024, les conclusions sont :

« Oui par notre écoute

Moyen de garde et activité extra-scolaires

Notion de parentalité ; actions mises en place sur le périscolaire

Le soutien à la parentalité est présent même si les parents sont plutôt consommateurs bien que reconnaissants

Quatre bénévoles interviennent dans ce domaine ce qui engendre un lien différent avec l'enfant

Question de la consommation des activités

Aller à la rencontre des autres (jeunes …)

Le Centre a une bonne attractivité : communes extérieures voulant mettre leur enfant dans nos activités

Manque d'offre culturelle sur la commune et par le Centre »

A la question 2 : « En quoi le CSJB a-t-il réussi à fédérer le tissu d'acteurs du territoire ? », les conclusions sont :

Gros développement des partenariats depuis 2023 sur les plans culturel, éducatif, inclusif, de la santé, de l'isolement et du social ou de l'économique. Cela a permis d'amener de nouvelles personnes.

Il reste toutefois une marge de progression notamment sur les animations des associations.

LES RETOURS DES HABITANTS

L'association a voulu questionner les habitants à chaque évènement.

Voici la restitution des évènements suivants : carnaval 2024 et 2025, fête du jeu 2024, vœux 2024 et 2025, rencontre du 18 janvier 2025 avec les habitants pour le lancement du renouvellement du projet social, les animations « J'viens à vous ». Vous retrouverez le détail des retours en annexe.

La plupart des habitants participant aux évènements les apprécient et souhaitent que cela perdure pour :

- Animer le territoire
- Créer du lien
- Permettre l'ouverture (à l'autre, à de nouvelles animations) …

Nous constatons toutefois que nous ne touchons pas l'ensemble de la population. Avec les animations « J'viens à vous », nous avons rencontré une population en difficulté, avec des habitants éloignés des organes décisionnaires et participatifs (ils ne vont pas voter par exemple), préoccupés par des difficultés personnelles (pécuniaires, santé, mobilité).
Certaines personnes nous conseillent de prendre contact avec les bailleurs sociaux. Pourquoi pas leur demander la mise à disposition d'un local dédié afin qu'on sache où nous trouver ?
Autres propositions :

- Faire du porte à porte avec un habitant du quartier
- Créer des animations musicales (qui attirent l'attention)
- Avoir d'autres outils de communication qui attirent l'oeil, type flammes

Sur le plan culturel, le cinéma, la médiathèque et Microfolies sont le plus souvent cités comme participant à la dynamique culturelle du territoire. Les Aveyrinades ou la connaissance d'artistes du territoire ne sont pas du tout cités.

Quant au Centre socioculturel, sa notoriété n'est plus à démontrer, essentiellement parce que les habitants participent aux évènements du Centre. Parmi nos activités qu'ils identifient, en 1er lieu vient la ludothèque. Viennent ensuite les services de garde des enfants, puis les animations de territoire (jal'air jeux, carnaval, …).

Les valeurs du Centre le plus souvent citées sont :

- Le partage
- La bienveillance
- L'entraide
- La solidarité.

Nous retrouvons régulièrement des thématiques chères au habitants :

- Le vivre ensemble
- Avoir plus d'animations gratuites
- Le besoin d'écoute et de dialogue.

En résumé

Données froides :

- 10 000 habitants entre LAVT et Corbelin. 10% de population adhérente au CSJB.
- Vieillissement de la population, avec de petites retraites
- Hétérogénéité de la population (sauf pour la jeunesse)
- 30% de personnes seules / 70% en couple
- 70% de propriétaires / 30% de locataires
- Données CAF : 565 personnes considérées comme fragiles (200 allocataires). La CAF impactant 45% de la population totale,
- Le revenu médian du territoire est inférieur au revenu médian du Département, malgré la diversité des emplois sur le territoire

Sujets de préoccupation des partenaires :

- Ecrans / Réseaux Sociaux / Harcèlement sur les réseaux
- Alimentation
- Accès aux droits
- Inclusion
- Conflits intrafamiliaux
- Difficultés scolaires

Les améliorations sur le territoire : santé, culture, vie associative

La réussite des animations

- Être un repère / Gratuité / Régularité / Proximité / Liberté / Bienveillance

Les valeurs portées par le Centre s'adressent à tous les publics

Nos constats et pistes pour l'avenir

- Participer aux animations des autres
- Développer notre visibilité + notre discours d'indépendance
- Favoriser le bénévolat

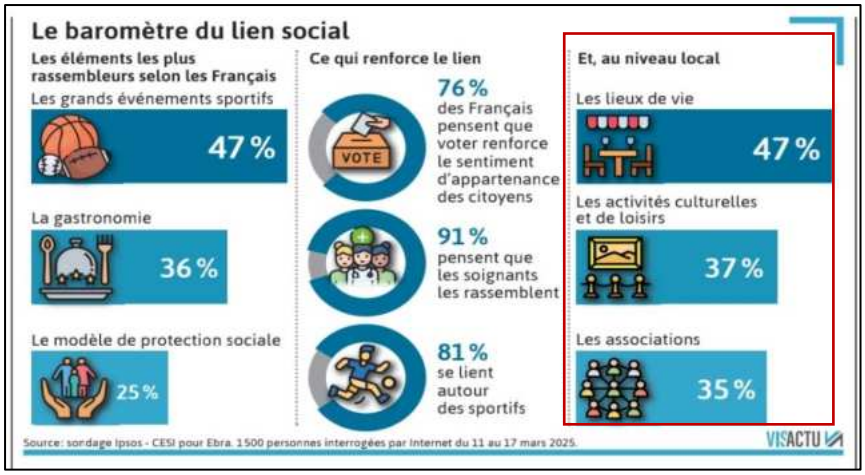
Paroles de pros

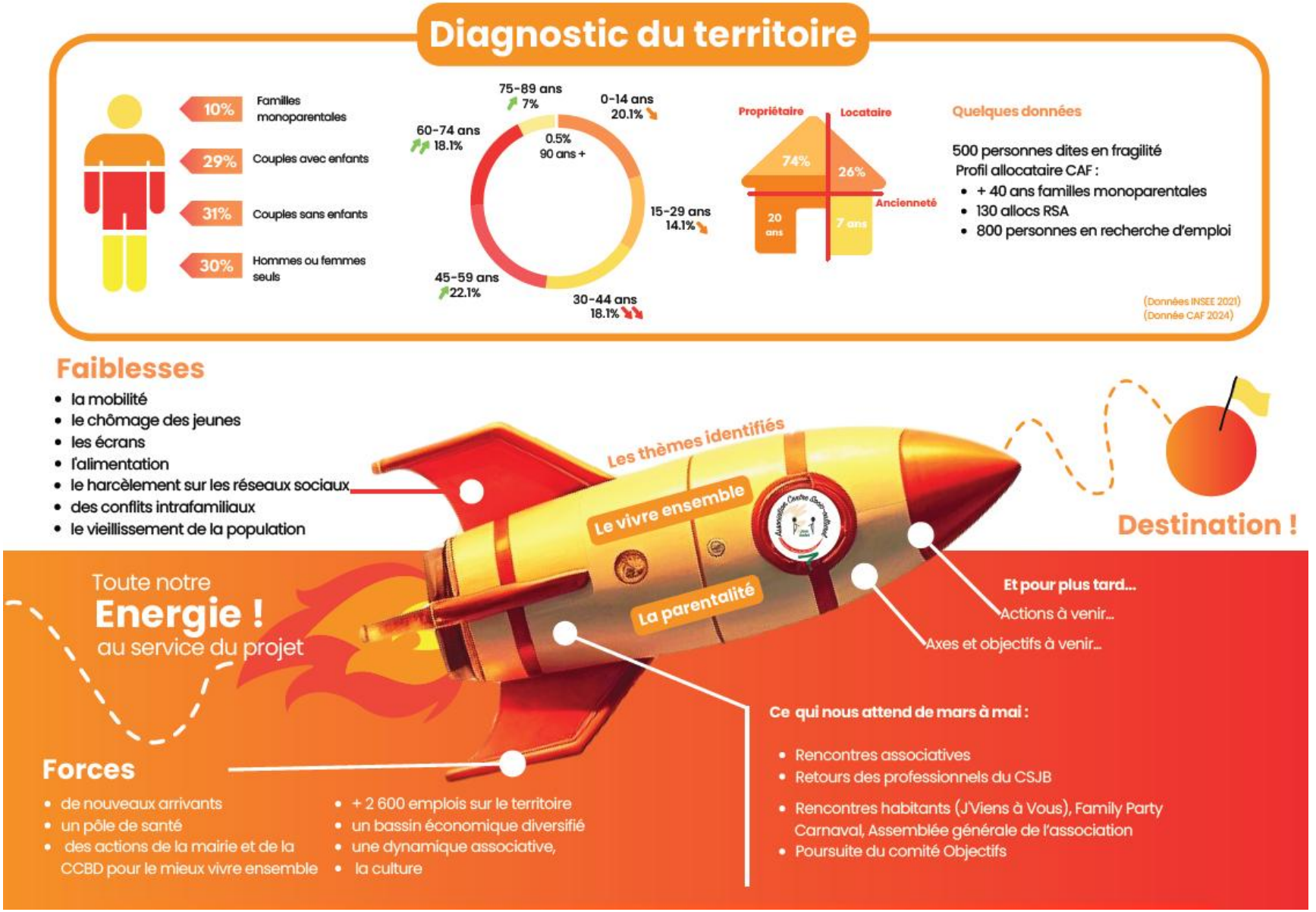
- Alimentation
- Mobilité
- Ville dortoir
- Isolement

Paroles d'habitants

- Créer du lien
- Plus d'animation gratuites et fédératrices
- Toucher les « invisibles »
- Ludothèque connue et reconnue
- Vivre ensemble
- Ecoute et dialogue

Le tableau suivant issu de l'édition du Dauphiné libéré du 03/04/2025 recoupe largement ces constats :




Diagnostic du territoire
10% Familles monoparentales
29% Couples avec enfants
31% Couples sans enfants
30% Hommes ou femmes seuls
75-89 ans 7%
0-14 ans 20.1%
60-74 ans 18.1%
0.5% 90 ans +
15-29 ans 14.1%
45-59 ans 22.1%
30-44 ans 18.1%
Propriétaire
Locataire
74%
26%
Ancienneté
20 ans
7 ans
Quelques données
500 personnes dites en fragilité
Profil allocataire CAF :
+ 40 ans familles monoparentales
130 allocs RSA
800 personnes en recherche d'emploi
(Données INSEE 2021)
(Donnée CAF 2024)
Faiblesses
la mobilité
le chômage des jeunes
les écrans
l'alimentation
le harcèlement sur les réseaux sociaux
des conflits intrafamiliaux
le vieillissement de la population
Les thèmes identifiés
Le vivre ensemble
La parentalité
Destination !
Toute notre
Energie !
au service du projet
Et pour plus tard...
Actions à venir...
Axes et objectifs à venir...
Forces
de nouveaux arrivants
un pôle de santé
des actions de la mairie et de la CCBD pour le mieux vivre ensemble
+ 2 600 emplois sur le territoire
un bassin économique diversifié
une dynamique associative,
la culture
Ce qui nous attend de mars à mai :
Rencontres associatives
Retours des professionnels du CSJB
Rencontres habitants (J'Viens à Vous), Family Party Carnaval, Assemblée générale de l'association
Poursuite du comité Objectifs

Bilan et rencontre salariés et administrateurs

A la suite de cette restitution, nous avons poussé notre réflexion lors d'une rencontre "veille et transversalité" [13]. Chacun a pu échanger sur le bilan de ces données et faire réfléchir les acteurs présents sur les actions, idées, et objectifs futurs.
Vous en retrouverez les éléments en annexe.
Il en ressort

- des thèmes identifiés :

> le vivre ensemble
> la parentalité
> la jeunesse

- Des pistes actions

> valorisant l'existant
> innovantes
> complémentaires aux actions du territoire

Le projet de territoire des Balcons du Dauphiné 2021-2025	Enjeux du territoire des AVT et de Corbelin dans le cadre de l'adhésion à la charte	Enjeux du CSJB 2023-2024 avec le projet social	Futurs axes du Projet Social 2026 - 2030
Accès aux services en milieu rural	La continuité éducative	Favoriser le lien social à travers les actions hors les murs	LE CENTRE : bien vivre ensemble
Mobilité	La continuité éducative et la place du jeune sur son territoire	Impliquer les acteurs du territoire	La jeunesse
Adaptation aux impacts du changement climatique	La place du jeune sur le territoire	Développer la fonction de soutien à la parentalité	Ecouter et soutenir le parent et le grand parent
Préservation de la ressource en eau	Inclusion de l'enfant par la culture		
Préservation de la biodiversité	La mobilité		

13 Chaque mois, salariés et administrateurs se retrouvent le jeudi après-midi, 2h afin d'échanger sur un ou plusieurs thèmes, voire pour prendre des décisions collectives sur le fonctionnement et les orientations du Centre.)

LES NOUVEAUX AXES, ARBRES À OBJECTIFS ET ACTIONS

Le Centre est en pleine évolution, ayant pour objet d'être un élément fédérateur sur le territoire. Il peut être autant une image de marque qu'un lieu déterminé physiquement animé par les habitants sous l'impulsion de l'accueil et de la référente famille.
Les autres secteurs seraient inclus comme force tant de proposition que d'action.
Nous aurions aussi un fil conducteur exprimé par nos partenaires mais aussi les habitants :

> **Être un lieu repère, "gratuit", avec une présence régulière, bienveillant, pour tous, de proximité, où chacun vient en toute liberté.**

Nos actions transversales

Nous aurons des actions en transversalité-:

La première action concerne l'accueil au sein du Centre.

Pour une structure comme la nôtre, l'accueil est un enjeu fort, surtout en cette période où le Centre a connu et va encore connaitre divers bouleversements.

En effet, cherchant à développer sa notoriété, il a remodelé son projet associatif pour ancrer ses valeurs et sa raison d'être dans son fonctionnement ; il a relooké son image avec un nouveau logo et va renouveler ses outils à son image (t-shirt, gobelets, plaquettes, …). Parallèlement, il travaille à faire évoluer son modèle économique en raison des évolutions de son contexte financier.

Il est donc primordial que l'accueil suive cette évolution de la structure et s'adapte à ces nouveaux enjeux.

L'accueil ne doit pas être considéré par le seul prisme de l'accueil des usagers par les chargées d'accueil car c'est l'affaire de tous, et chacun, salarié ou bénévole, y participe à son niveau par son action.

Cette notion d'accueil, essentielle, doit donc être l'affaire de tous et nécessite que chacun se l'approprie pleinement. Cet accueil doit donc être harmonisé, cohérent, et permettre de répondre aux objectifs poursuivis par le Centre, tels qu'ils résultent notamment du présent projet social.

« **L'accueil est l'affaire de tous, salariés et bénévoles** »

L'accueil que nous proposons à nos publics impacte considérablement, d'une part, leur ressenti de la qualité des services auxquels ils souhaitent accéder, mais aussi, d'autre part, les envies des usagers de s'impliquer comme bénévoles dans la vie de notre association, dans ses différents secteurs et/ou ses différentes instances de décision.

En ce sens, nous pouvons dire qu'il constitue la vitrine de notre structure et se doit donc d'être de qualité.

Il nous semble donc pertinent de définir l'accueil comme enjeu transversal entre les différents secteurs du Centre. Cela permettra à chacun d'adapter sa posture en fonction de ses missions ou d'améliorer sa pratique. Cette manière de procéder apparait particulièrement pertinente au regard de la diversité des postes que nous avons dans notre structure (des animateurs de terrain, des chargées d'accueil, les employés du pôle support et des bénévoles).

Nous sommes pleinement conscients que le travail sur l'accueil doit se faire de manière continuelle et nécessite des ajustements réguliers. En effet, quel que soit le salarié, il sera amené, que ce soit ponctuellement ou quotidiennement, à accueillir des usagers. Ces derniers ne doivent pas ressentir de différence dans la qualité de l'accueil en fonction du lieu ou de l'action où ils se rendent.

Ainsi, afin de répondre aux objectifs du projet social, un travail est à mener sur plusieurs points :

- La posture d'accueil : Quelle posture devons-nous adopter pour favoriser les échanges, l'implication ? Comment être dans une posture d'écoute ?
- Les lieux d'accueils : seront repensés, réaménagés, rendus vivants avec le déménagement prévu en 2027
- L'accueil sur les événements doit permettre l'écoute, l'échange d'informations. Cet échange doit rassurer, et tenter de répondre aux questionnements de l'habitant
- Un travail de tous les autres salariés doit également être fait pour permettre aux chargées d'accueil de bien disposer de toutes les informations à transmettre aux adhérents. Il faudra donc réfléchir à des outils permettant une transmission régulière des informations à l'accueil. Ce serait également l'occasion pour nos chargées d'accueil de proposer des ouvertures aux adhérents lorsqu'ils viennent faire des inscriptions ou demander une information spécifique.

La seconde action qui nous attend concerne la communication, pour mieux informer les usagers et développer notre notoriété.
Enjeu essentiel pour le Centre socioculturel Jean Bedet, la communication a été placée comme enjeu transversal sur ce nouveau projet.
Le travail fait avec le chargé de communication en alternance a permis de donner une nouvelle fraicheur à notre communication. Cela s'est accompagné d'un nouveau logo, d'une charte visuelle et graphique.
La suite sera la refonte de notre site internet et une communication allégée et centralisée. Cela amènera de l'efficacité dans notre action de communication.
Ce sujet reste tout de même un point de fragilité voire de tension entre secteurs en raison du trop-plein d'informations et des difficultés posées par la gestion de celles-ci.

Parole d'habitants : « développer les infos (communication) »

Souvent entendu dans nos animations

En interne, elle nous permettra de faciliter le travail en équipe : il paraît difficile pour les salariés de s'intégrer dans les projets des autres secteurs s'ils n'en ont pas connaissance. En externe, elle favorisera le partenariat et la venue des habitants sur nos actions.
C'est l'occasion pour notre commission « info-com » de jouer pleinement son rôle et de redynamiser nos manières de communiquer pour que celles-ci soient les plus efficaces possible.

Enjeux et axes, mot d'introduction

Le travail de détermination des enjeux et axes s'est déroulé sur différentes étapes.
Nous avons tout d'abord pris en compte les pistes (énumérées dans le résumé ci-dessus), puis déterminer quelques objectifs, idées et actions identifiés.
Ce fut un gros travail d'assemblage réalisé en commission.
Ce travail a permis de définir la tendance et donc la thématique de l'axe de notre nouveau projet social. Nous l'avons ensuite comparé avec les précédents axes et les dispositifs existants sur le territoire.

Il en ressort …

Axe 1 Ecouter et soutenir le parent et le grand-parent

Pistes	Parentalité
Lien précédent PS	Axe3 : développer la fonction de soutien à la parentalité
Lien partenaires	Café des parents : Accorderie des Lônes Jeu sur place et soirée jeux : RPE JAL'AIR'JEUX / semaine petite enfance : RPE, Olympe, associations, IME, C.C.A.S., CMS

Lien entre les futurs axes et les dispositifs existants	
CCBD	CLS CTEAC CTG PEDTi
Mairie	PEDT CTG
Educ nat.	TER + Collège
Charte des solidarités avec les familles	**La continuité éducative** Développer le Jal'Air Jeux Aider les parents à faire les devoirs à leurs enfants Renforcer nos liens avec les partenaires **Inclusion de l'enfant par la culture** Être en lien avec les animations de territoire Être en lien avec les associations culturelles Développer ce qui fait culture pour nous : le carnaval et nos activités de loisirs Monter des partenariats avec les scènes culturelles

Il nous paraît ici important de reprendre la notion de parentalité. C'est un thème d'actualité avec les difficultés que peuvent rencontrer les parents et grands-parents dans l'exercice de leur rôle. Il est à noter que nous avons sciemment ajouté le rôle du grand parent, cellule importante dans l'éducation et l'accompagnement de l'enfant dans son émancipation.

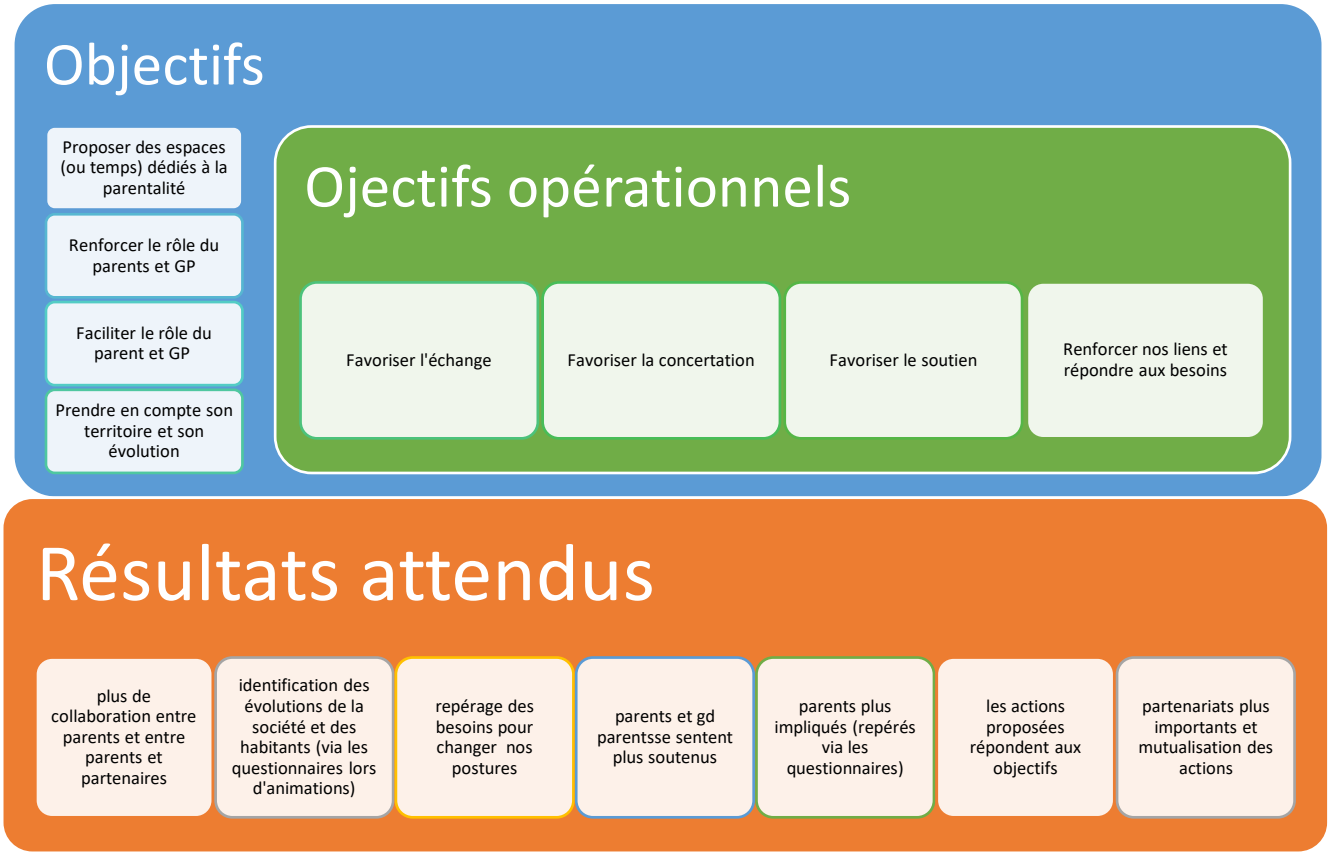
Nous constatons d'ailleurs la difficulté des parents sans leur famille alentours (garde, accompagnement de l'enfant).

De manière plus globale, le vieillissement de la population démontre aussi du rôle du grand parent sur son territoire : dynamique bénévole, besoins nouveaux, implication dans le lien social.

Parole d'habitants : « accompagnement des parents / enfants et découverte »

Expliqué : nos actions servent à accompagner parents / enfants et permettent la découverte

Arbre à objectifs et résultats attendus



L'une des ambitions du Centre sera d'adapter les postures aux besoins. En effet, la société change, la posture des équipes doit aussi changer.

Cela passe par :

- La formation
- L'esprit et la cohésion d'équipe
- Un nouveau bâtiment

Ce processus est déjà bien engagé et se poursuivra tout au long du projet social.

Le rôle de la Référente famille sera déterminant dans la réalisation et le suivi des actions et de l'axe dans sa globalité. Comme vous le verrez dans le chapitre « Les comités » page 56, la référente famille portera cet axe dans sa coordination.

Nous nous interrogeons d'ailleurs, devant l'importance de cet axe (enjeu, nombre action) à embaucher un soutien à mi-temps pour conforter l'action de la référente famille. Cette réflexion sera menée en lien avec la préparation des budgets et les financements dédiés possibles.

Les actions

Titre en blanc : actions déjà menées / en noir : actions nouvelles

Actions	Détail	Détail 2
Matin ptit déj	Des rencontres autour du petit déjeuner pour échanger, parler de ses réussites ou de ses difficultés	Chaque jeudi matin en période scolaire
j'parents pause		
quinzaine de la parentalité	Une journée évènement avec partenaires, activités ludiques, jeux	9h - 17h en juin Parc de Jalérieu
Vacances solidaires collectives (VSC)[14]	Favoriser la découverte et le partir ensemble	5 sorties par an
Périscolaire	Accompagner les adultes dans l'aide aux devoirs ; faire avec sans entrer dans une logique de CLAS ni faire à la place des parents	1 référent par école Une proposition d'un temps dédié "comment j'ai fait mes devoirs" entre le parent, l'enfant et l'animateur
Jeu sur place et soirées jeux	Animations par le jeu, éducation et faire ensemble via des périodes dédiées	
Semaine Petite Enfance	Accompagner la démarche avec le RPE	
JAL'AIR'JEUX	Evènement estival	Du lundi au jeudi de 9h à midi au parc de Jalérieu
Bénévolat	Charte du bénévolat	
Animations dédiées (alimentation, Ecran, Nouveaux modes de vie)	Suivant propositions des partenaires En lien avec CSOB ou La Tour du Pin Définir une thématique Inclusion dans SISM	
J'viens à vous	Une plage horaire par "quartier"; prendre l'habitude de rencontrer les habitants dans leur quartier	2 x par mois (LAVT - Corbelin) sur 2 quartiers identifiés - chargée d'accueil + référent

14 VSC : dispositif CAF pour soutenir la fonction parentale Vacances Solidaires Collectives.

Les éléments financiers prévisionnels

Animations Axe 1	Heures bénévoles	Temps dédié
matin ptit déj	10	144
j'parents pause	2	48
15aine parentalité	28	52
VSC	2	70
Périscolaire	288	576
Jeu sur place et soirée jeux	10	48
Semaine Petite Enfance	2	30
JAL'AIR'JEUX	192	450
Bénévolat	0	0
Animations dédiées (alimentation, Ecran, Nouveaux modes de vie)	5	20
j'viens à vous	36	192
total heures	**575**	**1630**
dont temps de travail référente famille		508
		0,3489011
		0,1884066
		5209,4423

Charges		Produits		
60 Achat	700,00 €	70 ventes de marchandises, prestations de service	6 022,96	
Alimentation	200,00	Participation des familles	3 022,96	
Fourniture d'activité	100,00	Recette manifestation	1 000,00	
Achat de spectacle	0,00	Sponsoring	2 000,00	
Fournitures	100,00	74 subventions d'exploitations	15 860,00 €	
Petit équipement	500,00			
61 Service extérieur	60,00 €	Etat	0,00	
Maintenance		Région	0,00	
Primes d'assurance	60,00	Département	0,00	
62 autres services	1 100,00 €	Intercommunalités	0,00	
Rémunération d'intermédiaire	1 000,00 €	Mairie les avenières	6 000,00	financement "autre"
Publicité	100,00	Caf	9 860,00	heures périscolaire + PS + 15aine + VSC
Réception		Organismes sociaux	0,00	
63 Impôt taxes et versements assimiles	2 900,96 €	Fonds européen	0,00	
Impôt taxe liées aux frais personnel	2 900,96	Autres établissements publics	0,00	
Autres impôts et taxes		Aide privée	0,00	
64 Charges personnel	36262	75 autre produit de gestion	18000	
Rémunération des personnels	36 262,00	Apport association / centre social	18 000,00	
Charges sociales	0,00	76 produits financiers	0,00 €	
Autres charges personnelles		78 Reports ressources non utilisées d'opération antérieurs	0,00 €	
65 autres charges de gestion	0,00 €		0,00 €	
Droits d'auteur & reproduction		79 Agence de services	0,00 €	
66 charges financière	0,00 €			
67 charges exceptionnelles	0,00 €			
68 dotations aux amortissements	0,00 €			
Total charges de l'action	41 022,96 €	Total produit de l'action	39 882,96 €	
	-1 140,00 €			
86 Contrepartie contributions volontaire	10486,75	87 Contrepartie contributions volontaire	10486,75	
Secours nature		Dons nature		
Mise à disposition gratuites de biens et prestations	2 500,00	Prestation en nature	2 500,00	
Personnel Bénévole	7 986,75	Bénévolat	7 986,75	

Vigilance : les financements AGC-ACF (CAF) ne sont pas pris en compte dans les éléments financiers présentés

AGC : Animation Globale et Coordination
ACF : Animation Collective Famille

Plan d'action

Précédents axes **Actions déjà présentes**	Ecoute & Dialogue - Soutenir le rôle du parents et grand parent (**matin ptit déj, ateliers, LAEP**) **Quinzaine de la parentalité** (axe 3) **Jeu sur place et soirées jeux** (axe 3) Accès aux droits : orientation de la personne + info'clic + **ACCUEIL** Population vieillissante (place du grand parent) : j'parents pause VSC : le culturel **JAL'AIR'JEUX** **Semaine Petite Enfance** CLAS + bénévoles

Idées	**Liens enfants / jeunes / parents** Gérer son temps (Amplitude péri sup, Couples séparés) + Télétravail (image renvoyée + addictions) Abandon / retrait des parents => **Incidence sur conflits familiaux** **Responsabilisation du parent** **Ecoute & dialogue :** Temps d'accueil sur temps périscolaire (soir les parents prennent le temps) **Population vieillissante** (place du grand parent) : lien intergénérationnel, notion de parcours d'accompagnement **Parentalité** : Aide aux devoirs (répondre aux conflits parents / enfants : se mettre en colère) : CLAS antinomique avec besoin du parent **Nouveaux modes de vie :** Mieux intégrer les nouveaux arrivants alors qu'ils n'ont pas support familial sur le territoire **Nouvelles formes d'accompagnement** : IME, ASE, tuteur et responsable légal **Ecrans et réseaux sociaux** : lien avec le parent

Toutes ces actions se réaliseront au fil de l'eau.
Les constats actuels évolueront certainement, nous nous adapterons alors aux besoins.
Il paraît évident que l'une des actions prioritaires est d'être reconnue sur le territoire pour attirer les publics cible. Pour cela nous souhaitons ardemment le soutien de nos partenaires.
Nous possédons en outre un lien avec les habitants importants et nous appuierons là-dessus.
Le LAEP et la référente famille concernent chacune une 100aine de personnes. Pour la ludothèque, nous avons là aussi quelques 50 familles soit 234 usagers, sans compter les adhésions pour l'enfance et la jeunesse.
C'est d'ailleurs l'une des forces de l'association, l'impact de ses actions auprès de la population.
Aussi souhaitons-nous poursuivre cette dynamique.
2026 sera l'année où nous consoliderons les actions déjà menées.
2027 sera l'année où nous investirons le nouveau bâtiment.
2028 – 2030 seront les années d'animations et d'innovation.
Cet axe respecte notre fil conducteur ***Être un lieu repère, "gratuit", avec une présence régulière, bienveillant, pour tous, de proximité, où chacun vient en toute liberté*** permettant une accessibilité à tous, favorisant l'intergénérationnalité. La participation des habitants y sera différente selon leur implication au sein du centre. Avec l'engagement des bénévoles et une gestion associative, le degré de participation maximal attendu par la CNAF pourra être atteint.

Axe 2 La jeunesse

Pistes	Jeunesse (12 – 17 - 25 ans)
Lien précédent PS	
Lien partenaires	Soirée + sorties + lien évènements : CSOB Lien Mission locale sur situations personnelles Collège Mairie : CMJ Partenaires sécurité routière : Gendarmerie CAF : collectif réseau jeunes

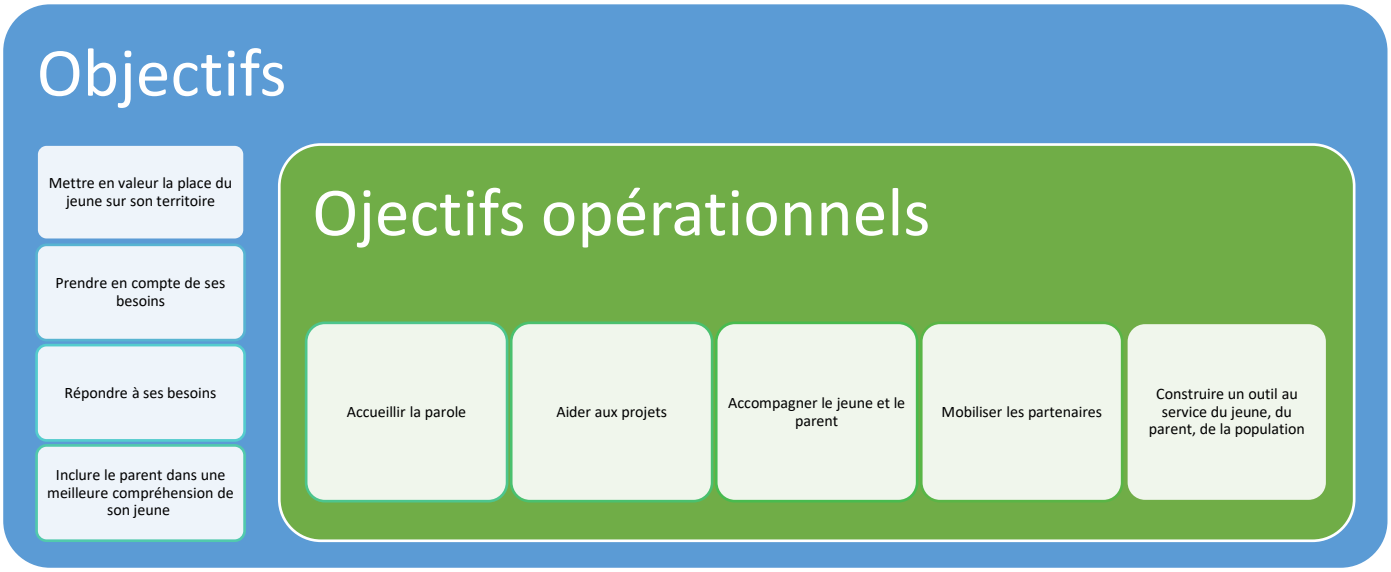
Lien entre les futurs axes et les dispositifs existants	
CCBD	CLS (Mentale) + CTG + PEDTi + CISPD + mobilité
Mairie	PEDT + permis internet
Education Nationale	TER (action 5/5/5, forum 2026)
Charte des solidarités avec les familles	La continuité éducative et la place du jeune sur son territoire Proposer des animations / interventions en lien avec le sujet : Le café vient à toi Les actions hors les murs Le carnaval, la fête du jeu Les challenges et défis Se mettre en lien avec la CCBD notamment via la culture et l'enfance Un local jeune / lieu ressource / mutualisation des partenaires La mobilité
CD 38	Quid d'une Maison des Ados / Plan Jeunesse (avec la CCBD)
MLNI	Reflex 2,0 et la suite si non financement ETJ

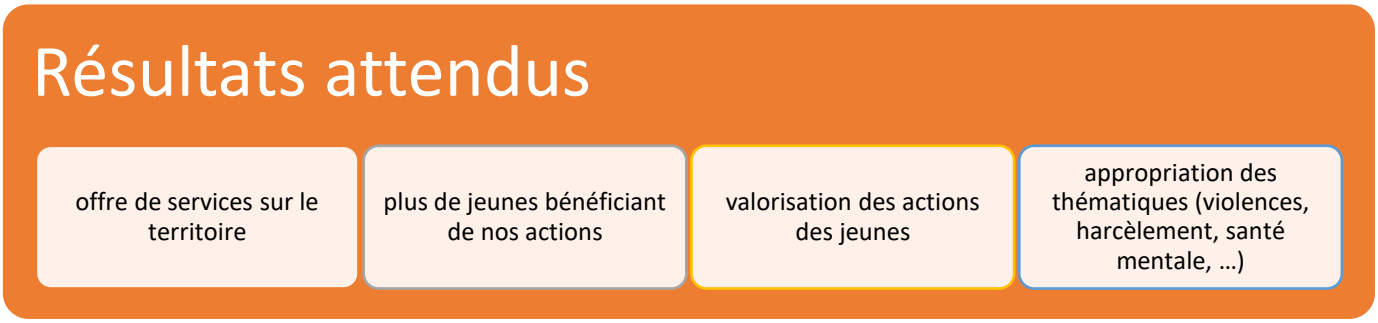
Le thème de la jeunesse, que ce soit au niveau national ou local, devient un enjeu majeur de nos sociétés. Comment se projeter en l'avenir si notre jeunesse va mal ?
Pour le Centre, comment s'approprier cette thématique ? Comment aller plus loin en s'appuyant sur ce que nous faisons maintenant ?
Cette thématique sera réfléchie à différents niveaux :

- En interne : comment s'approprier cette thématique et quels moyens y mettre ?
- Avec les partenaires : comment les partenaires s'approprient cette thématique, comment les élus se positionnent ?
- De façon plus globale avec la Fédération des centres sociaux : qu'est ce qui est mis en place sur d'autres territoires ? Comment faciliter le « faire venir » ou l'« aller vers » ?

En poursuivant notre démarche de la Charte des solidarités avec les familles (MSA), nous enrichirons nos actions.
C'est une première pour le Centre : tout d'abord de lancer un axe au sujet de la jeunesse, d'autre part d'avoir une continuité d'action entre un dispositif (MSA) et un projet (Projet Social).

Arbre à objectifs et résultats attendus





Cet axe paraît ambitieux face aux incertitudes principalement financières.

Là aussi cet enjeu ne pourra voir le jour qu'avec l'aval et la participation de nos partenaires au premier rang desquels les mairies, la mission locale, la CAF, la CCBD et la MSA (via notre Charte des solidarités avec les familles).

Cet axe a été pris en compte grâce à l'impact du secteur jeunesse sur le territoire et ses 258 jeunes participants aux animations actuelles.

C'est aussi la mise en place de chantiers jeunes, de séjours de plus de 10 jours qui font penser que les jeunes veulent s'investir sur des projets, sur leur avenir.

Durant toutes ces années, le secteur jeune a innové en s'appuyant sur les idées des jeunes. Notre volonté de vouloir toucher les plus de 18 ans s'appuie sur les besoins du territoire et notre capacité à proposer des actions innovantes pour faire venir les jeunes.

Parole d'habitants : « offre pour le 12/17 ans »

Parole de partenaires :

« Quelles solutions existent pour les jeunes ? [Globalement sur les territoires] »

« Comment s'emparer de ce sujet ? »

La jeunesse c'est l'avenir !

Les actions

Titre en blanc : actions déjà menées / en noir : actions nouvelles

Actions	Détail	Détail 2
Embauche d'un référent jeunesse	Dédier un mi-temps pour les actions à destination de la jeunesse	S'emparer du thème de la jeunesse pour : - Identifier les besoins - Faire du lien avec les jeunes, partenaires, etc … - Créer les animations - Développer un espace "jeunes" (cf. ci-dessous)
Continuité éducative et place du jeune (lien Charte) **Notion d'occupationnel (comment je m'occupe)**	Proposer des animations / interventions en lien avec le sujet : Le café vient à toi Les actions hors les murs Le carnaval, la fête du jeu Les challenges et défis	Actions basées sur les animations existantes pour faire venir, créer une émulsion, bouger le jeune
	Développer l'action culturelle des jeunes en leur faisant créer ou en allant vers la culture	Appui à des sorties, concerts, créations musicales, etc ...
Santé mentale (un référent handicap pour le Centre ?) **Cf axe suivant**	Création au sein du Centre d'un pôle inclusion porté par un salarié référent inclusion Lien avec le CLS de la CCBD	En binôme avec une administratrice, accompagnés de la responsable RH et la direction qui viendraient en soutien
Jeunesse (lien Charte)	Mener une enquête sur : - Local jeunes Et/ou - Lieu ressource Et/ou - Lieu de mutualisation des partenaires	Avoir un lieu de respiration, LAEP Ados, PIJ (?)
Violences (réseaux sociaux, violence physique et verbale) : promeneurs du net,	Créer des animations sur des sujets qui préoccupent parents ou enfants en lien avec les partenaires	
Mobilité ++	Accompagner les jeunes dans leur mobilité en lien avec les actions de la CCBD	Aller chercher les jeunes Amener les jeunes
Accès au droit & à l'information	En lien avec le référent jeunesse	
Réseaux sociaux : positivement (outil) + IA	Créer des animations / sensibilisation sur l'IA	
Mutualisation O. Brachet	Développer l'offre sur le territoire et en dehors du territoire	

Les éléments financiers prévisionnels

Animations Axe 2	Heures bénévoles	Temps dédié
		1 mi-temps
continuité éducative et place du jeune (lien Charte) Notion d'occupationnel (comment je m'occupe)	20	1638
Jeunesse (lien Charte) : lieu de respiration	100	910
Violences (réseaux sociaux, violence physique et verbale) : promeneurs du net,		
Mobilité ++		
Accès au droit & à l'information		
Réseaux Sociaux : positivement (outil) + IA		
Mutualisation O. Brachet		
Actions culturelles		
Santé mentale (un référent handicap pour le Centre ?)		
total heures	**120**	**2548**
dont temps de travail animateur jeunesse dédié		728
	700	

Charges		Produits		
60 Achat	600,00 €	70 ventes de marchandises, prestations de service	11 000,00	
Alimentation	500,00	Participation des familles	2 000,00	
Fourniture d'activité	100,00	Recette manifestation	6 000,00	
Achat de spectacle	0,00	Sponsoring	3 000,00	
Fournitures		74 subventions d'exploitations	13 528,75 €	
Petit équipement	500,00			
61 Service extérieur	60,00 €	Etat	0,00	
Maintenance		Région	0,00	
Primes d'assurance	60,00	Département	0,00	
62 autres services	1 100,00 €	Intercommunalités	0,00	
Rémunération d'intermédiaire	1 000,00 €	Mairie les avenières	13 168,75	inclus dans jeunesse
Publicité	100,00	Caf	360,00	PSO Jeunesse pour 200h
Réception		Organismes sociaux	0,00	
63 Impôt taxes et versements assimiles	1 910,63 €	Fonds européen	0,00	
Impôt taxe liées aux frais personnel	1 910,63	Autres établissements publics	0,00	
Autres impôts et taxes		Aide privée	0,00	
64 Charges personnel	23882,85	75 autre produit de gestion	3024,73	
Rémunération des personnels	23 882,85	Apport association / centre social	3024,73	
Charges sociales	0,00	76 produits financiers	0,00 €	
Autres charges personnelles		78 Reports ressources non utilisées d'opération antérieurs	0,00 €	
65 autres charges de gestion	0,00 €		0,00 €	
Droits d'auteur & reproduction		79 Agence de services	0,00 €	
66 charges financière	0,00 €			
67 charges exceptionnelles	0,00 €			
68 dotations aux amortissements	0,00 €			
Total charges de l'action	27 553,48 €	Total produit de l'action	27 553,48 €	
	0,00 €			
86 Contrepartie contributions volontaire	3666,8	87 Contrepartie contributions volontaire	3666,8	
Secours nature		Dons nature		
Mise à disposition gratuites de biens et prestations	2 000,00	Prestation en nature	2 000,00	
Personnel Bénévole	1 666,80	Bénévolat	1 666,80	

Ce projet ne pourra être mené à bien qu'avec des financements ciblés sur cet axe. La recherche de financement sera faite via des rencontres avec nos partenaires, la recherche de financement des actions mises en place, la recherche de financement dans le cadre de notre modèle socioéconomique (avec recherche de financements privés).

Plan d'action

Précédents axes **Actions déjà présentes**	Camps, Séjours Soirée + sorties Projets jeunes + chantiers Accompagnement (individuel jeunes) Bafa Foot salle et « aller vers » Lien collège : cross du collège, club jeu, atelier Forum des orientations

Idées	Autonomie et émancipation (créer son budget, mobilité) + Parents (parcours sup) Avoir un lieu de respiration, LAEP Ados, PIJ (?) Santé mentale (un référent Santé mentale pour le Centre ?) Violences (réseaux sociaux, violence physique et verbale) : Promeneurs du net, Accès au droit & à l'information Notion d'occupationnel (comment je m'occupe) Réseaux sociaux : positivement (outil) + IA Mutualisation de nos moyens avec le Centre social O. Brachet (Morestel)

L'axe se réalisera par une montée en charge des actions.
2026 servira à consolider l'existant et notre fonctionnement. Elle sera une année de transition avant déménagement et lancement de nouvelles actions à destination des 18 – 25 ans (tranche d'âge identifiée que nous souhaitons toucher).
Après avoir évalué le contexte du territoire (implication de la commune, choix du département et de la CAF) nous aurons une vision plus claire pour avancer avec ceux-ci et imaginer peut-être un local jeune.
L'arrivée dans les nouveaux bâtiments sera, nous le souhaitons, l'engagement d'une nouvelle dynamique pour la jeunesse sur le territoire.
Les années 2028 – 2030 serviront à conforter nos actions et notre dynamique.

Cet axe sera porté par le secteur jeunesse. Le responsable jeunesse prendra en charge le suivi des actions et les projections du secteur possibles. Il sera accompagné de l'animateur jeunesse, récemment diplômé DEJEPS[15] spécialité « animation socio-éducative ou culturelle ».

Comme pour le précédent axe, cet axe respecte notre fil conducteur ***Être un lieu repère, "gratuit", avec une présence régulière, bienveillant, pour tous, de proximité, où chacun vient en toute liberté*** permettant une accessibilité à tous, favorisant l'intergénérationnalité. La participation des habitants y sera différente selon leur implication au sein du centre. Avec l'engagement des bénévoles et une gestion associative, le degré de participation maximal attendu par la CNAF pourra être atteint.

15 Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

Axe 3 LE CENTRE : bien vivre ensemble

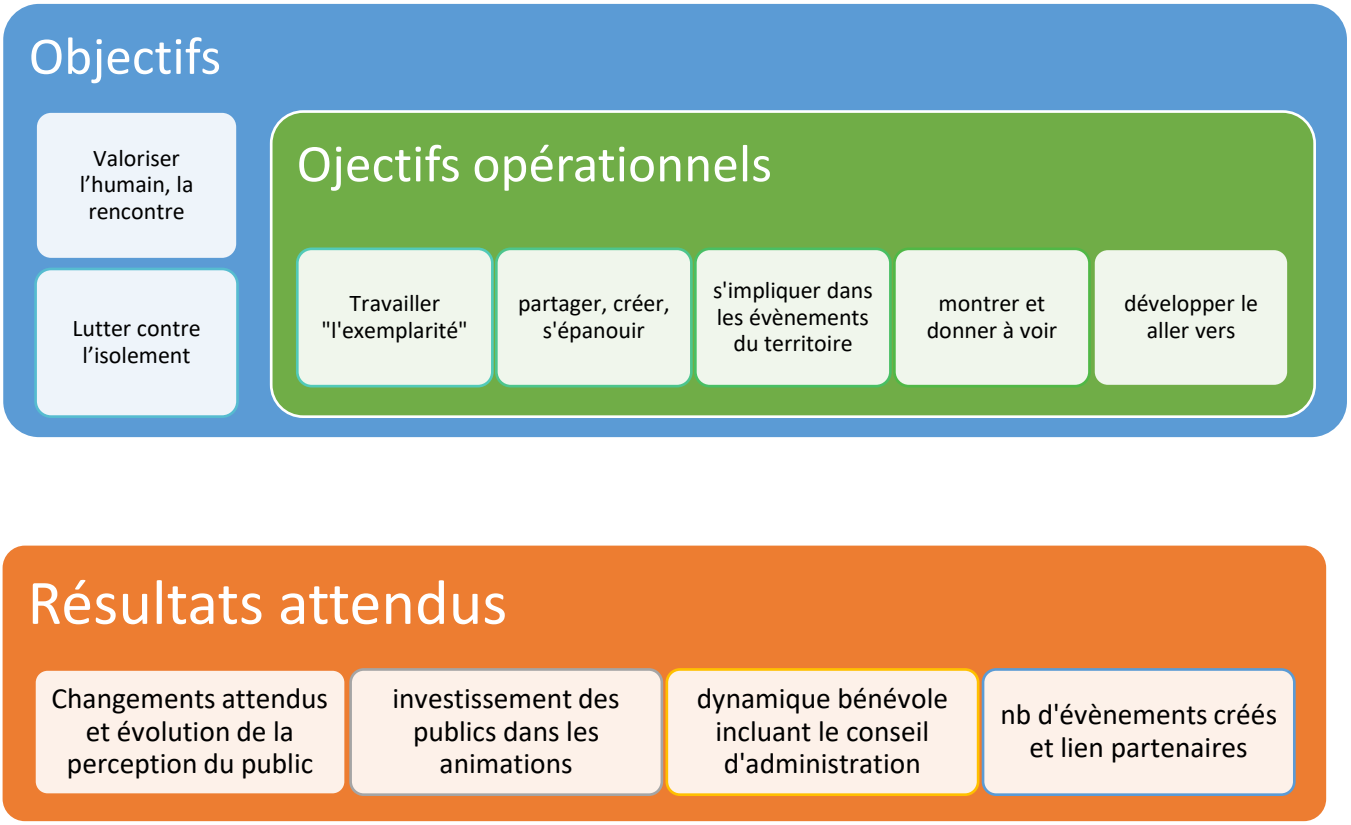
Pistes	Bien vivre ensemble – créer du lien
Lien précédent PS	Axe 1 : favoriser le lien social à travers les actions hors les murs Axe 2 : impliquer tous les acteurs du territoire

Lien entre les futurs axes et les dispositifs existants	
CCBD	CLS CTEAC Alimentation Mobilité
Mairie	
Education Nationale	
Charte des solidarités avec les familles	
En interne	Dossier inclusion Modèle socioéconomique La culture Charte bénévole

Axe majeur notamment avec l'intégration dans un nouveau bâtiment prévu en 2027, le Centre se veut inclusif, à l'écoute, au service de la population et renvoyant une image positive de son territoire.
Cette volonté "d'exemplarité" demandera à chacun (salarié et indirectement bénévoles) de repenser son action. La méthodologie de travail et notre organisation sera aussi repensées.

Nous devons retravailler notre organisation et cela doit être réalisé à partir de septembre 2025 jusqu'à fin 2026.

Arbre à objectifs et résultats attendus



Les actions

Titre en blanc : actions déjà menées / en noir : actions nouvelles

Actions	Détail	Détail 2
Se rapprocher de la population fragile et invisible	Itinérance via un bus : Accueil délocalisé	Animations : j'viens à vous, matin p'tit déj
Faire Culture	Poursuivre le lien avec les acteurs culturels du territoire	Actions culturelles (CCBD et acteurs culturels du territoire)
Aller vers les autres associations	Conforter les actions en lien avec les partenaires … … et les développer	Noël averlinois, l'Accorderie (grande lessive), GEM Itinérant Regroupement des acteurs culturels du territoire Sous des écoles : kermesse annuelle Réseau des médiathèques avec microfolies CCAS avec lien avec la ludo, les secteurs enfance et jeunesse, et surtout le secteur famille : Atelier autour des mots, jal'air'jeux, hors les murs action jeunes + On récupère les résidents à minibus, 15aine de la parentalité Lien bailleurs / CPTS (infirmières) / ADMR pour les publics invisibles SISM (en octobre) en lien avec GEM l'itinérant
Valoriser le bénévolat et fidéliser :	Faire vivre la charte du bénévolat	
Valoriser les actions déjà menées	Carnaval, tong party, fête du jeu, 15aine de la parentalité	
Développer la ludothèque	Dossier spécifique, le développement de la ludothèque s'imagine de 2 façons	- Proposer une offre de services diversifiée (pédagogie par le jeu, animations auprès des entreprises) - Un ludobus
Prise en compte du vieillissement et isolement des personnes âgées	Développer la mobilité => Créer un club des « ragots » => Accès aux droits =>	Proposer d'aller chercher les personnes Espace de libération de la parole Via l'ACCUEIL avec des permanences dans une logique de régularité et dans une logique orientée (via un thème, animation) Aidant Connect et autres informations (démarche admin, connaissance des droits et accès ex Resto du Cœur) + info'clic
Dossier « Inclusion » du Centre	Création au sein du Centre d'un pôle inclusion porté par un salarié référent inclusion, en binôme avec une administratrice Cette démarche sera menée en lien avec la CCBD et sa référente inclusion.	Cette personne pourrait reprendre les dossiers non encore engagés (Témoignage à l'école / collège de personnes à besoins particuliers, sensibilisation des professionnels aux TND16, rencontre annuelle sur la promotion de la santé mentale). Temps estimé : 2h par semaine, modulable suivant les périodes.

16 TND : Troubles du Neuro Développement

	Instaurer une démarche d'accompagnement des professionnels Participer à la SISM Imaginer un "LAEP inclusif" Accueillir les personnes à mobilité réduite	De type Temps d'écoute des professionnels Semaine d'information sur la Santé Mentale avec le GEM Itinérant Permettre, dans l'anonymat, à des publics confrontés au handicap psychique/physique de se rencontrer lors de temps privilégiés Temps : 2h par mois A envisager lors de l'intégration dans le prochain bâtiment
Participation des habitants	Projet habitants / parentalité Créer des temps d'échanges, analyser les situations Créer une commission habitants porteuse de l'axe	Accompagner les projets d'habitants (en cours : voyage à Paris, FabLab) Les nouveaux modes de vie : alimentation (plaisirs de la table, nouveaux arrivants), nouvelles tendances (couture), écran Habitants porteurs de l'axe 3 ou de certaines actions (voyages, culture, …

Paroles d'habitants :

Le Centre « permet de faire de nouvelles rencontres »

« De sortir de chez soi »

« Le lien social »

Paroles d'habitants :

« Ça met de la vie dans le village !»

« Changement d'air »

« Beaucoup d'animations familles, très agréable »

« Point central pour les familles »

« Beaucoup de propositions »

« Permet aux familles de se retrouver »

Paroles d'habitants :

« Le centre est un atout pour centraliser le public, les besoins, les demandes »

« Un atout pour les familles car proposition d'activités diverses »

« J'aime beaucoup le CS, ça permet aux enfants de sortir, de découvrir de nouveaux jeux et de rencontrer / apprendre à jouer avec d'autres enfants »

Les éléments financiers prévisionnel

Animations Axe 3	Heures bénévoles	Temps dédié
Se rapprocher de la population fragile et invisible	20	80
Faire Culture	20	8
Aller vers les autres associations	50	100
Valoriser le bénévolat et fidéliser	10	10
Valoriser les actions déjà menées		
Développer la ludothèque	20	150
Prise en compte du vieillissement et isolement des personnes âgées	20	168
Dossier « Inclusion » du Centre	116	106
Participation des habitants	10	20
total heures	**266**	**642**
Temps direction		80
Temps réf famille		64
Temps accueil		224

Charges		Produits		
60 Achat	1 800,00 €	70 ventes de marchandises, prestations de service	2 500,00	
Alimentation	500,00	Participation des familles		
Fourniture d'activité	200,00	Recette manifestation	500,00	
Achat de spectacle	0,00	Sponsoring	2 000,00	
Fournitures	100,00	74 subventions d'exploitations	12 500,00 €	
Petit équipement	1 500,00			
61 Service extérieur	60,00 €	Etat	0,00	
Maintenance		Région	0,00	
Primes d'assurance	60,00	Département	0,00	
62 autres services	3 100,00 €	Intercommunalités	0,00	
Rémunération d'intermédiaire	2 000,00 €	Mairie les avenières	12 000,00	inclus dans "autre"
Publicité	1 100,00	Caf	500,00	REAAP
Réception		Organismes sociaux	0,00	
63 Impôt taxes et versements assimiles	1 191,17 €	Fonds européen	0,00	
Impôt taxe liées aux frais personnel	1 191,17	Autres établissements publics	0,00	
Autres impôts et taxes		Aide privée	0,00	
64 Charges personnel	17741,04	75 autre produit de gestion	7000	
Rémunération des personnels	13 466,00	Apport association / centre social	7000	
Charges sociales	4 275,04	76 produits financiers	0,00 €	
Autres charges personnelles		78 Reports ressources non utilisées d'opération antérieurs	0,00 €	
65 autres charges de gestion	0,00 €		0,00 €	
Droits d'auteur & reproduction		79 Agence de services	0,00 €	
66 charges financière	0,00 €			
67 charges exceptionnelles	0,00 €			
68 dotations aux amortissements	0,00 €			
Total charges de l'action	23 892,21 €	Total produit de l'action	22 000,00 €	
	-1 892,21 €			
86 Contrepartie contributions volontaire	4444,74	87 Contrepartie contributions volontaire	4444,74	
Secours nature		Dons nature		
Mise à disposition gratuites de biens et prestations	750,00	Prestation en nature	750,00	
Personnel Bénévole	3 694,74	Bénévolat	3 694,74	

Vigilance : non prise en compte des financements AGC-ACF (CAF) dans le cadre du projet social

AGC : Animation Globale et Coordination
ACF : Animation Collective Famille

Plan d'action

Précédents axes **Actions déjà présentes**	**Populations fragiles et invisibles** (itinérance via un bus) : j'viens à vous, matin p'tit déj **Aller vers les autres associations** : noël averlinois, l'Accorderie (grande lessive), GEM Itinérant Lien sous des écoles : kermesse annuelle **Lien avec le réseau des médiathèques** (avec MicroFolies) **Lien CCAS :** ludo, enfance, jeunesse, famille (axe 2) Atelier autour des mots, jal'air'jeux, hors les murs action jeunes (axe 1) + On récupère les résidents à minibus **Lien avec les associations du territoire** Valoriser le bénévolat + fidéliser : faire vivre la charte du bénévolat **Les actions déjà menées** : carnaval, tong party, fête du jeu **Actions culturelles** (CCBD et acteurs culturels du territoire) **15aine parentalité** : family party

Idées	• **Développer la ludothèque** (ludobus) • **Vieillissement et isolement** (mobilité) • **Le club des « ragots »** (espace de libération de la parole) • **SISM** (en octobre) **en lien avec GEM l'itinérant** • **Inclure le dossier « Inclusion » du Centre +** LAEP Inclusif (Répit parental) • **Inclure le dossier Culture** • **Participation des habitants** (projet habitants / plus parentalité) • **Accès aux droits notamment pour les personnes âgées via l'ACCUEIL avec des permanences dans une logique de régularité dans une logique orientée** (via un thème, animation, …) • **Les nouveaux modes de vie :** alimentation (plaisirs de la table, nouvelles maisons sans cuisine), nouvelles tendances (couture), écran, • **1 commission habitants porteuse de l'axe** • **Accès aux droits** (démarche admin, connaissance des droits et accès ex Resto du Cœur) • **Lien bailleurs / CPTS (infirmières) / ADMR** pour les publics invisibles

Comme nous l'avons expliqué précédemment, l'enjeu de ce début de projet social sera la transformation de notre organisation pour plus de souplesse, plus de responsabilisation, d'autonomie et de travailler ensemble. Nous devons être prêt à accueillir la population dans nos nouveaux locaux et l'investissement 2026 sera l'une des clés de réussite.
Cette évolution doit nous permettre de mieux accueillir mais aussi de mieux « aller vers » et d'améliorer notre action auprès et avec les autres (habitants, partenaires, …).
Les années suivantes serviront à conforter nos actions, les retirer ou les enrichir suivant les besoins et le contexte.

Cet axe sera porté par le directeur en lien direct avec la référente famille et les chargées d'accueil. Les autres secteurs ne seront bien sûr pas mis de côté et participeront aux animations de l'axe 3.

Comme pour les précédents axes, cet axe respecte notre fil conducteur ***Être un lieu repère, "gratuit", avec une présence régulière, bienveillant, pour tous, de proximité, où chacun vient en toute liberté*** permettant

une accessibilité à tous, favorisant l'intergénérationnalité. La participation des habitants y sera différente selon leur implication au sein du centre. Avec l'engagement des bénévoles et une gestion associative, le degré de participation maximal attendu par la CNAF pourra être atteint.

UNE EQUIPE AU SERVICE DU PROJET

L'équipe, dans un 1er temps, n'évoluera pas ou peu.

Nous proposerons toutefois aux administrateurs de valoriser un temps de travail pour :

- Un référent inclusion (2h par semaine).

Le Conseil d'Administration pourra ou non valider **la création au sein du Centre d'un pôle inclusion porté par un salarié référent inclusion, en binôme avec une administratrice,** accompagnés de la responsable RH et la direction qui viendraient en soutien.

Les missions de ce référent inclusion seraient :

- Venir en appui aux équipes sur le terrain (écoute, conseils, remontée des besoins) et les rendre autonomes,
- Créer des animations lors des réunions sur des sensibilisations à la promotion de la santé,
- Inventorier sur le territoire les outils et lister les acteurs du domaine,
- Créer une commission inclusion composée d'habitants, de professionnels en lien avec la santé, administrateurs,
- Accompagner l'émergence d'initiatives,
- Être proposant en matière d'innovation dans le domaine.

La personne pourrait être un salarié ayant l'appétence pour ce domaine voire une expérience. Il serait possible de la former ou de compléter sa formation.
Ce pourrait sinon être un intervenant extérieur. Cette option reste secondaire sauf si la personne connaît le fonctionnement du Centre.
Cette personne sera accompagnée d'une administratrice, médecin en retraite, sensibilisée à la promotion de la santé.

- Une valorisation du temps de travail pour la chargée d'accueil pour être plus en lien avec les équipes en matière de communication et de gestion de dossiers spécifiques (planning minibus, demandes habitants et associations pour les véhicules, …).
- Une valorisation du temps de travail de la responsable ludothèque pour le développement du secteur.
- Une valorisation des personnes ayant suivi une formation diplômante :

Animateur jeunesse avec le DEJEPS

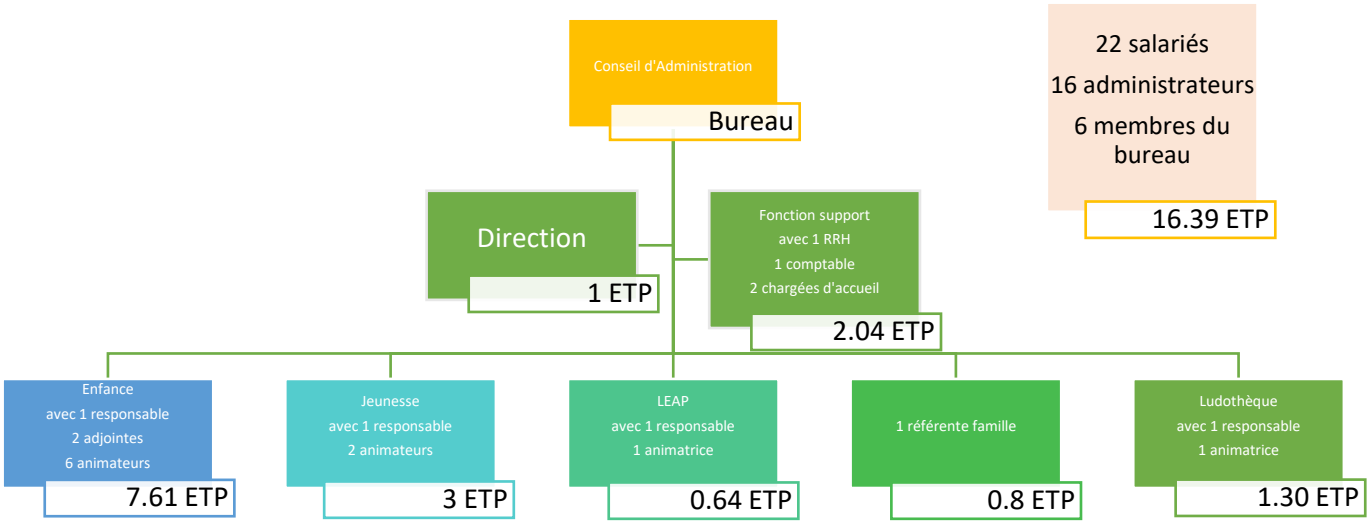
Responsable RH avec une formation « Responsable de la gestion des ressources humaines »

Après accord des administrateurs, ces changements devraient préparer des changements plus importants en 2027 voire 2028. Ces changements concerneront l'accueil (avec plus de hors les murs mais des plages horaires identiques (lundi, mardi, jeudi matin, mercredi et vendredi journée, samedi matin pendant les périodes scolaires)

Mais ces changements dépendront, pour l'association de :

- La réussite de notre modèle socioéconomique et notamment de la ludothèque
- L'avenir du secteur enfance
- L'avenir du secteur jeunesse à savoir comment nos partenaires s'emparent de ce sujet
- Le déménagement dans de nouveaux locaux en 2027

Au 1er septembre 2025



Les lignes directrices des plans de développement des compétences concernent :

- Les formations obligatoires (PSC1, SST, Formation à l'écoute)
- Des formations que l'employeur souhaite mettre en place (formation PSSM Jeunes pour tous les salariés ; il reste 10 salariés à former)
- Une incitation au développement des compétences via la VAE (avec accompagnement)
- Des formations qui dépendront du modèle socioéconomique (développement de la pédagogie par le jeu)
- Des formations nécessaires en matière de management, accompagnement des équipes, …
- Des actions proposées par la Fédération des Centres Sociaux de l'Isère et autres partenaires (CAF, SDJ, Promotion Santé, …)

LES GRILLES D'ÉVALUATION DES ACTIONS

Nous nous sommes appuyés sur les travaux et propositions faites par la Fédération des Centres Sociaux de l'Isère. Tout ce qui est proposé ici est de leur initiative.

L'évaluation doit repartir des intentions de départ et tenir compte de la façon dont l'action a été réellement mise en œuvre, avec les inévitables changements par rapport à ce qui était prévu.
Evaluer c'est :

- Repartir de ce qui était prévu
- Rendre compte de ce qui s'est passé et de ce que ça a produit
- Evaluer les écarts et expliquer…

Dans l'ordre,

- Repartir de « pourquoi l'action » ? (Cases 1 à 4)
- Comment a-t-elle été pensée ? (Cases 5 à 8)
- Comment s'est-elle réalisée ? (Cases 11 à 14)
- Qu'a-t-elle amené ? (Cases 9 et 10)

<table>
<tr><td colspan="2">1. LE TITRE DE L'ACTION :</td></tr>
<tr><td colspan="2">2. Les éléments de diagnostic ou de contexte

D'où est venue l'idée de l'action ?</td></tr>
<tr><td>3.Objectifs généraux / but

A quels problèmes voulons-nous répondre ?</td><td>9. Impacts

Qu'est-ce que l'action a changé ?</td></tr>
<tr><td>4.Objectifs spécifiques / opérationnels

Quels résultats attendons-nous ?</td><td>10. Résultats / Effets directs et indirects

Qu'est-ce que l'action a produit ?</td></tr>
<tr><td>5. Activités prévues

Qu'est-ce qui est prévu concrètement ?</td><td>11. Activités réalisées

Qu'avons-nous fait ?</td></tr>
</table>

6. Publics visés *Quels groupes cible visons-nous ?*	**12. Publics touchés** *Qui avons-nous touché réellement ?(et pas touché)*
7. Partenariats à engager *Avec qui menons-nous l'action ?*	**13. Partenariats mobilisés**
8. Ressources envisagées *Humaines* *Locaux* *Matériels* *Pédagogiques*	**14. Ressources mobilisées**

Vous retrouverez certaines fiches actions en annexe.

LES QUESTIONS ÉVALUATIVES

Les questions évaluatives doivent permettre d'interroger le projet social pour connaître son avancée, ce qui a marché ou pas.

Comme le définit la Fédération des Centres Sociaux de l'Isère, les questions évaluatives :

- donnent des angles d'observation, elles guident la démarche d'évaluation en désignant des interrogations prioritaires.

- incluent l'ensemble des points de vue légitimes, le choix des questions et leur mode de rédaction doivent être impartiaux.

- sont réalistes et évaluables, la faisabilité des questions évaluatives est un point important qui permet notamment une réponse robuste et précise.

Les questions évaluatives permettent un processus de contrôle afin d'améliorer son action et piloter au mieux le projet social. Les questions évaluatives doivent permettre de capitaliser les réussites et les actions à corriger. Cela se fait en collectif. Nous privilégierons donc des rencontres communes administrateurs / salariés, sans oublier les habitants (via nos animations, les commissions par secteur, …).

La réponse aux questions évaluatives doit aussi permettre de mieux communiquer et de fluidifier la compréhension de notre fonctionnement.

Nous constatons qu'effectivement de très nombreuses actions doivent voir le jour (nouvelles ou déjà existantes). Communiquer sur toutes serait improductif. Par contre, nous pouvons communiquer sur les questions évaluatives et démontrer ainsi du sens de notre action.

1- En quoi le centre est-il un atout pour le territoire ?

Cette première question évaluative renvoie non pas à « sommes-nous utile sur le territoire » (souvent retrouvé dans les précédents projets sociaux) mais à « en quoi nous sommes utiles ».

Cette transformation démontre bien de l'utilité du Centre sur son territoire encore faut-il le prouver.

Le Centre est ici considéré de manière globale, non plus seulement sous le prisme du projet social, mais de toutes les actions qu'il englobe. Le projet social reste toutefois l'action représentative de son utilité sociale et économique.

Répondre à cette notion d'atout c'est considérer le Centre dans son niveau quantitatif et qualitatif. C'est de voir l'impact du centre sur son territoire et répondre ainsi à son ambition[17] :

> Être un élément fédérateur de la vie de la commune, en étant humble.
> Participer à l'image positive du territoire.
> Avoir une qualité de service : travailler notre posture pour renvoyer une image positive et dynamique.
> S'entourer de partenaires et faire ensemble.
> S'engager auprès des habitants et les accompagner dans leur quotidien.

Résultats souhaités	Critères	Indicateurs	Supports
Développer la fréquentation aux animations	Variation de fréquentation	Evolution des effectifs sur les animations	Jal'Air'Jeux Tong Party (ou animation autre estivale) Fête du jeu Carnaval
	Diversité du public	Rapport âge, cellule familiale, lieu d'habitation	Les évènements ci-dessus
Lancer des projets d'habitants	De l'idée au projet	Nb	Rencontres sur échanges de projets d'habitants
Développer notre notoriété	Plus de visibilité	Actions menées et public accueilli	Nouveau bâtiment Communication
Avoir des témoignages et inciter les habitants à s'exprimer	Libérer la parole et permettre aux habitants de s'exprimer	Phrases recueillies	Les animations du territoire Retour de la parole sur les secteurs Retour de la parole à l'accueil

2- Comment Le centre s'adapte à son environnement ? (Modes de vie, économique, social, politique)

Les prémices de cette question évaluative étaient déjà posées dans l'axe 3 du projet social.

Notre société subit des bouleversements qui transforment la posture des habitants. Les constats ne sont pas forcément positifs (replis sur soi, souffrance, agressivité, conflits) mais peuvent aussi permettre aux habitants de s'interroger sur leur mode de vie. Le Centre doit être présent pour accueillir ces transformations afin de développer le bien vivre ensemble.

17 Renvoie au projet associatif

Résultats souhaités	Critères	Indicateurs	Supports
Prendre en compte l'évolution de la population	Nouveaux modes de vie	Indicateurs de donnée froides, questionnements auprès de la population	INSEE Données CAF et C.C.A.S. Recherches, études
Prise en compte du contexte économique	Diversification des financements	Ratios financements (en %)	Compte de résultat
Récupérer les témoignages	S'exprimer sur sa situation et ses difficultés	Phrases recueillies	Les animations du territoire Retour de la parole sur les secteurs Retour de la parole à l'accueil

LES MESURES D'IMPACT SOCIAL

Le Centre souhaite porter l'initiative d'une démarche d'impact social car l'association souhaite montrer qu'une organisation comme la sienne a de l'impact dans un territoire par ses actions mais aussi grâce au processus qu'elle met en œuvre pour agir : « quels changements sont observés, quelles en sont les conséquences et pour qui ? »

Après de nombreuses recherches et une rencontre avec le Centre social Au fil de l'Ambre (afin de connaître la démarche sur le territoire de la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône - EBER), le Centre s'est positionné sur une démarche moins ambitieuse que dans sa première intention. Plusieurs raisons à cela :

- La détermination de cette mesure est le seul fait du Centre (il n'y a pas d'autres centres concernés par la démarche sur le territoire)
- La démarche est longue et prendra du temps afin de la finaliser (plus tard que la remise du projet social auprès de la CAF et des partenaires fin 2025).

Nous restons donc sur une démarche réaliste, basée sur la méthodologie utilisée par les maisons de quartier de Romans sur Isère avec :

Une évaluation financière

Une évaluation par action

Une évaluation par axe via les questions évaluatives

En quoi nos actions sont utiles ?

Si l'on se projette sur un calendrier nous pourrions dire que nous travaillerons les mesures d'impact social en 2026 pour les consolider et les appliquer en 2027.

Figure 1 la fleur d'impact social des EVS de Romans sur



Afin de déterminer nos mesures d'impact social, nous devons tout d'abord définir notre ambition.

Celle qui viendrait en premier lieu serait :

Participer à l'image positive du territoire.

Cette thématique revient régulièrement (axe 3, question évaluative, projet associatif) et tend notre action en imbriquant des sous thèmes :

Participation et accueil des habitants

Lien avec les partenaires

Plus-value économique

Plus-value sociale

Avec un objectif qui pourrait être : Qu'est-ce qu'un centre socioculturel produit sur son territoire à l'échelle des individus, du collectif et du territoire ?

Et des visées (comme l'a défini le territoire EBER p.19 du dossier) :

De plaidoyer

Stratégiques

Démocratiques

Les objets d'étude pourraient être

L'axe 2 avec la jeunesse

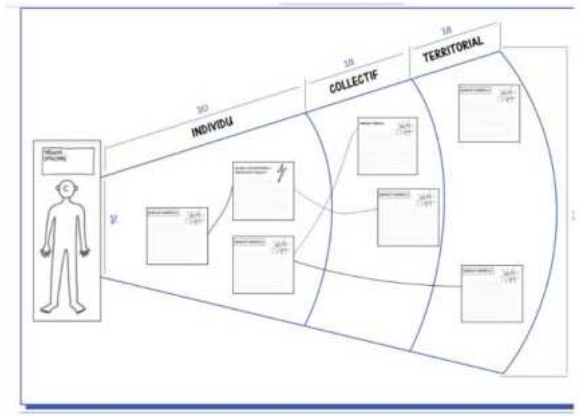
Une action spécifique : le Jal'Air'Jeux

Notre impact pourrait être évalué sur 3 critères en chaine de valeur pour mettre en évidence l'utilité sociale de cette action :

L'individu : ce que le centre socioculturel apporte à l'individu /

Le collectif : ce que l'individu apporte au collectif

Pour la collectivité, le territoire : qui reprend l'objectif (que produisons-nous sur notre territoire ?)



La démarche qui nous inspire :

1. Suivre : produire de l'information régulière sur les résultats attendus des actions
2. Comprendre : comprendre le changement observé et les facteurs explicatifs potentiels
3. Prouver : montrer que notre action induit ce changement
4. Valoriser : donner une valeur aux effets, aux changements suscités par notre action. Quelle plus-value est générée par les actions

Les outils à mettre en place en équipe :
Référentiel d'indicateurs partagés et Tableaux de bord
Grille d'évaluation (fig 2)
Cartographie des parties prenantes
Cartographie des effets attendus (sous format fig1)
Analyse qualitative (enquête, entretien, observation …)

Ces éléments ne sont que les prémices d'un chantier à travailler en 2026 avec les habitants, futurs élus, administrateurs, bénévoles et salariés

En s'appuyant sur l'existant (expérience EBER et EVS de Romans sur Isère) il nous serait possible de créer nos critères voire notre fleur de l'impact social.

Nous restons sur une vision pragmatique (sans volonté de créer un dispositif trop complexe) permettant de répondre à notre ambition, notre objectif et nos visées.

Figure 2exemple de grille d'évaluation par les EVS de Romans sur Isère

OUTILS D'AIDE À L'ANALYSE POUR LES ANIMATEURS DES ÉVALUATIONS

ÉVALUATION DE L'IMPACT SOCIAL

TITRE DU PROJET :

DATE DE L'ÉVALUATION :

NOMBRE DE PARTICIPANTS LORS DE L'ÉVALUATION
(+ typologie/ tranche d'âge/genre/statut...)

QUESTIONS POSÉES AUX PARTICIPANTS :
•
•
•

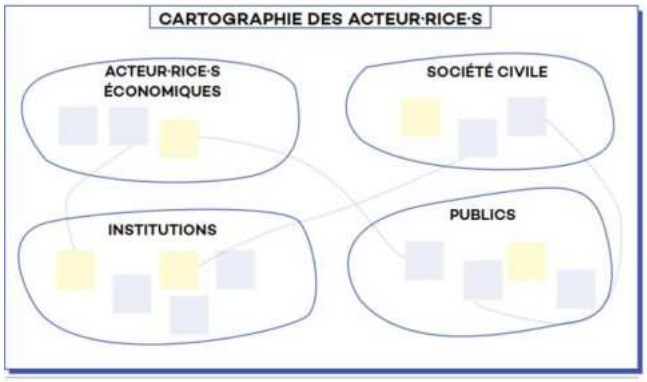
OBJECTIFS DU PROJET	CONTEXTE DU PROJET

Questions d'analyse	Objectifs	Analyse	Verbatim	Perspectives

LES SURPRISES :
Quest ce qui n'a pas été mentionné en lien avec les objectifs ?
Qu'est ce qui a été mentionné auquel je ne m'attendais pas ?
•
•
•

EXPRESSION LIBRE :

Figure 3 Cartographie des parties prenantes



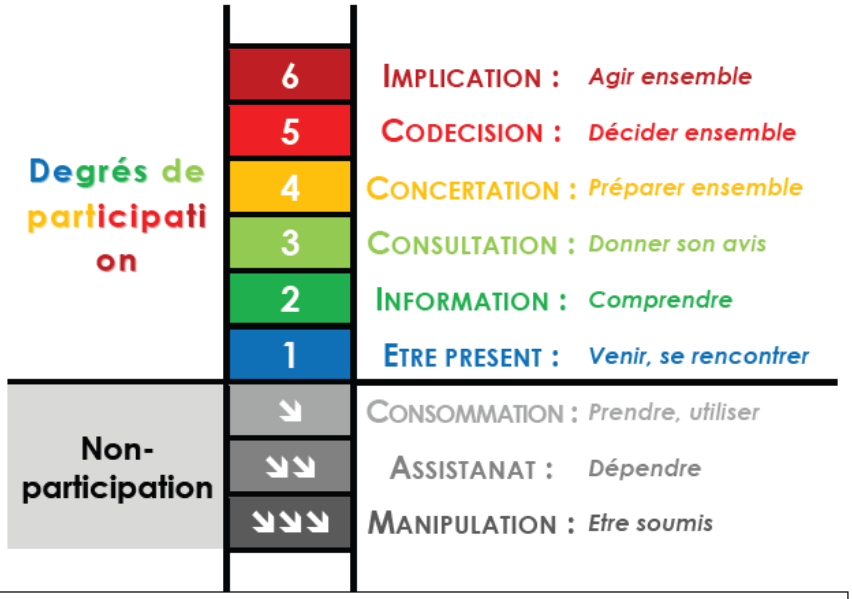
L'implication des habitants

En matière d'implication des habitants, et en reprenant les éléments transmis dans SENACS, nous pourrons créer une cartographie du degré d'implication des habitants dans l'association. Nous nous inspirons d'un document CAF - Note cadre - Accompagnement des centres sociaux

La participation des habitants peut s'exprimer de différentes manières et relever de niveaux d'engagement variables (lettre circulaire de 2012) :

❖ **PARTICIPATION DES HABITANTS :**
Quels en sont les différents niveaux ?

- Présentation de l'échelle de Roher HART :



Les trois premiers degrés n'entraînent pas de déplacement du pouvoir de décision. Celui-ci reste entre les mains des élus, ce qui correspond à l'organisation légitime de la démocratie représentative. La participation demeure ainsi dans de l'ordre du civique et non dans le domaine de la gestion.

Les degrés 4,5,6 posent en outre des problèmes de fond en terme de responsabilité, de légitimité et d'arbitrage pour le citoyen amené à co-décider et co-gérer, car il heurte les principes fondamentaux de la démocratie représentative.

En conclusion, *« ...la participation n'est pas participation au pouvoir mais à la construction, à l'instruction puis à la mise en oeuvre ; il peut y avoir en amont participation à l'instruction mais pas à la décision. C'est la mobilisation de l'intelligence citoyenne »*

Nous l'avions expérimenté en 2023. A titre d'exemple :

1. La simple présence et utilisation de services ou d'activités.
 - Les adhésions sont passées de 645 (familles) à 618 entre 2022 et 2023,
 - Très fort pic d'arrivée avec le Jal'Air Jeux à la ludothèque : 187 usagers en 2022 (202 en 2023); nb de présence à la ludothèque 4616 en 2023 (3347 en 2022); nb de présences hors les murs 2202 en 2023 (1140 en 2022)
 - Augmentation de la fréquentation au LAEP : 276 h ouverture en 2022 (285 h jusqu'à sept 2023)

2. L'implication dans une instance d'information et de consultation.
 - Commissions et autres réunions : quelques 305h heures bénévoles (réunion VT, C°, projet social, forum asso, soutien divers : politique tarifaire, impayés, …)

3. La contribution momentanée à une activité ou à un projet collectif
 - Aide aux devoirs : 576h (2 personnes en 2023) / rentrée septembre 2023, 8 bénévoles sont inscrits
 - Séjours : 44h (1 personne)
 - Carnaval : 200h (10aine de personnes)
 - Enfance / jeunesse : 2 000 heures
 - LAEP : 250 h et Ludothèque : 160h
4. La collaboration « permanente » et la prise de responsabilité.
 - Un bureau composé de 6 personnes (132h)
5. La contribution aux processus de décision.
 - Un CA dont les membres sont portés à 12 membres de la société civile (11 membres en 2022) + mairies et associations

En concertation avec la Fédération des Centres Sociaux de l'Isère, nous avons aussi pu mettre en exergue les informations suivantes dans notre démarche de renouvellement.
Le niveau d'implication des habitants s'est retrouvé plusieurs fois dans l'élaboration du projet social :

1. une première fois pour mettre en avant la démarche participative mise en place dans le cadre du renouvellement. (cf rétroplanning)
2. pour l'évaluation du projet social …

Nous avons pu, avec le Conseil d'administration, entreprendre différentes démarches :
- Evaluation des actions puis des axes avec participation des groupes de bénévoles des différents secteurs
- Interpellation des habitants dans nos animations (cf annexes)
- Participation d'habitants lors de Commissions (modèle socioéconomique, info'comm)

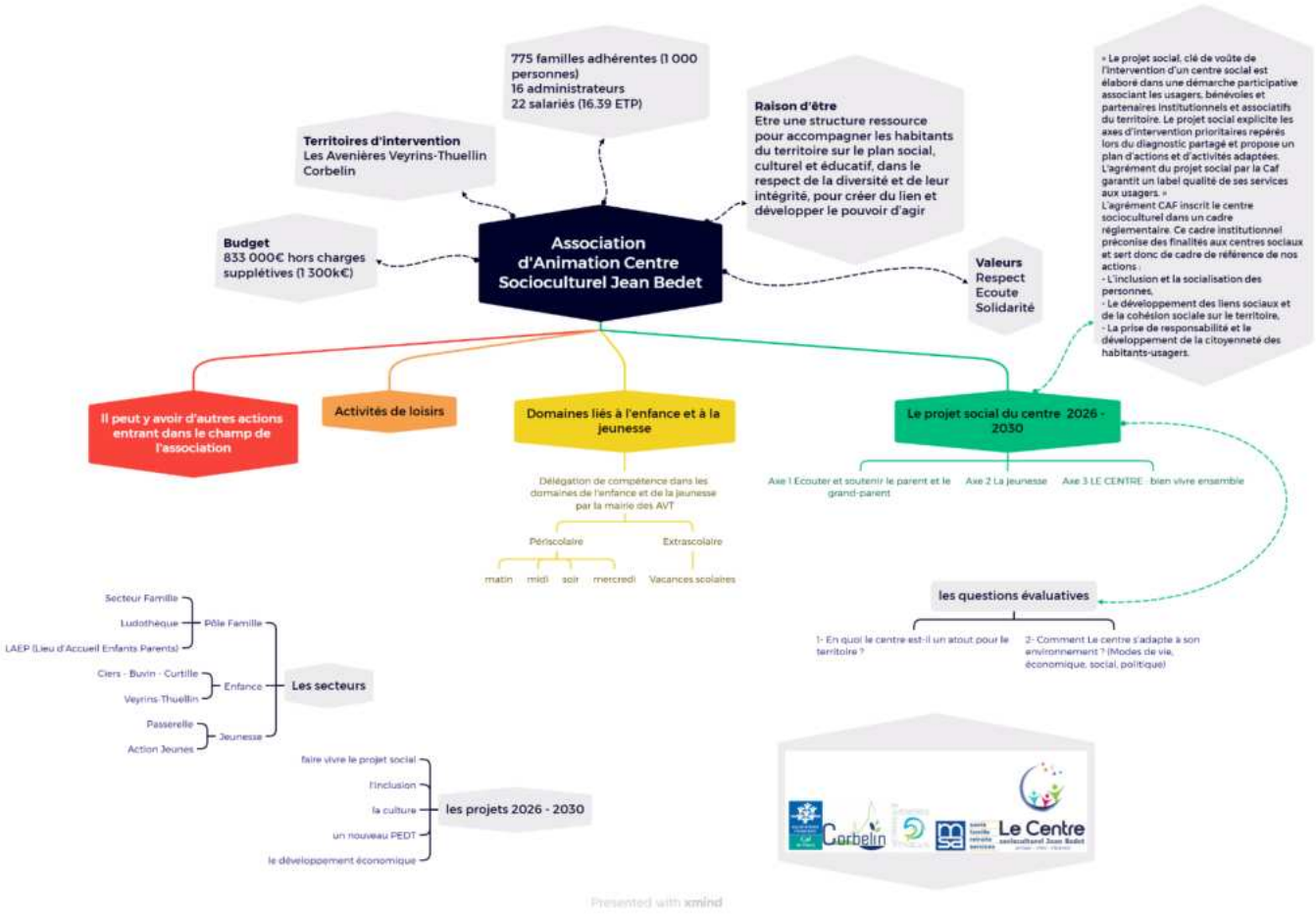
3. … et l'évolution de la participation habitante :
 - Quelques 30 adresses mails collectées d'habitants souhaitant participer aux réflexions du Centre lors de nos animations
 - Un CA renforcé et rajeuni en 2025 avec 13 habitants, 3 référents associatifs
 - Un groupe de bénévole pour le périscolaire soir d'une 10aine de personnes
 - Un groupe de bénévoles LAEP conforté à 8
 - Une belle dynamique bénévole sur le secteur famille (groupe de 14 personnes créant un projet d'habitants) et la ludothèque (5 personnes fidèles accompagnent la ludo).

Enfin, la charte bénévole (cf action de l'axe 1) n'attend plus qu'à être mise en place. Elle définit notre méthodologie pour « faire venir » des personnes parfois peu impliquées dans la vie associative. Cela passe par :
- L'accueil du bénévole
- Son information sur l'association
- Son implication aux décisions
- Les engagements de chacun
- Sa latitude à pouvoir intervenir
- Ses avantages

Vous pouvez retrouver un extrait de la charte du bénévolat en annexe.

LE PLAN D'ACTION, CALENDRIER ET PILOTAGE DU PROJET

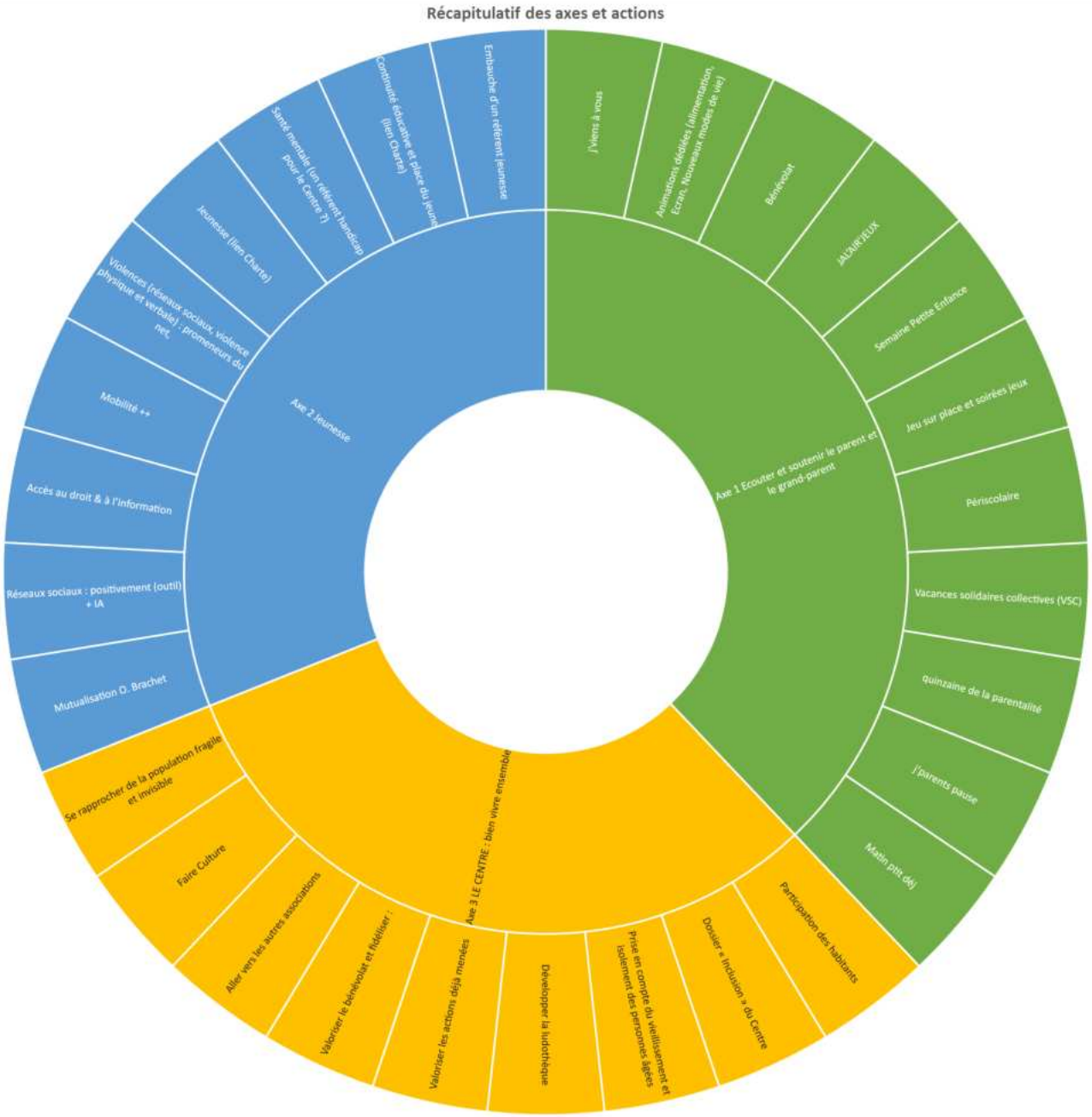
Nouvelle cartographie du Centre (cf annexe)



Récap des axes et actions

Axes	Actions	Axes	Actions	Axes	Actions
Axe 1 Ecouter et soutenir le parent et le grand-parent	Matin ptit déj	**Axe 2 Jeunesse**	Embauche d'un référent jeunesse	**Axe 3 LE CENTRE : bien vivre ensemble**	Se rapprocher de la population fragile et invisible
	j'parents pause		Continuité éducative et place du jeune (lien Charte)		Faire Culture
	quinzaine de la parentalité		Santé mentale (un référent handicap pour le Centre ?)		Aller vers les autres associations
	Vacances solidaires collectives (VSC)		Jeunesse (lien Charte)		Valoriser le bénévolat et fidéliser :
	Périscolaire		Violences (réseaux sociaux, violence physique et verbale) : promeneurs du net,		Valoriser les actions déjà menées
	Jeu sur place et soirées jeux		Mobilité ++		Développer la ludothèque

	Semaine Petite Enfance		Accès au droit & à l'information		Prise en compte du vieillissement et isolement des personnes âgées
	JAL'AIR'JEUX		Réseaux sociaux : positivement (outil) + IA		Dossier « Inclusion » du Centre
	Bénévolat		Mutualisation O. Brachet		Participation des habitants
	Animations dédiées (alimentation, Ecran, Nouveaux modes de vie)				
	j'viens à vous				



Plan d'action et calendrier

Année	Axe 1 Ecouter et soutenir le parent et le grand-parent	Axe 2 Jeunesse	Axe 3 LE CENTRE : bien vivre ensemble
2026	Consolider nos actions Fluidifier notre organisation, la transformer pour plus de souplesse, plus de responsabilisation, d'autonomie et de travailler ensemble Faire mieux en nous adaptant (méthodologie de travail) Conforter le travailler ensemble Poursuite de la démarche de soutien avec les partenaires Concrétisation des mesures de l'impact social		
	En interne : adapter les postures aux besoins via - La formation - L'esprit et la cohésion d'équipe - Un nouveau bâtiment	Analyse du territoire et son contexte (implication de la commune, choix du département et de la CAF)	Développer la relation chargées d'accueil, référente famille afin d'accueillir au mieux les habitants
	Comité de pilotage courant 2026		
2027	Réadapter nos actions au lieu Accueil dans le nouveau bâtiment Finalisation des mesures de l'impact social INAUGURATION		
	Nouvel accueil dédié	Nouvelle dynamique jeunesse	Développement des actions dans un Centre qui se veut inclusif, à l'écoute, au service de la population et renvoyant une image positive de son territoire.
Fin 2027	**Comité de pilotage intermédiaire**		
2028 à 2030	Conforter nos actions, les retirer ou les enrichir suivant les besoins et le contexte.		
2028	**3ème Comité de pilotage courant 2028**		
2029	**4ème comité de pilotage courant 2029**		
2030	Lancement du renouvellement		

Les comités

- Un **Comité Objectifs** composé d'administrateurs, de la référente famille, d'une chargée d'accueil, du responsable jeunesse, d'habitants, du directeur

Rencontres 2 fois par an (avant l'AG et en fin d'année) afin de déterminer les avancées des axes, interpeler élus ou CAF, faciliter les actions si besoin.

- Les **comités techniques** et groupes de travail avec les salariés et administrateurs du CSJB, de partenaires suivant thématique, d'habitants

Rencontres 2 fois par an (suivant besoin) sur des thématiques définies en lien avec le projet pou retravailler les actions, les annuler, en créer d'autres, ….

- Les **animations du territoire**

Profiter des animations pour questionner les habitants.

Fonctions	Axe 1 Ecouter et soutenir le parent et le grand-parent	Axe 2 Jeunesse	Axe 3 LE CENTRE : bien vivre ensemble
CA / bureau	Décide des orientations du projet social Définit la stratégie		
Direction	Pilote, supervise les actions Anime le Comité Objectifs Rend compte en CA, élus, partenaires		
Responsables	Assurent et coordonnent les actions Sont en lien entre responsables		
	Référente famille	**Responsable jeunesse**	**Direction et réf famille**

LE BUDGET

Le budget a été construit avec beaucoup d'interrogations.
Pour 2026, il sera pris en compte :

- La fin des financements MSA
- L'évolution des salaires des personnes ayant suivi des formations longues
- Et envisager :
 - Une aide à la référente famille (dans les animations via le bénévolat ou supplément d'heures) pour les années à venir
 - Un développement de notre communication (alternance + valorisation d'heures)
 - Une valorisation d'heures pour avoir un référent inclusion
 - Un 40% jeunesse
- Un développement des financements privés
- Une optimisation de notre fonctionnement interne
- La création de nouvelles animations

Nous prévoyons un résultat négatif (pour la 3ème année : 2024, 2025, 2026) mais la démarche menée entre le projet social, la charte associative, la charte bénévole, le modèle économique repensé nous permet de nous projeter dans l'avenir.

Les budgets présentés précédemment sur les différents axes ne prennent pas en compte l'AGC-ACF*18* financée par la CAF dans le cadre du projet social. En effet, le financement ACF finance de manière globale l'ensemble des actions du secteur famille. Il existe des actions qui ne sont pas prises en compte dans le projet social (ex atelier cuisine, sortie randonnée, …).
Le financement AGC est ciblé en partie sur le pilotage mais aussi sur les actions du LAEP, Ludothèque, secteur famille et autres animations de vie locale.

Pour 2027, nous sommes sur une projection financière incertaine en raison de notre arrivée dans les nouveaux locaux. Elle devrait permettre une diminution des contributions volontaires en nature et certains achats. Ils doivent permettre une clarification de nos actions sur un site.
Il nous faudra aussi créer de nouvelles collaborations notamment suite aux élections.

Nous n'avons pas travaillé de budgets pour 2028 – 2030 ; ayant trop d'incertitudes financières, politiques, économiques.

Vous retrouverez les budgets en annexe.

18 AGC : Animation Globale et Coordination
ACF : Animation Collective Famille

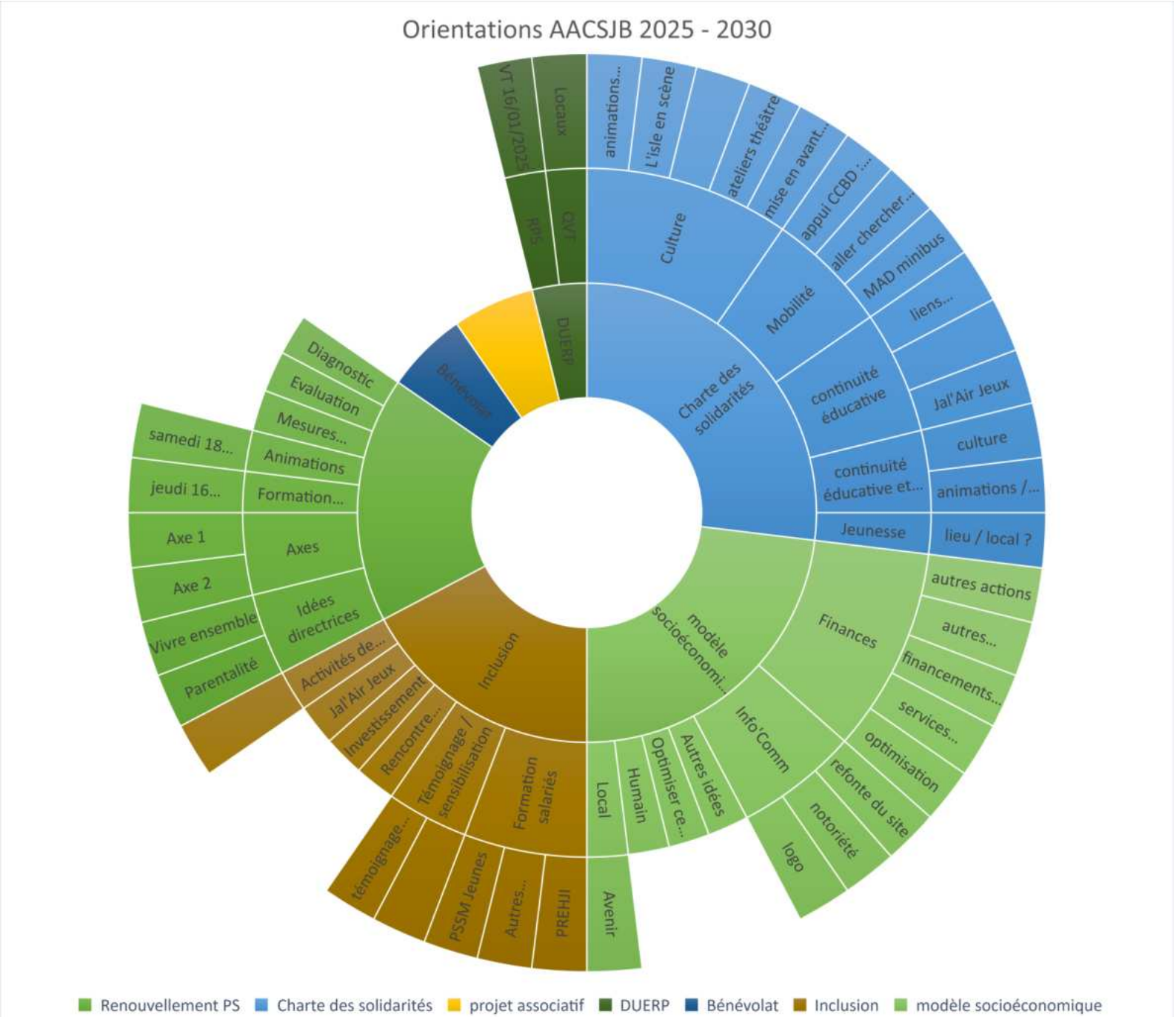
ANNEXES



Tableau des actions prévus pour le Centre socioculturel

Renouvellement PS	Diagnostic Evaluation	
	Axes	Axe 1 Axe 2
	Idées directrices	Vivre ensemble Parentalité
	Mesures d'impact social Animations Formation salariés	 Samedi 18 janvier 2025 Jeudi 16 janvier 2025
Charte des solidarités	Continuité éducative	Jal'Air Jeux Aider le parent pour les devoirs Liens partenaires
	Continuité éducative et place du jeune	 Animations / intervention Culture
	Jeunesse	Lieu / local ?
	Culture	Mise en avant actions du territoire Ateliers théâtre Offre de sorties culturelles L'isle en scène Animations culturelles
	Mobilité	MAD minibus Aller chercher les jeunes Appui CCBD : Karos, …
Projet associatif		
DUERP	QVT RPS	Locaux VT 16/01/2025
Bénévolat		
Inclusion	Formation salariés	PSSM Jeunes Autres formations PREHJI
	Activités de loisirs	Accueil enfants et jeunes
	Jal'Air Jeux	
	Témoignage / sensibilisation	Témoignage école Sensibilisation TND
	Investissement	
	Rencontre annuelle	

Modèle socioéconomique	Finances	Optimisation Services partagés Financements publics Autres financements Autres actions
	Local	Avenir
	Humain	
	Info'Comm	Logo Notoriété Refonte du site
	Optimiser ce que l'on a	



Quelques actions prévues dans le cadre de la commission modèle socioéconomique

Une marque « LE CENTRE » Gage de notoriété, accolez votre marque à la nôtre, signe de proximité, écoute, solidarité.	UN NOUVEAU BATIMENT Enjeu majeur du centre et de son indépendance, un nouveau bâtiment permettrait de nous émanciper, valoriser tant le territoire que nos actions et nos idées. Investir pour l'épanouissement des enfants et des jeunes	LA FABRIQUE DES POSSIBLES Imaginer l'avenir, tester et confronter ses idées c'est cela investir dans un labo des idées.
UN TIERS LIEU Faire émerger ses idées dans un espace multifonctions accessible et adapté aux projets : - Accompagnement à la création d'entreprise - Tests - Fabrication	L'INCLUSION Plutôt que de cataloguer ou de rejeter, développer le vivre ensemble. Nos différences nous enrichissent.	LA CULTURE A aller chercher ou à faire venir. Ouverte à tous, un accès sans limite.
INVESTIR DANS LE JEU ! Objet d'éducation, de mise en lien, rassembleur, ludique, rigolo, le jeu apporte tellement - Pour les individus Pour les entreprises[19]	LE LUDO BUS La ludothèque a une notoriété certaine sur notre territoire. Pourquoi ne pas en faire bénéficier les autres territoires ? (3 départements)	LE CARNAVAL Evènement phare de l'année sur le territoire (en général fin mars). Il accueille plus de 600 personnes.
LE JAL'AIR JEUX Evènement phare sur la période estivale (tout le mois de juillet). Il accueille 100 personnes par jour.	LES VOYAGES et VIREES FAMILLES - Certaines familles ne sont pas en possibilité de s'extraire de leur environnement. Vous connaissez peut-être ces personnes …	
LES PROJETS JEUNES Principe même d'émancipation pour retrouver des jeunes autonomes, émancipés, plus responsables grâce à leurs projets.	LONG SEJOUR AU MOIS D'AOÛT Imaginer des enfants et des jeunes encadrés par une équipe spécifique d'animateurs durant 3 semaines au mois Août dans un cadre bucolique (bâtiment en dur + tente).	

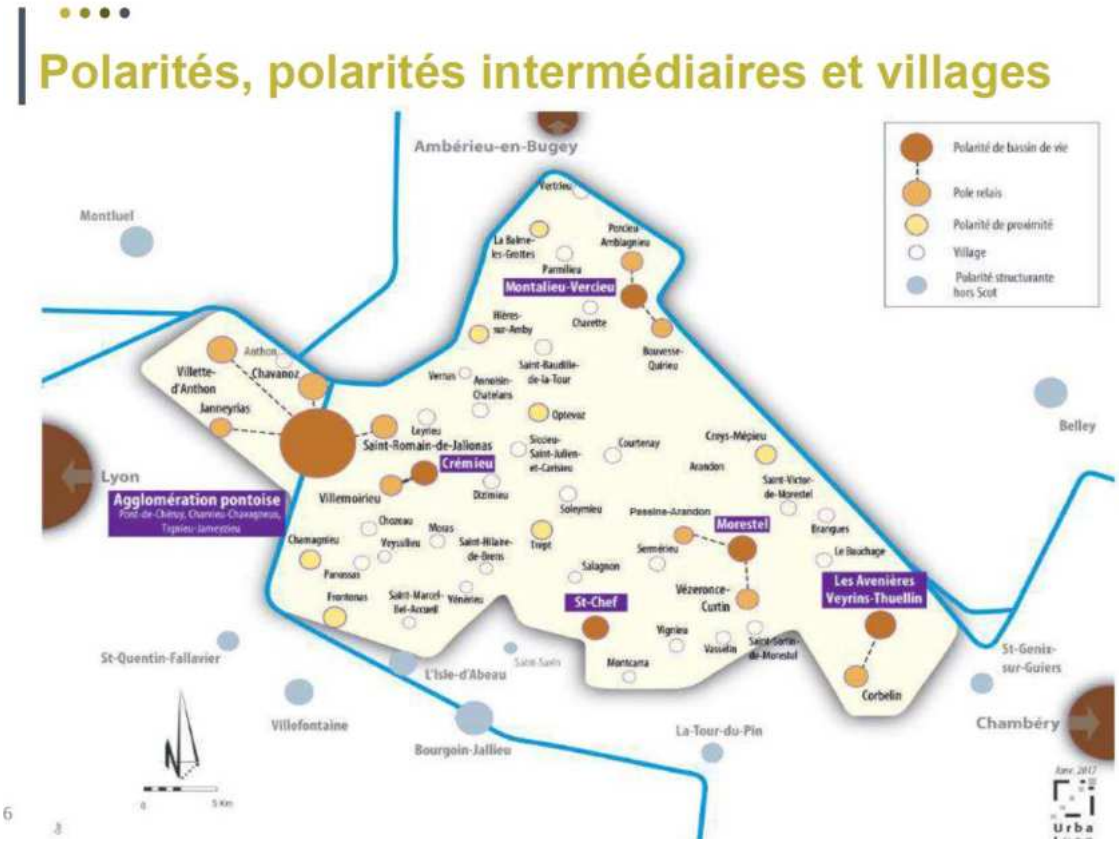
19 Voir notre programmation

Cartographie du territoire

Le bassin de vie

Les Avenières Veyrins-Thuellin est le territoire d'intervention majoritaire du centre socioculturel. La commune compte **7930** habitants au 1er janvier 2021. Les deux anciennes communes ont fusionné le 1er janvier 2016 pour former la commune nouvelle « Les Avenières Veyrins-Thuellin ». Suite à la fusion de 3 intercommunalités – Pays des Couleurs, Balmes Dauphinoises, Isle Crémieu – le territoire est maintenant situé au sud- est de la nouvelle communauté de communes « les Balcons du Dauphiné », créée le 1er janvier 2017. Sa particularité est de ne pas avoir un pôle urbain important mais d'être structurée autour de 6 bassins de vie dont Les Avenières Veyrins-Thuellin.





Corbelin est une commune limitrophe des Avenières-Veyrins-Thuellin sur laquelle nous intervenons également. Elle compte **2235** habitants.

Du fait de la superficie des 2 communes réunies, notre territoire d'intervention est particulièrement étendu. Cela nécessite de prévoir des déplacements pour aller à la rencontre des habitants et inversement. **Il y a donc un réel enjeu autour de la mobilité sur notre territoire.**

Tableau comparatif des superficies et du nombre d'habitants en fonction des communes :

Ville	**Les Avenières Veyrins-Thuellin**	**Corbelin**	**Morestel**	**La Tour-du-Pin**
Superficie en km2	41,56	12.14	8,03	4,77
Nombre d'habitants*	7930	2235	4469	8080

*Source Insee

L'influence du Centre socioculturel est intrinsèquement liée au territoire administré par la Communauté de communes des Balcons du Dauphiné. On observe en effet des adhésions couvrant une large partie de ce territoire. Il est aussi à noter la présence d'adhérents provenant des Vals du Dauphiné, même si ceux-ci sont en minorité.

Adhérents de l'AACSJB en 2024

1078 personnes + 100 personnes du LAEP (anonymes)

Dont 68 personnes de Corbelin (soit 6.31% des adhérents) et 915 personnes des Avenières Veyrins-Thuellin (soit 84.88 % des adhérents)

Les autres communes représentent 8.53% des adhérents (Brégnier-Cordon, Champagneux, Dolomieu, La Bâtie Montgascon, Le Pont de Beauvoisin, Vézeronce-Curtin, Aoste, Grolée, Romagnieu, Saint André le Gaz, Izieu, St Jean d'Avelanne, Faverges, Les Abrets, Granieu, Vignieu, St Genix, Morestel, St Sorlin et St Victor de Morestel, Voiron, Chimilin, Sermérieux, Briord, Grenoble, Le Passage)

775 familles

Dont 41 familles de Corbelin et 617 familles des Avenières Veyrins-Thuellin

En comparaison avec les années précédentes, les adhérents des Avenières Veyrins-Thuellin ont diminué de 4%, les adhérents de Corbelin ont augmenté de 2%, tout comme les adhérents des communes extérieures.

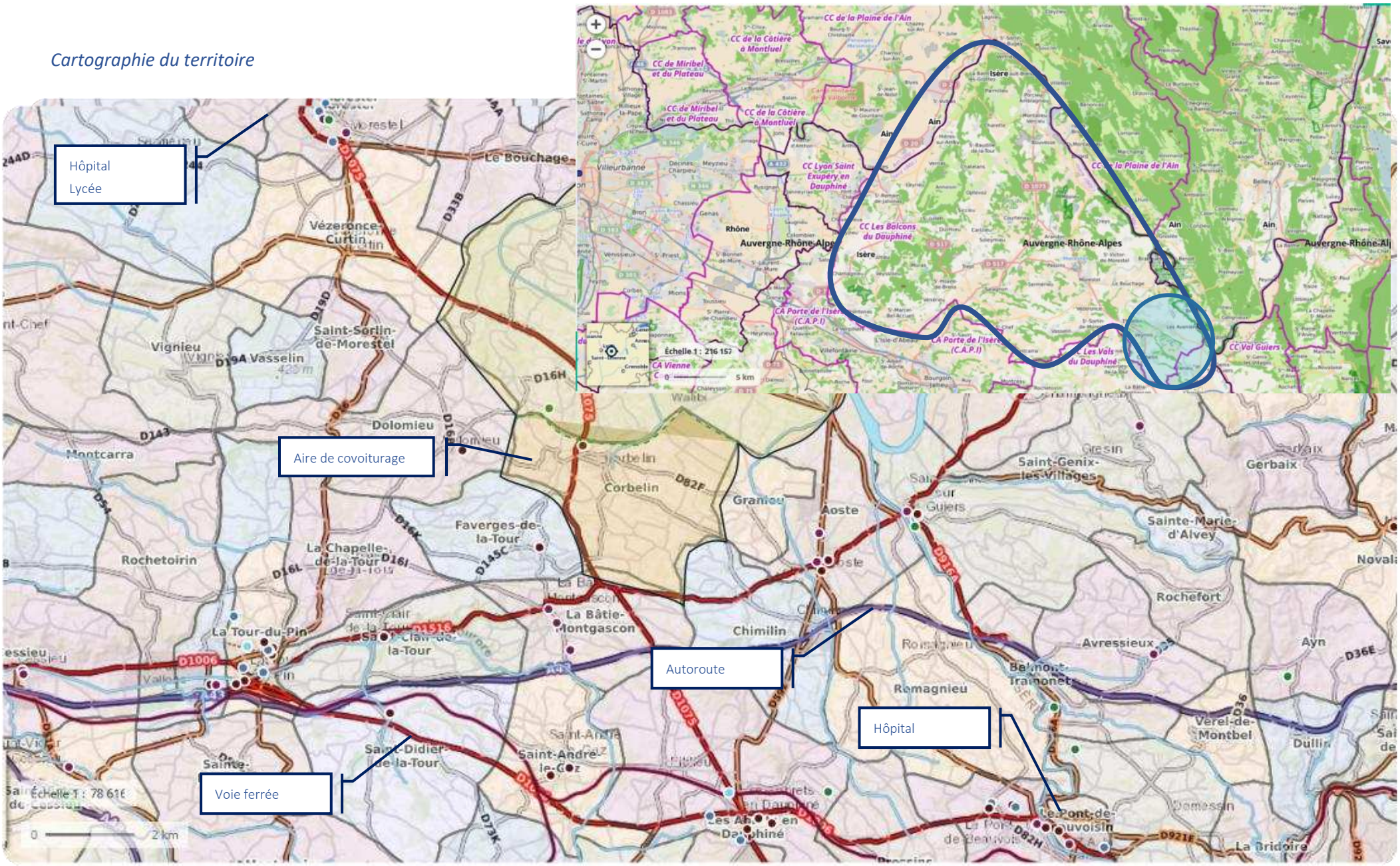
Nos adhésions sont principalement liées au secteur enfance (périscolaire, extrascolaire). Les données liées au LAEP permettent d'identifier les personnes venant au LAEP mais de manière anonyme.

L'association touche :

11.82% de la population des Avenières

34.41% des enfants et 24% des jeunes du territoire.

Cartographie du territoire



Les indicateurs démographiques et conditions de vie

Les indicateurs démographiques

Les indicateurs démographiques montrent l'évolution de la population.

Les données INSEE nous indiquent une diminution de la variation annuelle moyenne de la population (2014 – 2020 : 0.4 / 2015 – 2020 : 0.1) et du taux de natalité (2014 – 2020 : 10.2 / 2015 – 2020 : 9.8) pour LAVT*20*. A contrario, pour la commune de Corbelin, la variation annuelle moyenne de la population augmente (2014 – 2020 : 0.5 / 2015 – 2020 : 0.8). Le taux de natalité diminue (2014 – 2020 : 10.1 / 2015 – 2020 : 9.7)

La répartition par âge et sexe

Nous retrouvons une répartition équitable entre les différentes tranches d'âge (jusqu'à 74 ans) sauf pour les 15 – 29 ans, moins nombreux sur le territoire. Cela peut notamment s'expliquer par la migration de ces populations vers les pôles urbains pour faire leurs études ou trouver un premier emploi.

La population présente sur notre territoire est vieillissante. La part des 45 à 74 ans est relativement importante même si les chiffres départementaux montrent aussi la même tendance.

L'enjeu du vieillissement de la population est particulièrement important sur notre territoire. Il convient donc au Centre ainsi qu'aux autres acteurs locaux de réfléchir à la manière dont ils peuvent accompagner au mieux ce phénomène. D'ores et déjà nous répondons à cet enjeu de territoire notamment via « Info Clic ». Cette action répond en partie à une demande de la population sénior d'activités pour sortir de l'isolement.

Si le Centre social souhaite adapter au mieux ses propositions au public, il devra donc, pour les prochaines années, prendre en compte ce public senior. En effet, on constate que le vieillissement de la population est une tendance qui se confirme depuis 2009. Elle était déjà évoquée dans le précédent projet et devra trouver sa place dans le prochain.

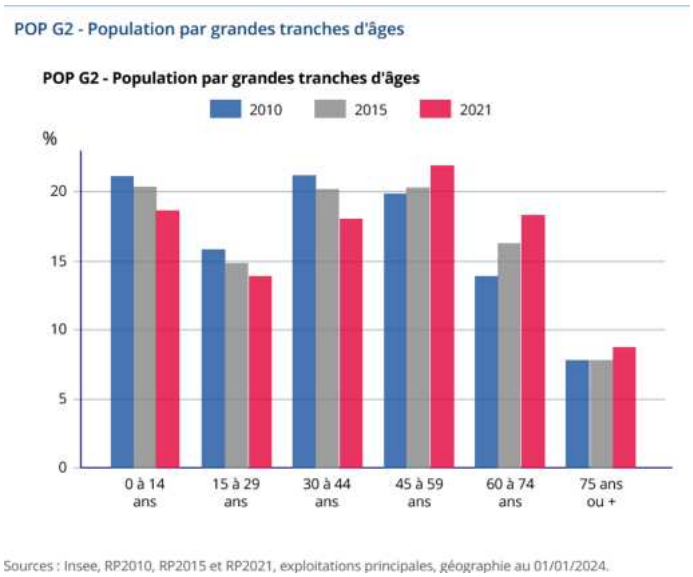
A contrario, les jeunes sont très bien représentés dans les effectifs du Centre. En cumul, 258 adolescents sont concernés par des animations de l'Action Jeunes soit 28.20% des adhérents. Ils restent toutefois un sujet de préoccupation, comme nous le verrons ultérieurement.

% Population par sexe et âge LAVT - 2021		
Âge	**Hommes**	**Femmes**
0 à 14 ans	19,3	18,2
15 à 29 ans	14,8	13
30 à 44 ans	18	18,2
45 à 59 ans	22,7	21,4
60 à 74 ans	17,8	19
75 à 89 ans	6,8	9,3
90 ans ou plus	0,5	0,9

% Population par sexe et âge Corbelin - 2021		
Âge	**Hommes**	**Femmes**
0 à 14 ans	18,2	18,9
15 à 29 ans	17	13,8
30 à 44 ans	18,9	18,5
45 à 59 ans	21,1	20,6
60 à 74 ans	18	18,8
75 à 89 ans	6,7	8,3
90 ans ou plus	0,2	1

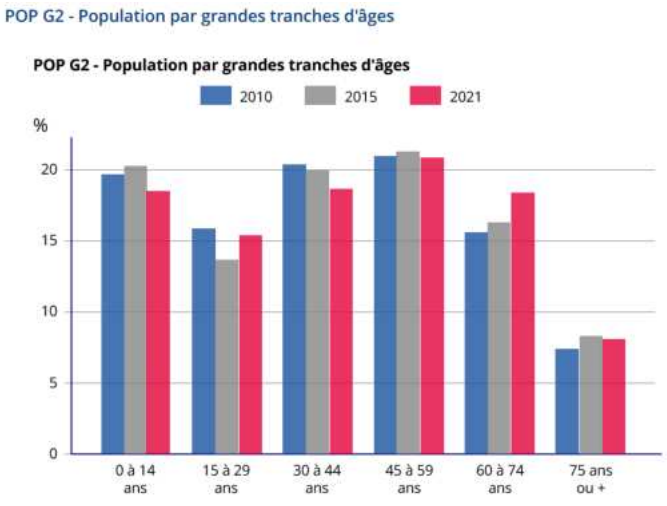
20 LAVT : Les Avenières Veyrins-Thuellin

Les Avenières Veyrins-Thuellin



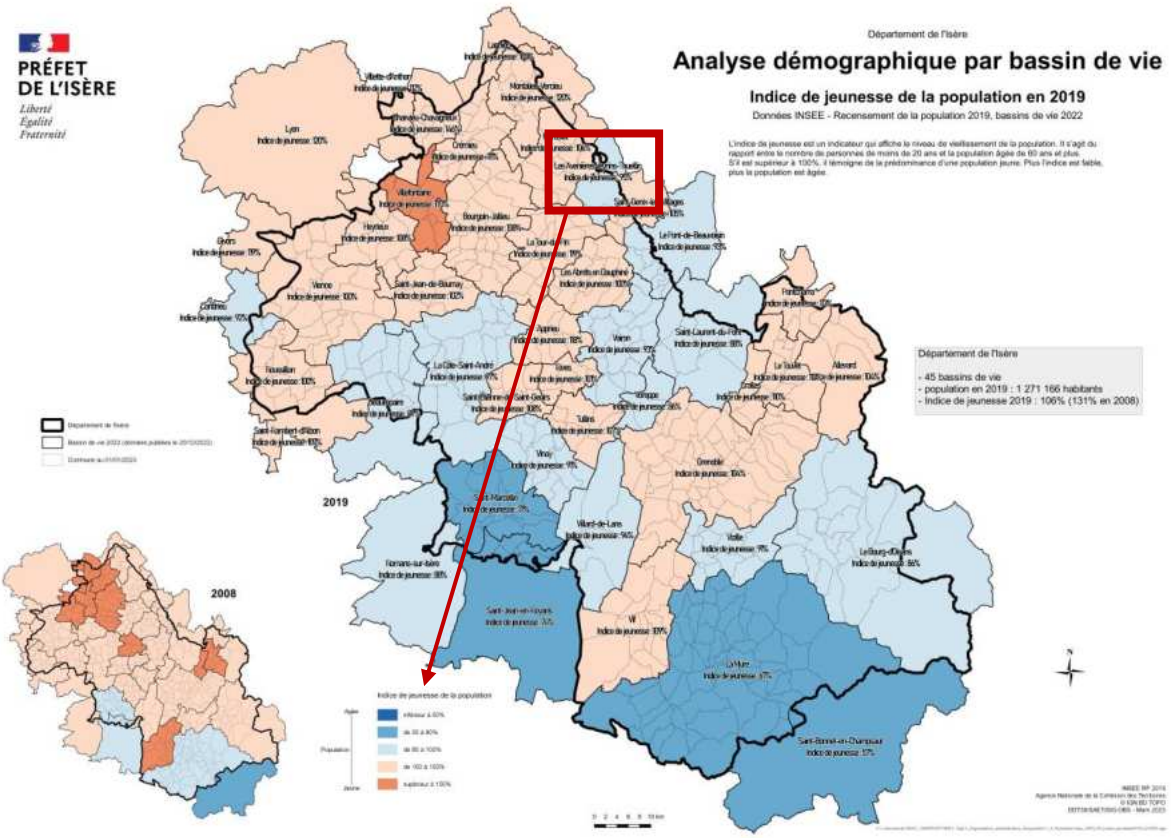
Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations principales, géographie au 01/01/2024.

Corbelin



Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations principales, géographie au 01/01/2024.

En 2019, l'indice de jeunesse de la population aux Avenières Veyrins-Thuellin et Corbelin était de 95%. Celui-ci détermine le niveau de vieillissement de la population (rapport entre le nombre de personnes de moins de 20 ans et la population âgée de 60 ans et plus. S'il est inférieur à 100%, il témoigne de la prédominance d'une population âgée.



La composition des ménages[21]

FAM T1 - Ménages selon leur composition aux Avenières Veyrins-Thuellin

Type de ménages	Nombre de ménages						Population des ménages		
	2010	%	2015	%	2021	%	2010	2015	2021
Ensemble	2 994	100,0	3 199	100,0	3 433	100,0	7 334	7 683	7 746
Ménages d'une personne	810	27,1	914	28,6	1 098	**32,0**	810	914	1 098
Hommes seuls	390	13,0	365	11,4	505	14,7	390	365	505
Femmes seules	420	14,0	548	17,1	593	17,3	420	548	593
Autres ménages sans famille	49	1,6	65	2,0	25	0,7	114	151	51
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :	2 135	71,3	2 220	69,4	2 310	**67,3**	6 410	6 619	6 598
Un couple sans enfant	903	30,1	953	29,8	1 034	**30,1**	1 825	1 971	2 126
Un couple avec enfant(s)	1 022	34,1	1 022	31,9	926	**27,0**	4 029	4 018	3 553
Une famille monoparentale	211	7,0	245	7,7	350	**10,2**	556	630	918

Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2024.

FAM T1 - Ménages selon leur composition à Corbelin

Type de ménages	Nombre de ménages						Population des ménages		
	2010	%	2015	%	2021	%	2010	2015	2021
Ensemble	866	100,0	954	100,0	1 007	100,0	2 125	2 227	2 337
Ménages d'une personne	224	25,9	285	29,8	284	**28,2**	224	285	284
Hommes seuls	98	11,4	150	15,7	137	13,6	98	150	137
Femmes seules	126	14,5	135	14,1	147	14,6	126	135	147
Autres ménages sans famille	39	4,5	20	2,1	15	1,5	79	55	30
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :	602	69,5	649	68,1	708	**70,3**	1 822	1 887	2 023
Un couple sans enfant	240	27,7	255	26,7	319	**31,7**	488	514	643
Un couple avec enfant(s)	287	33,2	305	31,9	290	**28,8**	1 122	1 153	1 109
Une famille monoparentale	75	8,6	90	9,4	99	**9,8**	212	220	270

Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2024.

Nous constatons un taux important de personnes seules (une moyenne d'1/3 de la population). Les personnes seules ont majoritairement plus de 65 ans.

2021	LAVT	Corbelin
15 à 19 ans	1,2	1.5
20 à 24 ans	8,7	11.7
25 à 39 ans	9,9	10.6
40 à 54 ans	14,1	8.6
55 à 64 ans	20,4	19.1
65 à 79 ans	**25,1**	**20.6**
80 ans ou plus	**53,4**	**40.7**

Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations principales, géographie au 01/01/2024.

21 Un ménage, au sens statistique du terme, désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté (en cas de colocation, par exemple). Un ménage peut être composé d'une seule personne

Le statut conjugal*22* est majoritairement les couples mariés (47% en moyenne). Viennent ensuite les célibataires pour 21%. Les personnes pacsées, veuves, divorcées, ou en concubinage sont à 11%.

Les indicateurs de situation de vie

Nous avons repris quelques indicateurs de territoire (via le site BALISES)
Les données ont été revues au 1er avril 2024 (en comparaison de l'étude faite en octobre 2023)

Catégories et indicateurs	Corbelin Ensemble Taux (%)	LAVT Ensemble Taux (%)	CCBD Ensemble Taux (%)	Département Ensemble Taux (%)
1-6 Ménage dont la famille principale est monoparentale	9,7	10,2	9.1 Augmentation de 8.5 à 9.1	9.1
1-7 Ménage de personne vivant seule	28.9 Diminution de 31,6 à 28.9	31,4	26,6	35
1-8 Population de 15 ans et plus non scolarisée sans diplôme	16.8 Diminution de 20,6 à 16.8	22,8	18.5 Diminution de 19,9 à 18.5	19.2
1-9 Population d'agriculteurs exploitants actifs de 15 à 64 ans	0 ¤	1,0	1,0	0.7
1-11 Population de cadres et professions intellectuelles supérieures actifs de 15 à 64 ans	13.7 Augmentation de 11,4 à 13.7	10,7	13.1 Augmentation de 12,4 à 13.1	19
1-14 Population d'ouvriers actifs de 15 à 64 ans	31.3	32,8	25,2	20.3
3-4 Population couverte par les allocataires de moins de 65 ans et non étudiants à bas revenus	9.8 Diminution de 12,4 à 9.8¤	10.6 Diminution de 12,3 à 10.6¤	8.6 Diminution de 9,7 à 8.6¤	14.4

Les indicateurs nous paraissent intéressants et montrent qu'une partie de la population des Avenières Veyrins-Thuellin, Corbelin, vit seule, n'a pas forcément de diplômes, est pour un tiers de public ouvrier.

En grande majorité, la population vit sur le territoire dans une résidence principale de type maison dont le foyer est propriétaire. Nous constatons une population ancrée sur son territoire avec une faible mobilité puisque les propriétaires de résidence le sont depuis en moyenne 20 ans alors que les locataires le sont pendant 7 ans.

Quelques 850 personnes (toutes communes confondues) vivent en HLM en 2021.

22 La situation conjugale d'une personne au regard de la loi peut être célibataire, mariée, veuve, divorcée.

Résidences principales selon le statut d'occupation

LOG T7 - Résidences principales selon le statut d'occupation								
	2021 LAVT				**2021 Corbelin**			
Statut d'occupation	**Nombre**	**%**	**Nombre de personnes**	**Ancienneté moyenne d'emménagement en année(s)**	**Nombre**	**%**	**Nombre de personnes**	**Ancienneté moyenne d'emménagement en année(s)**
Ensemble	3 431	100,0	7 729	15,9	1 002	100.0	2325	17.3
Propriétaire	2 477	72,2	5 824	19,4	762	76,0	1 852	20,2
Locataire	902	26,3	1 806	6,6	226	22,5	451	7,3
dont d'un logement HLM loué vide	*385*	*11,2*	*724*	*7,6*	*58*	*5,8*	*124*	*11,6*
Logé gratuitement	52	1,5	99	13,8	15	1,5	22	16,5

Les indicateurs de pauvreté

Les allocataires RSA

Le tableau ci-dessous indique le nombre de personnes allocataires RSA.

		Nombre d'allocataires du RSA (communes)			*Nombre d'allocataires du RSA (communes)*
libgeo	**an**	**alloc_rsa_com**	**libgeo**	**an**	**alloc_rsa_com**
Les Avenières Veyrins-Thuellin	2016	111	Corbelin	2016	26
	2017	103		2017	31
	2018	108		2018	37
	2019	110		2019	36
	2020	106		2020	35
	2021	88		2021	29
	2022	**90**		2022	**30**

https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/nombre-dallocataires-du-rsa-communes

Les données CAF

Les informations précédentes peuvent être complétée par les données de la CAF (ensemble des allocataires percevant au moins une allocation CAF)

Les allocations concernent 5 grands domaines :

Vie personnelle : Paje (Prestation d'accueil du jeune enfant), Af (Allocations familiales), Allocation de soutien familial (Asf), Allocation de rentrée scolaire, Cmg (Complément de mode de garde) ...

Vie professionnelle : Prime d'activité, RSA (Revenu de solidarité active) ...

Logement : Aides au logement, APL, Logement étudiant, Prime de déménagement, Prêt à l'amélioration de l'habitat...

Handicap : Aah (Allocation aux adultes handicapés), Aeeh (Allocation d'éducation de l'enfant handicapé), Ajpp (Allocation journalière de présence parentale) ...

Accident de vie : Aide en cas de décès d'enfant, la complémentaire santé solidaire

Pour rappel en 2023 : (ces chiffres définissent le nombre d'allocataires fragiles)

SMIC net mensuel 1,33€

Seuil de Bas revenus 1,25€

Concernant les données CAF, certaines méritent d'être traitées.

La CAF couvre quelques 4 500 personnes sur le territoire (45% de la population des Avenières Veyrins-Thuellin et de Corbelin). Les allocataires sont majoritairement les 40 – 59 ans. Les jeunes sont peu touchés par les aides de la CAF (à l'inverse du département). Si nous cumulons le nombre d'allocataires composant une famille monoparentale nous serions à 271 allocataires. 682 allocataires avec enfants ont un quotient familial (QF)*23* inférieur au SMIC.

Données générales

	CC LES BALCONS DU DAUPHINE		LES AVENIERES VEYRINS THUELLIN		CORBELIN	
Donnée	**Effectif allocataires**	**Répartition**	**Effectif allocataires**	**Répartition**	**Effectif allocataires**	**Répartition**
NB MONOPARENTS AVEC 1 ENFANT	861	7,0%	**97***	7,6%	**27***	7,1%
NB MONOPARENTS AVEC 2 ENFANTS	745	6,1%	**81***	6,4%	**20***	5,3%
NB MONOPARENTS AVEC 3 ENFANTS ET PLUS	255	2,1%	**39***	3,1%	**7***	1,8%

En matière de précarité, 565 allocataires sont considérés comme fragiles.

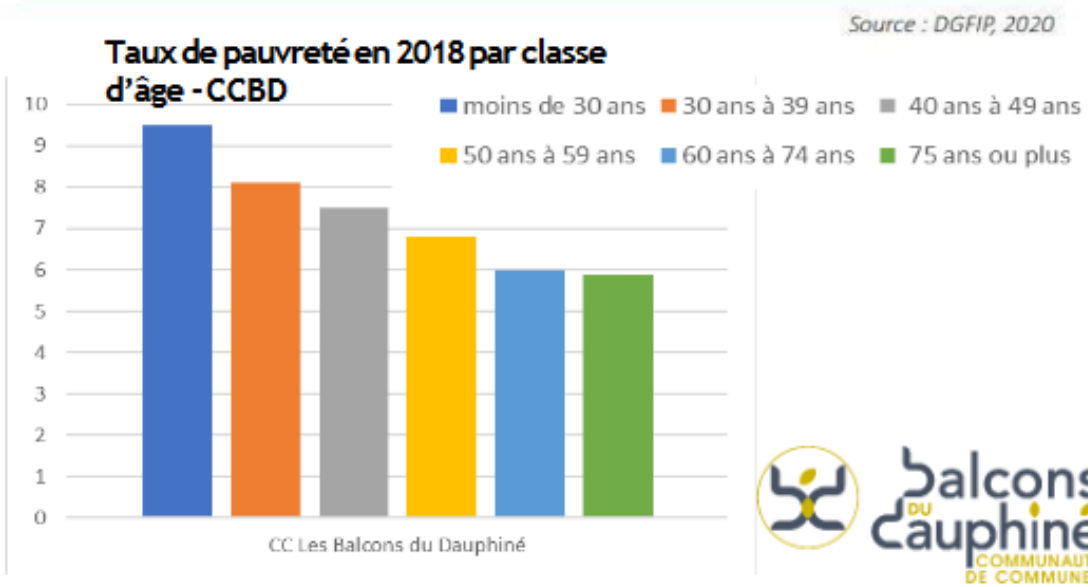
Données générales

	CC LES BALCONS DU DAUPHINE		LES AVENIERES VEYRINS THUELLIN		CORBELIN	
Données	Effectif allocataires	Répartition	Effectif allocataires	Répartition	Effectif allocataires	Répartition
NB ALLOCATAIRES A BAS REVENUS*	2 588	22,0%	350	29,2%	91	24,5%
NB PERSONNES COUVERTES* PAR ALLOCATAIRES A BAS REVENUS	6 075	(-)	**816***	(-)	**203***	(-)
NB ALLOCATAIRES FRAGILES*	1 335	11,3%	159*	13,3%	38*	10,2%
NB PERSONNES COUVERTES* PAR ALLOCATAIRES FRAGILES	3 862	(-)	**466***	(-)	**99***	(-)
NB ALLOCATAIRES DEPENDANTS*	1 168	9,9%	164	13,7%	44	11,9%

23 Le QF =1/12e des ressources annuelles + prestations familiales mensuelles perçues / nombre de parts

Ces chiffres nous alertent sur la paupérisation des habitants sur le territoire (plus impactés aux Avenières Veyrins-Thuellin qu'à Corbelin). Nous pourrions établir un profil en supposant que la personne allocataire CAF aurait plus de 40 ans, serait majoritairement une famille monoparentale (avec enfant) avec un QF inférieur au SMIC. Ces personnes peuvent toutefois être identifiées puisque les données pourraient correspondre à environ 400 personnes sur les Avenières Veyrins-Thuellin et 100 personnes Corbelin.

Les données suivantes sont extraites des indications de la CCBD sur l'analyse du territoire. Nous n'avons pas retrouvé de données plus récentes.

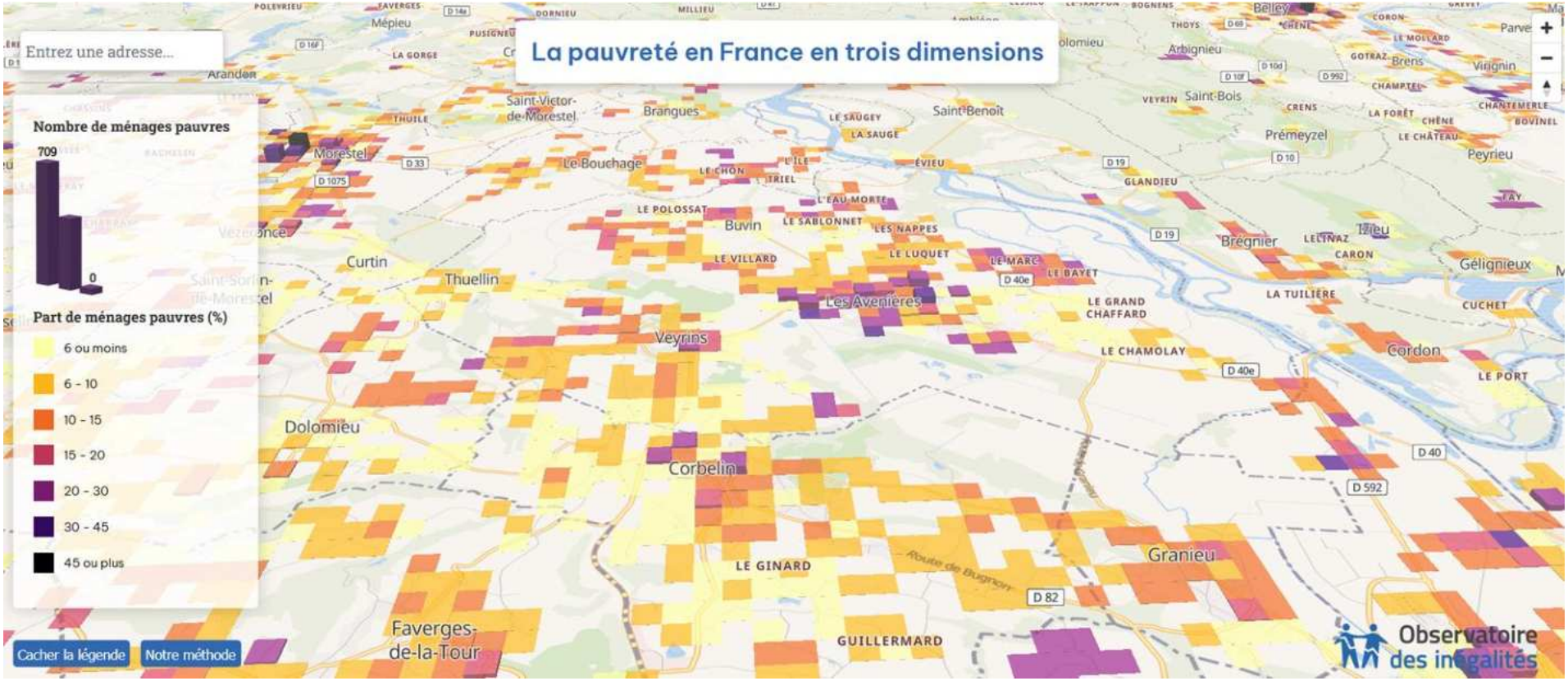


Indicateurs de fragilité sociale (en %)

Indicateurs	CC Les Balcons du Dauphiné	Les Avenières Veyrins-Thuellin
Part des 0-17 ans dans une famille sans actif occupé - 2019	4,9	7,8
Part de la population de moins des 65 ans à bas revenu - 2021	10,0	12,5

Source : Insee, Recensement de la population (RP) exploitation principale et complémentaire ; Cnaf, Fichiers des allocataires des CAF

L’indicateur de pauvreté est aussi donné via cette cartographie via l’Observatoire des inégalités



Nous identifions les secteurs sur lesquels l’association pourrait se positionner.
Cette démarche pour « aller vers » ces secteurs a été travaillé avec les CCAS et le CMS.

Le revenu médian

Les éléments suivants montrent un revenu médian inférieur à 25 000€. Un taux de pauvreté qui touche prioritairement les jeunes de moins de 30 ans.

Données sur les ménages fiscaux pour l'année 2018 (données réactualisées en 2024) *Source Insee

	Les Avenières Veyrins-Thuellin	**Corbelin**	**Isère**
Médiane du revenu[24] disponible par unité de consommation (en euros)	21 720 (en 2018) **22 860** (donnée récupérée en 2024 pour l'année 2021)	**23 280** (donnée récupérée en 2024 pour l'année 2021)	22 950 (en 2018) **24 270** (donnée récupérée en 2024 pour l'année 2021)
Part des ménages fiscaux imposés (en %)	51	56	54,9

Ces données nous paraissent intéressantes car elles corroborent la fragilité financière de la population sur le territoire (principalement des Avenières Veyrins-Thuellin). La variation d'augmentation du salaire médian augmente plus en Isère (5.43%) qu'aux Avenières Veyrins-Thuellin (4.98%).

Revenus	Commune : Les Avenières Veyrins-Thuellin (38022)	Commune : Corbelin (38124)	EPCI : CC Les Balcons du Dauphiné (200068542)
Nombre de ménages fiscaux en 2021	3 386	954	31 466
Part des ménages fiscaux imposés en 2021, en %	51	56	58,3
Médiane du revenu disponible par unité de consommation en 2021, en euros	22 860	23 280	24 770
Taux de pauvreté en 2021, en %	9		7,1

Avertissement : Pour des raisons de secret statistique, certains indicateurs peuvent ne pas être renseignés. A cause de l'absence de données de certains DOM, le niveau France n'est pas disponible (voir les données niveau France métropolitaine).

Sources : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal en géographie au 01/01/2024

Est-ce que ce qui caractérise la population (Population vieillissante, précarité, familles monoparentales et personnes vivant seules, population d'ouvriers, fragilités sociales) a un impact sur les sujets suivants (la mobilité et la disponibilité des commerces comme sur l'impact sur l'éducation) et inversement ?

24 La médiane du revenu disponible correspond au niveau au-dessous duquel se situent 50 % de ces revenus. C'est de manière équivalente le niveau au-dessus duquel se situent 50 % des revenus. Le revenu disponible est le revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner.

Dynamisme économique et emploi

Activité économique, Emploi et chômage

Emploi – Chômage au sens du recensement	Commune : Les Avenières Veyrins-Thuellin (38022)	Commune : Corbelin (38124)	EPCI : CC Les Balcons du Dauphiné (200068542)
Emploi total (salarié et non salarié) au lieu de travail en 2021	2 241	458	18 514
dont part de l'emploi salarié au lieu de travail en 2021, en %	*84,5*	*78,1*	*80,2*
Variation de l'emploi total au lieu de travail : taux annuel moyen entre 2015 et 2021, en %	1,6	-0,9	1,0
Taux d'activité des 15 à 64 ans en 2021	77,5	80,8	79,7
Taux de chômage des 15 à 64 ans en 2021	9,8	9,7	8,0
Sources : Insee, RP2015 et RP2021 exploitations principales en géographie au 01/01/2024			

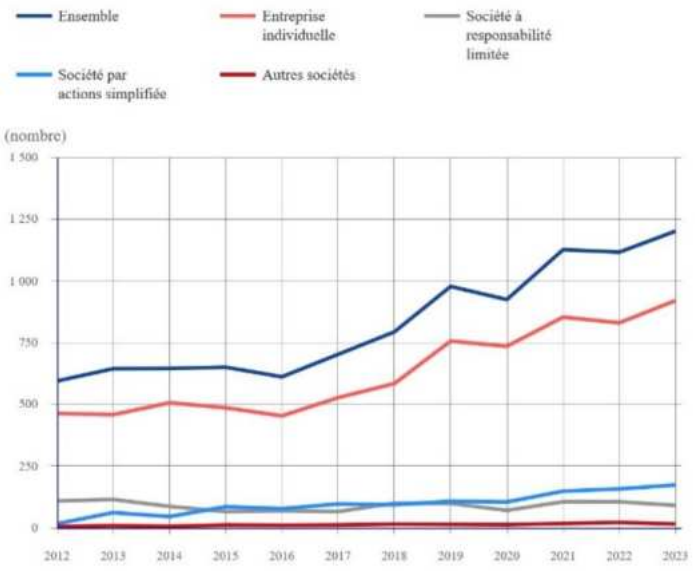
Données brut déc 2024 France Travail pour les communes de plus de 5 000 habitants

	Hommes				Femmes				
DE inscrits en fin de mois	-25 ans	25 – 49 ans	+ 50 ans	Total	-25 ans	25 – 49 ans	+ 50 ans	Total	TOTAL
Les Avenières 38630	40	170	60	270	40	170	100	310	580

La catégorie socioprofessionnelle la plus représentée sur la commune est celle des ouvriers. Cet élément est à mettre directement en lien avec le tissu économique de la région basé en grande partie sur l'industrie. On retient également le nombre important d'emplois présents sur notre commune, qui s'élève à plus de 2 000 postes.
Par rapport au département, nous observons que la population de notre commune a des caractéristiques dites rurales et industrielles. Elle possède en comparaison moins de professions intermédiaires ainsi que de cadres et professions intellectuelles supérieures. Ces personnes sont donc contraintes de se déplacer vers des pôles économiques plus importants pour aller travailler.

Nous pouvons supposer que ces importants mouvements pendulaires les rendent susceptibles d'utiliser des services périscolaires ou d'accueils de loisirs mis en place par le Centre pour leurs enfants.

Le taux d'emploi sur le territoire est bon même si l'augmentation du chômage devrait nous alerter sur de futures évolutions sur le plan économique.
Les créations d'entreprise progressent notamment grâce au bond des créations d'entreprises individuelles (cf graphique Évolution des créations d'entreprises sur la CCBD de 2012 à 2023). ➲



Nous constatons une différence entre le taux d'emploi défini par l'INSEE en 2021 et celui défini par France Travail (6% sur les Balcons du Dauphiné en 2024). Nous n'avons pas de données plus précises pour les Avenières Veyrins-Thuellin et Corbelin.

Nous pouvons nous baser sur le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois en décembre 2024 et nous dire qu'en cumulé nous avons 80 jeunes sans emploi et un total de 580 personnes sans emploi toutes catégories (A, B, C, D, E).

Le territoire reste tout de même actif puisqu'en 2021, 542 établissements économiquement actifs étaient installés sur les Avenières Veyrins-Thuellin et 172 pour Corbelin*25*. La commune des Avenières Veyrins-Thuellin bénéficie effectivement d'une place de choix puisqu'elle se trouve entre différents bassins économiques majeurs : Lyon, Grenoble et Chambéry. Elle est aussi à proximité de grands axes routiers et autoroutiers qui lui confèrent son statut de carrefour.

Le dynamisme économique de la commune s'est construit historiquement à travers le développement de l'activité textile dans la région et plus largement de l'activité industrielle. Actuellement, les secteurs porteurs sont le commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration. Le deuxième secteur concerne la construction. La commune accueille d'importantes entreprises telles que Hexcel, Sigma, Carrel énergies, Walibi, Mermet, Centre de formation IFOPSE, et donc une forte présence du secteur industriel (16,3% des emplois en Isère contre une moyenne nationale de 13,8% selon l'Insee). Le reste de l'activité économique de la commune n'en est pas moins diversifié. On trouve aussi d'autres entreprises pourvoyeuses d'emplois dans les communes avoisinantes comme Aoste.

Nous retrouvons donc de l'industrie dans un cadre rural (les exploitations agricoles concernent 2,7% de la population active alors que la moyenne de l'Isère frôle 1%) ce qui peut rendre le cadre de vie agréable.

25 Source INSEE, système d'information sur la démographie d'entreprises (SIDE) en géographie au 01/01/2024.

Il existe aussi des commerces et de l'artisanat.

Données : https://www.eterritoire.fr/territoires/auvergne-rhone-alpes/isere/les-avenieres-veyrins-thuellin/38022/14709?cadre-vie=commerces-et-services

LAVT

2 zones industrielles

2 zones artisanales

14 entreprises industrielles, 92 artisans

83 % d'export international pour Mermet

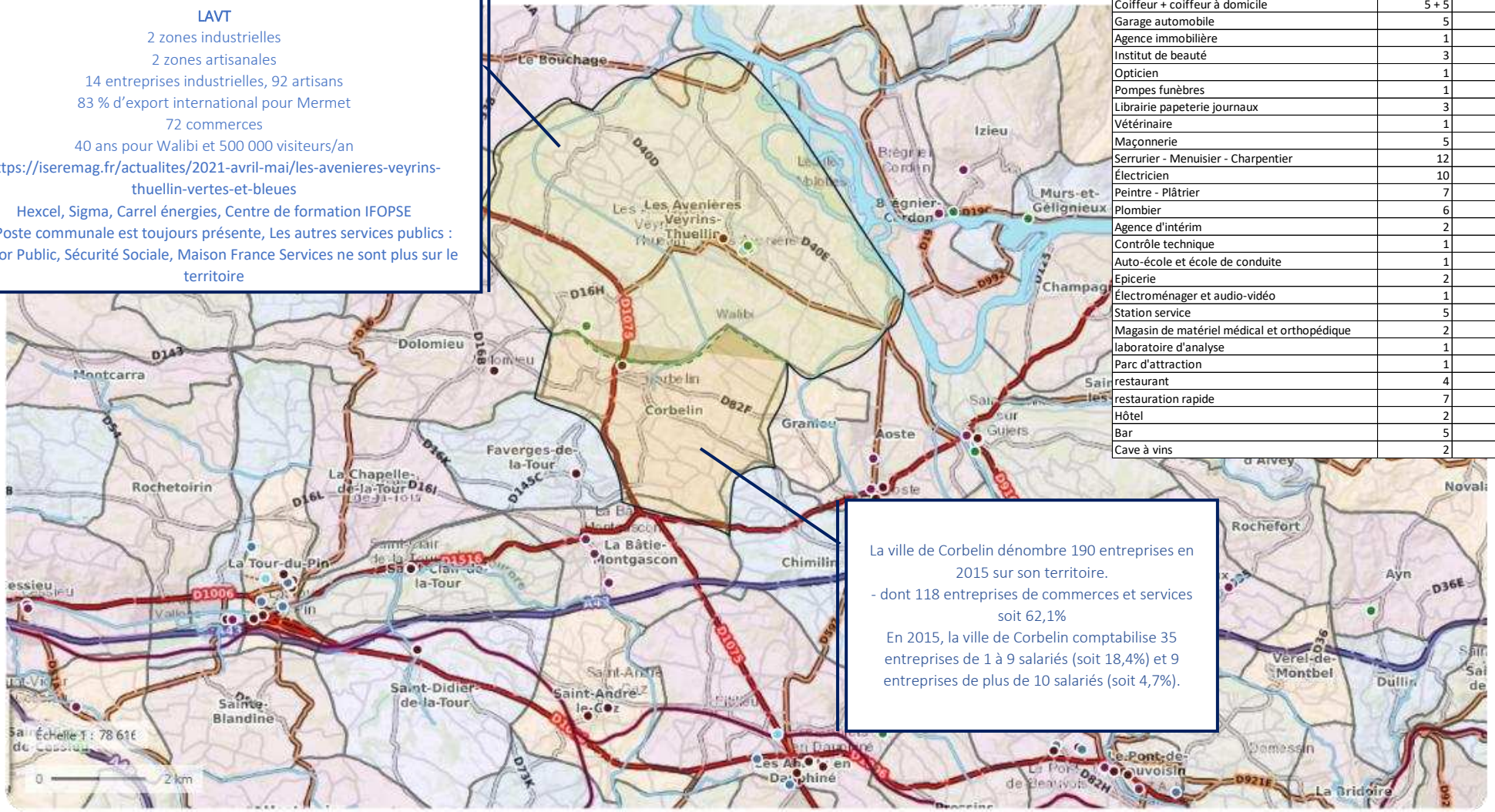
72 commerces

40 ans pour Walibi et 500 000 visiteurs/an

https://iseremag.fr/actualites/2021-avril-mai/les-avenieres-veyrins-thuellin-vertes-et-bleues

Hexcel, Sigma, Carrel énergies, Centre de formation IFOPSE

La Poste communale est toujours présente, Les autres services publics : Trésor Public, Sécurité Sociale, Maison France Services ne sont plus sur le territoire

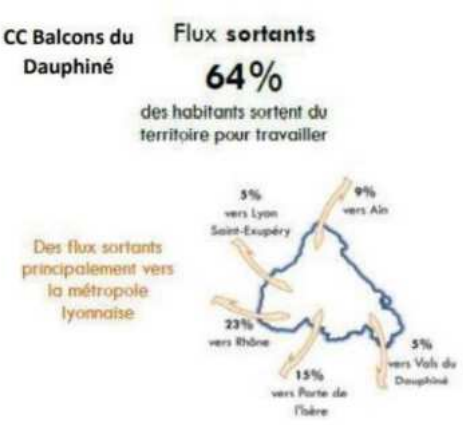


La ville de Corbelin dénombre 190 entreprises en 2015 sur son territoire.
- dont 118 entreprises de commerces et services soit 62,1%
En 2015, la ville de Corbelin comptabilise 35 entreprises de 1 à 9 salariés (soit 18,4%) et 9 entreprises de plus de 10 salariés (soit 4,7%).

Commerces & Services présent dans la commune	LAVT	Corbelin
Supermarché	2	1
Fleuriste	2	
Pressing + laverie	2	
Banque	3	
Boulangerie - Pâtisserie	3	1
Boucherie - Charcuterie	2	
Coiffeur + coiffeur à domicile	5 + 5	2
Garage automobile	5	
Agence immobilière	1	
Institut de beauté	3	2
Opticien	1	
Pompes funèbres	1	
Librairie papeterie journaux	3	
Vétérinaire	1	
Maçonnerie	5	1
Serrurier - Menuisier - Charpentier	12	3
Électricien	10	1
Peintre - Plâtrier	7	1
Plombier	6	3
Agence d'intérim	2	
Contrôle technique	1	
Auto-école et école de conduite	1	
Epicerie	2	
Électroménager et audio-vidéo	1	
Station service	5	1
Magasin de matériel médical et orthopédique	2	
laboratoire d'analyse	1	
Parc d'attraction	1	
restaurant	4	4
restauration rapide	7	
Hôtel	2	
Bar	5	2
Cave à vins	2	

La mobilité pour aller au travail

Nous constatons toutefois que la plupart des salariés quittent leur territoire pour aller travailler comme nous le voyons sur le tableau et le graphique remis par la CCBD.



Flux de déplacement domicile travail depuis les Balcons du Dauphiné vers d'autres EPCI

Source : INSEE - Recensement générale de la population 2021

EPCI de destination	Nombre d'actifs occupés	Part des actifs occupés
Balcons du Dauphiné	12300	35%
CA des Portes de l'Isère	6090	16%
Métropole de Lyon	4354	12%
CC de la Plaine de l'Ain	2899	8%
CC des Vals du Dauphiné	1870	5%
CC de l'Est lyonnais	1589	4,60%

Salaire net horaire moyen

Salaire net horaire moyen (en euros) selon l'âge en 2022

Les Avenières Veyrins-Thuellin **Corbelin**

SAL T1 - Salaire net horaire moyen (en euros) selon l'âge en 2022

Âge	Ensemble	Femmes	Hommes
De 18 à 25 ans	11,0	10,7	11,2
De 26 à 50 ans	15,4	13,8	16,4
Plus de 50 ans	17,3	14,9	18,8

Âge	Ensemble	Femmes	Hommes
De 18 à 25 ans	11,0	10,9	11,2
De 26 à 50 ans	15,7	14,2	16,6
Plus de 50 ans	18,9	16,7	20,5

Champ : Salariés du privé, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, Bases Tous salariés, fichier salariés au lieu de résidence en géographie au 01/01/2024.

Pour la **CCBD**, nous avons :

SAL T1 - Salaire net horaire moyen (en euros) selon l'âge en 2022

Âge	Ensemble	Femmes	Hommes
De 18 à 25 ans	11,2	10,9	11,4
De 26 à 50 ans	16,6	14,9	17,8
Plus de 50 ans	19,0	15,7	21,2

Champ : Salariés du privé, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, Bases Tous salariés, fichier salariés au lieu de résidence en géographie au 01/01/2024.

Ces données sont intéressantes car elles corroborent les données du salaire médian. Concrètement la richesse des habitants est moins élevée que sur le reste du territoire de la CCBD.

Elles corroborent aussi le succès de nos animations gratuites.

Cette notion de gratuité reste tout de même à interroger auprès de la population car elle peut induire certains questionnements sur la qualité du service rendu, la valeur de l'animation aux yeux des habitants, le processus de gratuité souvent retrouvé dans l'utilisation des réseaux sociaux et des applications digitales (notion d'être en droit d'attendre du gratuit sinon je ne vais pas à l'animation).

L'emploi des jeunes

En lien avec la Mission Locale Nord Isère (réalisant des permanences dans notre bâtiment), nous constatons un fort taux de chômage pour les jeunes (15 – 24 ans) et ce malgré une forte dynamique économique : 20% de chômage (données 2021 INSEE).

Nb d'accompagnements Mission Locale Nord Isère

	LAVT		**CORBELIN**	
	- 18 ans	+ 18 ans	- 18 ans	+ 18 ans
2022	2	59	1	14
2023	8	55	0	14
2024	8	65	5	13

Accompagnement des jeunes MLNi

		01/01/2022 - 30/09/2022		01/01/2023 - 30/09/2023		01/01/2024 - 30/09/2024		
	Niveaux de formation en 2023	H	F	H	F	H	F	Dispositifs
Corbelin	Niveau IV : 15 Niveau V : 19 Niveau V bis : 8 Niveau VI : 2 Ne sais pas : 1	5	4	3	2	4	3	PACEA PPAE Contrat Engagement Jeune (nouveau)
LAVT		25	21	18	21	15	23	CEJ PACEA PPAE

Après échange avec la Mission Locale Nord-Isère, « ***la plus grosse problématique des jeunes accueillis sur les Avenières est la mobilité.*** *Cela engendre de l'isolement : les jeunes ne peuvent pas venir sur les ateliers proposés sur Morestel. La demande principale des jeunes est une aide pour le permis de conduire car sur les Avenières il est compliqué de trouver un stage en entreprise. Ils souhaitent le permis pour prendre leur indépendance et partir de chez leurs parents car la plupart habitent chez eux.* »

En matière d'inclusion, un jeune autiste est demandeur de RDV MLNI. La MLNI essaye de s'adapter à la demande des jeunes en proposant des aides financières dans le dispositif PACEA et depuis la fin de l'année une salariée MLNI délocalise aux Avenières un Contrat d'Engagement Jeunes pour être au plus près du public isolé ».

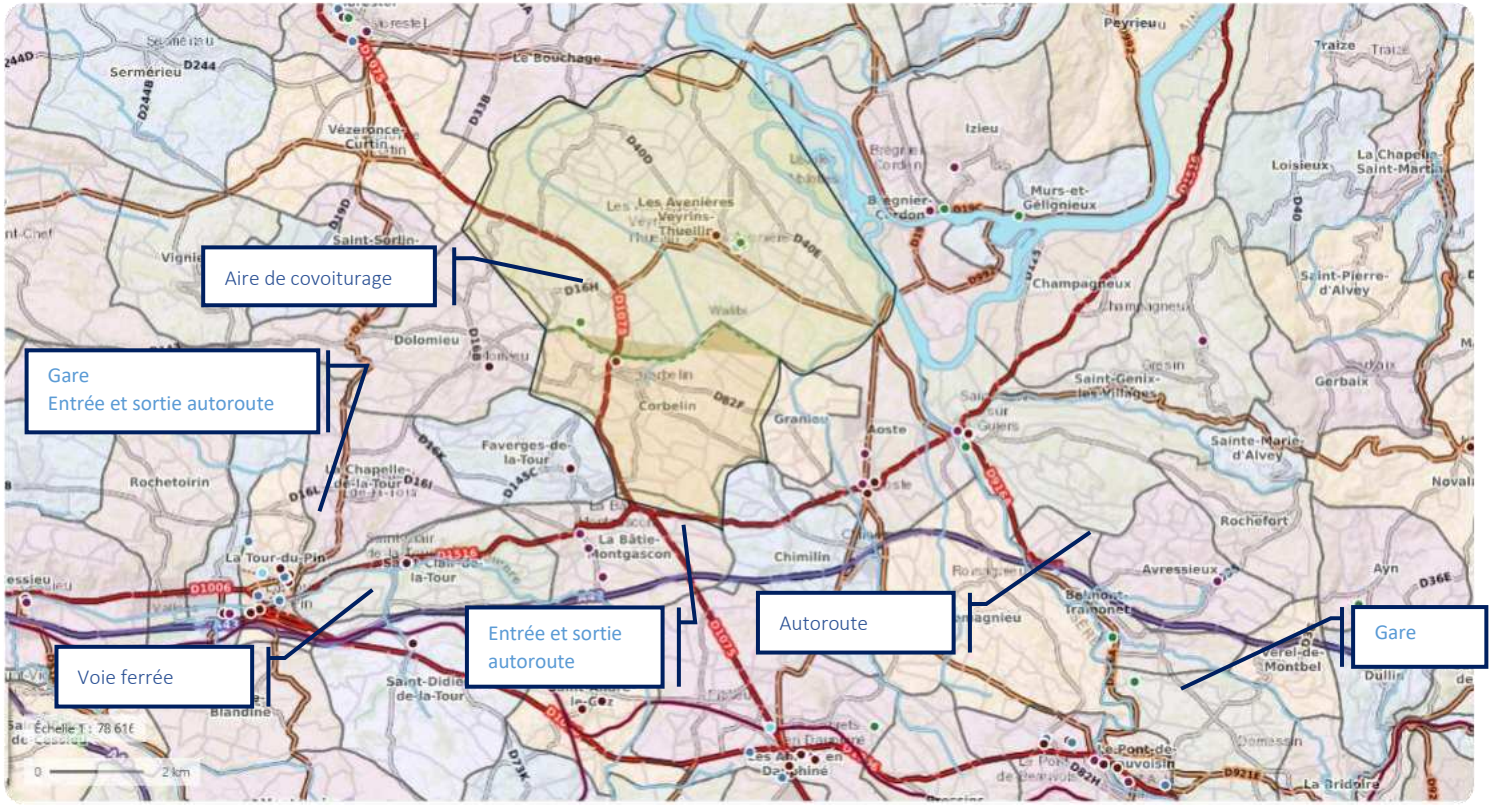
L'absence de services décentralisés interroge aussi sur le non recours aux droits ; Sans possibilité de se déplacer et avec des connaissances limitées en informatique, la personne ne fera pas la démarche administrative. Seules les assistantes sociales du territoire sont habilitées à accompagner les publics les plus en difficulté dans leurs démarches administratives.

Le C.C.A.S. et le centre socioculturel tentent de palier aux difficultés des personnes mais l'arrêt des permanences de Maison France Services aux Avenières Veyrins-Thuellin ne facilite pas les démarches.

La grosse majorité des personnes utilisent leur véhicule personnel.

La commune se trouve à proximité de deux gares SNCF située toutes deux à 25 min de voiture. Pour aller à la gare, les horaires de bus ne sont pas adaptés.

Il se peut que les personnes prennent leur véhicule pour aller aux airs de stationnement de la Tour du Pin ou de Pont de Beauvoisin et prennent ensuite le train. Nous constatons que la présence de lignes de bus fixes, en petit nombre, qui rejoignent ces gares ne permettent pas de prendre le train tôt et de revenir sur le territoire.



Les lignes de bus rejoignent aussi les principaux établissements scolaires des alentours. Néanmoins cette offre est largement insuffisante comparée aux besoins de mobilité de la population. On retiendra donc que le territoire, malgré sa situation géographique stratégique, reste enclavé. La CCBD s'est emparé du sujet et le traite en proposant diverses actions (application de covoiturage Karos, location de vélos électriques, transport à la demande, …).

Depuis fin 2018, la commune est équipée d'une voie verte ralliant la commune des Avenières Veyrins-Thuellin aux communes avoisinantes telles que Morestel, Arandon, etc… Loin de constituer un mode de transport doux ou alternatif permettant aux habitants de répondre à leurs besoins de mobilité, cette dernière est davantage utilisée dans le cadre du tourisme.

Le fait que les territoires des Avenières Veyrins-Thuellin et de Corbelin soient éclatés ne favorise pas le déplacement des populations à l'intérieur des communes comme à l'extérieur.

Il existe toutefois des modes de déplacement individuels qui pourraient favoriser, via la solidarité, le déplacement de personnes à mobilité réduite. Un exemple, les parents viennent dorénavant amener leur enfant le matin à l'école de Ciers, depuis Buvin et Curtille, entre 7h15 et 8h00. Il serait possible d'assurer un co-voiturage.

Le Centre propose un ramassage de jeunes de Corbelin les vendredis soir ou lors de sorties. Les animateurs font le circuit afin de permettre aux jeunes du territoire de participer aux animations. Il en est de même pour le secteur famille qui assure un ramassage des personnes lors des « matin p'tit déj » et des animations ponctuelles (randonnées, …).

Services de santé et sociaux

Les C.C.A.S., CPTS, CMS et associations du territoire

Le Centre Communal d'Action Sociale assure la mise en œuvre de la politique de la commune des Avenières Veyrins-Thuellin en matière d'action sociale. Il apporte ainsi son soutien auprès des Aveyrlinois confrontés à des difficultés financières et/ou de précarité, par des interventions relevant de ses missions obligatoires (domiciliation, instruction des dossiers d'Aides Sociales, réalisation d'une Analyse des Besoins Sociaux) mais également de missions facultatives.

Accueillir, informer et orienter le public constitue la première mission du CCAS. Établissement public de proximité, le CCAS reçoit tous les publics qui rencontrent à un moment de leur parcours des difficultés sociales.

Le CCAS des Avenières Veyrins-Thuellin regroupe plusieurs secteurs :

* L'accueil et la domiciliation
* Secteur social
* Le logement
* Les seniors.

Celui de Corbelin fournit aux familles des informations pour les orienter de la meilleure manière possible sur les diverses aides et subventions existantes. Il aide et soutient les plus défavorisés. Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques et privées. Il peut intervenir sous forme de prestations remboursables ou non remboursables.

A noter que l'AACSJB a signé avec le C.C.A.S. de Corbelin une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens les liant jusqu'au terme du projet social sur les actions du LAEP, de la ludothèque, de la jeunesse voire d'autres actions au bénéfice des habitants Corbelinois.

Il en est de même avec la commune des Avenières Veyrins-Thuellin, avec laquelle une convention annuelle est signée sur l'ensemble de nos actions (enfance, jeunesse et « autre » regroupant la ludothèque, le LAEP, le secteur famille et les animations de le vie locale).

Chacun des C.C.A.S. a réalisé une Analyse des Besoins Sociaux, documents nous ayant permis d'enrichir notre diagnostic.

Il en ressort pour la mairie de Corbelin, des pistes de réflexion sur les actions de la commune :

- La thématique « Ménages et familles » est très large et recouvre beaucoup d'autres thématiques abordées dans l'analyse des besoins sociaux comme la jeunesse, le logement, les personnes âgées…

Objectif 1 : Favoriser la participation des familles à la vie de la commune (permettre aux familles de participer aux actions, inciter les familles à partager des temps de loisirs, …).

Objectif 2 : Favoriser la mixité sociale sur la commune (accepter les différences sociales et valoriser les diversités culturelles, recenser les besoins des familles et aller à leur rencontre, …).

- Pour la jeunesse, les pistes de réflexion sur les actions de la commune

L'insertion professionnelle des jeunes est une question. Certains partenaires comme la mission locale œuvrent déjà en ce sens dans le territoire. Le manque de connaissance sur les aides disponibles peut être un problème pour ces jeunes.

Objectif 1 : Développement de la communication sur les dispositifs, notamment en passant par d'autres acteurs au contact des jeunes comme les associations sportives. Cela peut aussi passer par de la communication auprès des écoles, ainsi que des parents d'élèves et de leurs associations. Ces informations pourraient aussi être partagées au sein des réseaux sociaux.

- Pour les personnes âgées, les pistes de réflexion sur les actions de la commune

Les aidants familiaux sont un élément essentiel du maintien à domicile des personnes âgées, cependant il faut également pouvoir les soutenir et les aider pour limiter la fatigue physique et mentale entrainée par l'aide qu'ils procurent à leur proche.

Objectif 1 : Mettre en place des activités pour les personnes âgées mais il serait intéressant de pouvoir élargir le public afin que ce ne soit pas toujours les mêmes personnes qui reviennent et ainsi mieux connaître les personnes âgées de la commune. Par ces activités il serait également possible d'améliorer la communication sur les dispositifs à destination des seniors ainsi que les autres activités disponibles sur la commune.

Objectif 2 : Développer des actions avec les partenaires du territoire à destination des aidants familiaux.

Aux Avenières Veyrins-Thuellin, nous comptons la présence du Secours Catholique et des Restos du Cœur. Ils assurent des missions de solidarité et d'aide aux plus démunis.

Le centre socioculturel Jean Bedet est en lien avec ces 2 associations pour construire des animations. Il en est de même avec le GEM (Groupe d'Entraide Mutuelle) itinérant. Il en est de même avec L'Accorderie des Lônes dont les liens nous permettent la mise en place de nombreuses animations auprès des familles.

Depuis septembre 2024, le pôle médical a ouvert ses portes à Veyrins. Ce projet a été porté par la commune, le Département de l'Isère, la CPTS*26* du Pays des Couleurs et les médecins de la Maison de santé pluridisciplinaire de Montalieu-Vercieu. Il regroupe 1 infirmière de pratiques avancées et 1 médecin avec 2 assistantes médicales.

Ces professionnels font parties d'une équipe plus large, organisée en Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires (SISA), réunissant les 2 cabinets infirmiers des AVT, les 2 pharmacies, le laboratoire d'analyses médicales, la sage-femme, la diététicienne, la kinésithérapeute, la podologue, Les objectifs de cette structuration en SISA sont de favoriser la coordination des soins, améliorer la qualité des soins, répondre aux besoins de santé du territoire...

26 CPTS : Communauté Professionnelle Territoriale de Santé

Liste des professionnels de santé sur les 2 territoires

5-0 5 - Professionnels de santé libéraux	Corbelin Effectif	LAVT Effectif	CCBD Effectif
5-1 Médecins généralistes	0	3	43
5-2 Gynécologues	0	0	0
5-3 Ophtalmologues	0	0	2
5-4 Pédiatres	0	0	1
5-5 Psychiatres	0	0	1
5-6 Chirurgiens-dentistes	0	1	23
5-7 Orthodontistes	0	0	0
5-8 Infirmiers	3	8	82
5-9 Masseurs-kinésithérapeutes	4	3	41
5-10 Orthophonistes	1	0	18
Autres :			
Psychologues	1	2	
Ostéopathe	1	4	
Diététicienne		1	
Pharmacie	1	2	
Audioprothésiste		1	
Opticien		1	

« Le CMS (Centre Médico-Social) est le service social du Département comprenant Assistantes sociales, conseillère en économie sociale et familiale (CESF), puéricultrice de PMI et secrétaire. Les professionnelles de l'action sociale accueillent, évaluent et accompagnent les personnes domiciliées sur un secteur géographique d'intervention, dans les démarches pour :

- L'accès aux droits.
- L'accès au logement ou le maintien dans le logement.
- L'insertion sociale.
- Un soutien parental ou éducatif.
- La mise en place d'aides spécifiques pour les adultes vulnérables.
- L'accueil et l'orientation des victimes de violences intrafamiliales.
- Un bilan et un accompagnement budgétaire

Toutes les démarches d'accompagnement s'effectuent avec l'accord des personnes et en confidentialité, soit en RDV au CMS, soit en extérieur, à domicile. En complément des accompagnements individuels, des actions collectives sont proposées sur le surendettement et pour favoriser l'insertion socio-professionnelle, comme les stages « quelques jours pas comme les autres », « la belle équipe » (sorties et visites pour découvrir l'environnement proche).
Le service de PMI assure une mission :

- De prévention médico-sociale précoce à destination des femmes enceintes et des enfants de moins de 6 ans, ainsi que de soutien à la parentalité,
- D'agrément des modes de garde et d'accueil des enfants. »

Nous avons aussi des contacts avec Olympe (planning familial), l'ADF38 (service à domicile), le RPE (Relais Petite Enfance).

L'analyse des besoins du territoire exprimés par les C.C.A.S. et le CMS

Certaines thématiques sont à aborder pour les personnes accompagnées.

La question des écrans avec les enfants est prégnante. Il en va de la consommation d'écrans journalier, du coût (abonnement, forfait, dépassements) et de l'utilisation des réseaux sociaux et de la relation du parent (déjà très connecté) avec son enfant.

L'autre thématique concerne l'alimentation. La malnutrition, la non-nutrition, la mal bouffe sont des éléments qu'il faut prendre en compte pour l'enfant mais aussi le parent.

L'accès aux droits et aux services reste problématique ; En plus de ne pas pouvoir se déplacer, certains services sont inaccessibles. Par exemple une demande de caution peut bloquer une personne à l'accès au logement.

Le déplacement de Maison France Services à Morestel ne facilite pas l'accès aux services. Il donne un travail supplémentaire au CMS dans l'accompagnement des personnes.

L'inclusion est aussi une thématique plus globale car elle concerne de nombreux accès au logement, à l'emploi, au temps disponible pour soi et pour les autres. Le CMS met aussi en avant le répit parental et la possibilité de pouvoir inscrire son enfant ou jeune à besoins particuliers dans un service périscolaire ou extrascolaire.

Les troubles psychiques touchent aussi des adultes isolés pour lesquels il n'existe pas de services d'accueil : certaines personnes sont accompagnées depuis longtemps et les étapes sont longues avant de pouvoir conférer à la personne un minimum d'autonomie et d'implication ;

La notion de repère (lieu toujours identique), la régularité, la gratuité, la proximité, la liberté (j'arrive quand je veux) et l'environnement bienveillant aident à rassurer la personne et lui permettent de s'impliquer plus pour son épanouissement personnel.

Les associations d'appui comme le Secours Catholique, le Groupe d'Entraide Mutuelle sont utiles pour la mise en place d'animations régulières.

Il existe en outre, toujours plus de sollicitations de personnes âgées isolées.

Le diagnostic démontre qu'il est possible d'agir par des actions précises sur certains territoires (ou quartier) avec un nombre identifié de personnes. Nous avons remarqué que le RSA touchait quelques 100aine de personnes.

En extrapolant l'analyse des données, accompagnés du C.C.A.S. et des élus, nous avons constaté que le profil sociotype de l'habitant des Avenières Veyrins-Thuellin et de Corbelin pouvait être une personne âgée (peut-être isolée), retraitée, propriétaire de son logement (une maison) mais avec une petite retraite. Peut-être des agriculteurs retraités.

Par ailleurs, il serait identifié dans les centres bourg, des quartiers sur lesquels intervenir et dans lesquels la précarité serait plus importante.

Se pose toutefois la question de la véracité des données par rapport au temps (les données datent de 2021 voire sont antérieures et ne permettent pas d'avoir une cartographie plus précise des territoires).

Les élus évoquent notamment l'arrivée de nouvelles populations (catégorie « classes dites moyennes ») en raison d'un prix du foncier plus attractif.

Il serait possible de retrouver ces données dans les inscriptions aux listes électorales, lors de rencontres pour l'accueils de nouveaux arrivants ou lors de rencontres habitants à la sortie des supermarchés.

L'identification de ces données reste encore à travailler.

L'analyse du territoire par le Relais Petite Enfance (RPE)

Nous constatons une baisse du nombre d'assistantes maternelles sur le territoire ; Sans être inquiétante, il y a des arrivées qui ne compensent pas forcément les départs (retraite, reconversion, départ du territoire, arrêt maladie).

Les recherches des parents ont évolué. Les parents recherchent des modes de garde collectifs et ensuite de l'individuel. L'évolution de l'offre et les changements de réglementation n'ont pas eu que du bon. Les moins de 3 ans sont privilégiés. Mais quid des plus de 3 ans ? L'offre est saturée de partout.

La tendance constatée au niveau des assistantes maternelles est qu'elles souhaitent se reconvertir. Cette évolution est surtout liée à la précarité du métier (financièrement).

C'est aussi lié à certaines exigences dans l'emploi qui ont évolués :

- Exigences des parents qui demandent un accompagnement individualisé alors que leur enfant est accueilli dans du collectif,
- Comportements des enfants, où l'on peut déceler quelques troubles,
- La fonction de particulier employeur est parfois mal cernée,
- Des situations de tensions dans le couple où l'assistante maternelle est prise à parti.
- Des inscriptions parfois plus compliquées à gérer car l'assistante maternelle vient en bout de chaine (après les crèches et les moyens personnels)
- Enfin des soucis constatés par ailleurs : malnutrition de l'enfant, soucis d'hygiène, de sommeil, ….

Ce qui marche bien concerne les places AVIP. C'est un contrat entre la structure d'accueil, France Travail et la famille pour permettre au parent de reprendre un emploi sans se préoccuper de la garde de son enfant.

Le RPE travaille sur une valorisation de leur métier afin d'atténuer l'usure du métier. Ainsi est-il prévu des formations sur la gestion des conflits soit avec l'enfant ou la famille. Le souhait serait d'aboutir à de l'APP mais les assistantes maternelles sont encore très réticentes dans cette démarche.

L'analyse du territoire par les services de gendarmerie

Rencontre avec le Capitaine Potelle (brigade de gendarmerie Morestel, Les Avenières Veyrins-Thuellin, Corbelin).

La part sociale des interventions de la gendarmerie est toujours plus importante.

A titre d'exemple :

« Nous sommes intervenus quatre fois chez une dame pour différents problèmes de comportement. À chaque fois nous avons constaté que la personne était seule, isolée et qu'elle avait des troubles du comportement. Les gendarmes doivent intervenir et constatent le désœuvrement de cette personne sans pour autant trouver une solution à celle-ci. La famille a délaissé cette personne. Ce sont des situations qui demandent du temps, de l'énergie, sans pour autant avoir la possibilité de pouvoir faire quelque chose. ».

Les interventions sur le territoire des Avenières Veyrins-Thuellin et de Corbelin ont augmenté avec 400 interventions aux Avenières Veyrins-Thuellin et 141 interventions à Corbelin sur 1700 interventions en 2024.

En intervention heure de la brigade, nous sommes à 7000 heures en 2024 (5700h en 2023) pour LAVT, 1170 heures pour Corbelin (1050 h en 2023). L'augmentation est sérieuse sur ces territoires mais démontre aussi de l'amplitude et de la disponibilité des gendarmes sur les interventions et donc en présentiel.

1. Concernant les violences intrafamiliales

Il y a eu 26 faits de violence intrafamiliales (LAVT) et 5 à Corbelin sur 273 faits sur l'année. La brigade ne peut plus s'appuyer sur France Victimes 38 AVNIR (Aide aux Victimes Nord Isère).

Ce phénomène de violence augmente d'environ 8% chaque année (mais devrait atteindre un plateau pour redescendre les futures années – il faut l'espérer). Cette augmentation régulière est liée à la libération de la parole, l'accompagnement des personnes et des sanctions immédiates très sévères qui permettent de gérer au plus vite et au mieux ces situations.

La situation de certaines familles parait compliquée et doit être gérée dans le cadre de préventions spécifiques. L'appui de l'intervenante sociale y est indispensable (elle n'existe plus à l'heure actuelle).

Au sein du couple, il y a plus de conflit que de violence. La subtilité est à noter car seule la violence entraîne une enquête. C'est l'enquête qui déterminera l'infraction. Pour éviter l'infraction, certains couples méritent d'être suivis afin d'atténuer les disputes et éviter des dérapages.

La nécessité d'avoir des actions concertées entre professionnels est évoquée. Car l'accompagnement de certaines catégories de publics est important mais doit être coordonnée.

2. L'action sur la parentalité et les jeunes

La gendarmerie se préoccupe d'une augmentation du harcèlement sur les réseaux sociaux. C'est une action d'ampleur qu'il faut mener en concertation avec l'Education Nationale. Elle intervient dans le collège mais il reste du travail.

Il y a globalement une montée en puissance de la délinquance chez l'enfant (augmentation des délits). Ceci est lié à la banalisation de la violence, l'absence de prise de conscience de l'enfant sur cette violence et des parents démunis. Il paraît indispensable que chacun puisse intervenir dans son champ et à sa manière sur ce sujet.

En conclusion

Une intervention au pieds des immeubles peut être intéressante mais concertée avec les autres acteurs du territoire (CMS, CCAS, Police Municipale). La gendarmerie se propose même de venir si le lien devait se faire avec les habitants.

La préoccupation reste l'intervention auprès des jeunes notamment sur le harcèlement.

Des solutions existent avec le dispositif REFLEX porté par la Mission Locale Nord Isère, le POP's (permanence infirmière), le groupe OSEZ (dispositif d'insertion social et professionnel), et Wimoov (dispositif de mobilité)

3. La prévention du harcèlement et la sensibilisation des enfants

Des interventions sont réalisées via la maison protection des familles : permis piéton, permis internet, sensibilisation contre le harcèlement.

La police municipale est très impliquée dans ces dispositifs qui permettent d'alerter, sensibiliser, prévenir. Leur proximité peut fluidifier le rapport avec la population.

Le Centre portait l'action « promeneurs du net » financée par la CAF, venant en renfort de ces actions. L'action s'est arrêtée faute de financements.

Le territoire vu par l'Accorderie des Lônes (Espace de Vie Social) pour son projet social 2024 – 2025

Les constats de l'Accorderie des Lônes sont cohérents avec l'analyse faite par le centre :

- L'importance de mutualiser les moyens et de monter des partenariats ; coconstruire ensemble : CCBD, mairies, secours catholique, CAF, restos du cœur, crèche, Cultivacoeurs, centres sociaux et autres assos.

Nb : Le chevauchement des actions, contrats, schéma ne facilite parfois pas la tâche.

L'Accorderie a constaté :

- Un problème de mobilité qui favorise le sentiment d'isolement et donc valorise le fait de tisser des liens pour favoriser l'entraide

- Des difficultés économiques qui aggravent le manque de mobilité, l'isolement, la perte de confiance en soi d'où la nécessité de renforcer le pouvoir d'agir des habitants.

Les services éducatifs

Les communes des Avenières Veyrins-Thuellin et de Corbelin sont particulièrement bien équipées sur le plan scolaire et compte 6 établissements (élémentaires et maternelles) pour un total de **plus de 400 élèves** pour les Avenières Veyrins-Thuellin et **moins de 200 élèves** pour Corbelin. Nous constatons une inflexion des effectifs sur certaines écoles alors que le collège augmente

Les accueils périscolaires ne se sont plus mis en place sur les différents sites (Buvin, Curtille, Ciers). Depuis septembre 2023 et en raison du peu d'effectifs sur les sites de Buvin et de Curtille, la mairie a décidé de rassembler le périscolaire matin à l'école de Ciers et d'organiser un transport pour ramener les enfants à l'école.

La commune n'a pas de lycée mais elle se situe à proximité des différents établissements du secondaire de Morestel, Pont-de-Beauvoisin et la Tour du Pin. Tous ces établissements sont desservis par des lignes de bus régulières.

L'indice de position sociale (IPS)*27* pour les écoles des Avenières Veyrins-Thuellin et de Corbelin :

27 L'indice de position sociale est calculé, pour chaque élève, sur la base de la profession des parents, pondérée en tenant compte de l'effet des professions et des situations sociales sur la réussite scolaire. Chaque élève se voit attribué un indice entre 38, situation la moins favorable, et 179, situation la plus favorable.

La moyenne des IPS des établissements du territoire[28]

Nom de l'établissement	Nom de la commune	Moyenne des IPS par établissement 2022-2023 / 2023-2024	Effectifs 2022 / 2023 2023/2024
COLLEGE ARC EN CIERS	LES AVENIERES VEYRINS THUELLIN	100.2 (104 au niveau national) inchangé	520 / 531
ECOLE PRIMAIRE CORBELIN	CORBELIN	**105,15 / 104.3**	**194/ 104**
ECOLE PRIMAIRE PRIVEE CORBELIN	CORBELIN	**105,58 / 116**	**108 / 62**
ECOLE PRIMAIRE BUVIN	LES AVENIERES VEYRINS THUELLIN	**114,17 / 121.5**	**46 / 37**
ECOLE PRIMAIRE CURTILLE	LES AVENIERES VEYRINS THUELLIN	**109,40 / 103.4**	**50 / 42**
ECOLE PRIMAIRE LES CIERS	LES AVENIERES VEYRINS THUELLIN	**98,88 / 93.8**	**343 / 233**
ECOLE PRIMAIRE VEYRINS THUELLIN	LES AVENIERES VEYRINS THUELLIN	**106,16 / 100.7**	**183 / 134**
Moyenne nationale		**102,71 / 104.35**	

Nous constatons que la moyenne des IPS chute entre les 2 années scolaires. Seules les écoles de Corbelin et de Buvin sont au-dessus de la moyenne nationale.
A Ciers, les difficultés rencontrées par les enfants dans leur scolarité sont identiques aux autres établissements mais l'indicateur démontre d'un nombre supérieur d'enfants avec lesquels il peut y avoir des besoins particuliers et donc un accompagnement spécifique. Le CLAS (Contrat d'Accompagnement à la Scolarité) peut être un outil d'accompagnement des enfants à besoins particuliers. Il a toutefois été mis entre parenthèse pour la période 2024 – 2025 (en raison de l'organisation interne à revoir et du coût). A titre d'exemple, seule l'école Ciers a 12 élèves en ULIS[29].
Cette information, conjuguée avec les rencontres des directeurs d'école de Ciers, Veyrins-Thuellin, Buvin et Curtille, nous alerte sur d'éventuels besoins sur le territoire. Pour cela nous sommes vigilants à :

- Assurer une continuité éducative entre écoles / centre social (périscolaire) / mairie / CCBD,

[28] https://data.education.gouv.fr/explore/?sort=modified&q=IPS
[29] Unités localisées pour l'inclusion scolaire

- Proposer une sensibilisation des enseignants sur les dispositifs du centre (périscolaire, Ludothèque),
- Suivre le PEDT et l'enrichir d'actions partenariales innovantes,
- Proposer un accueil (café, thé) aux parents chaque premier mardi du mois après l'entrée en classe et en partenariat avec l'école de Ciers et l'Accorderie des Lônes,
- Assurer la facilité d'accès au périscolaire soir (très demandé par les parents depuis septembre 2024),
- Mieux accueillir les enfants porteurs d'un handicap (cf actions inclusion de l'AACSJB).

Dans le cadre du périscolaire soir, animateurs et bénévoles (une 10aine) doivent pouvoir accompagner l'enfant dans son émancipation. Le périscolaire doit pouvoir être la continuité d'une journée d'école.
Nous serons alors vigilant dans nos projets d'animation et pédagogique à bien prendre en compte le rythme de l'enfant et être en concordance avec le projet d'école et le PEDT.
Les difficultés des enfants demandant plus d'attention demandent donc une augmentation des effectifs animateurs afin de ne pas mettre l'enfant, le groupe et les animateurs en danger. Nous privilégions donc un taux d'encadrement plus réduit avec les enfants (8 au lieu de 14 enfants pour 1 animateur).

L'offre culturelle

Les communes des Avenières Veyrins-Thuellin et Corbelin en collaboration étroite avec le centre socioculturel Jean Bedet et les nombreuses associations du territoire se démènent pour apporter à la population une attractivité culturelle et sportive intéressante. Les médiathèques, la ludothèque, Micro-folies, le cinéma itinérant, le festival de théâtre amateurs ainsi que des animations ponctuelles comme le carnaval ainsi que les équipements sportifs…. sont les grands axes de la politique culturelle et sportive mais demeurent très fragiles par manque de moyens.
Quelques grands temps viennent ponctuer la vie de la commune. En plus des animations de quartier, la commune des Avenières Veyrins-Thuellin propose un grand temps festif en fin d'année. Le festival Les Aveyrinades ou FESTHEA ont lieu entre Mars et Avril, tout comme le carnaval du centre socioculturel. Des animations sont proposées l'été tout comme le Jal'Air Jeux en juillet (animation du centre).
La commune de Corbelin a lancé une programmation culturelle sur son territoire. Elle propose chaque mois des animations, spectacles et autres sorties.
Dernièrement le centre a fait de même pour « aller vers » les spectacles du territoire voire de la Région.

A noter qu'aux Avenières Veyrins-Thuellin, Mélanie Bourlon met en avant l'art. Reconnue internationalement, elle vend ses œuvres et propose des ateliers en papier maché.

Trop peu valorisée, la culture un travail important de visibilité des artistes du territoire. Après rencontre avec les différents interlocuteurs culturels du territoire, l'accent est mis sur le manque de lien entre acteurs de la culture pour pouvoir mieux parler des uns et des autres. Il manque une vision collaborative. Un réseau est à activer comme tentera de le faire l'association au cours du mois d'avril 2025.
La notion de gratuité reste aussi prégnante mais un artiste a besoin de facturer pour vivre et ne demande pas seulement de la visibilité. Méconnaissance du créatif culturel. Le « aller vers » est là aussi à travailler.

La vie associative

96 associations aux LAVT et 46 à Corbelin animent la vie des communes.
12 concernent des actions culturelles
20 concernent des actions d'entraide et de solidarité
40 concernent des activités sportives
Le principal souci des associations concerne le manque de dynamisme bénévole et le manque d'implication des habitants à la vie associative.
C'est un thème cher à l'association qui elle aussi peine à dynamiser et renouveler son équipe même si les administrateurs actuels et les bénévoles sont très dynamiques. C'est une logique qui peine à s'ancrer en l'occurrence s'impliquer un peu de son temps dans une association.

AXE 1 : FAVORISER LE LIEN SOCIAL A TRAVERS LES ACTIONS HORS LES MURS

Objectifs de l'axe 1 :

- Rompre l'isolement : « aller-vers »
- Délocalisation des activités
- Favoriser le lien social

Arbre à objectifs :

- Augmenter la visibilité
- Étendre le périmètre d'action
- Associer les habitants

Constats du territoire

- Un territoire étendu et de nombreux hameaux
- Mobilité difficile (transports en commun peu développés)
- La population des Avenières-Veyrins-Thuellin est vieillissante

Volonté :

- Capter les publics invisibles
- Des actions de proximité
- Favoriser le lien social notamment par la gratuité des activités
- Créer des partenariats pour lutter contre l'isolement et développer les liens intergénérationnels

AXE 1 : FAVORISER LE LIEN SOCIAL A TRAVERS LES ACTIONS HORS LES MURS							
NSP : Ne sait pas		Actions spécifiques					Notez si des changements ont eu lieu en 2024
Fiches action	**Indicateur**	**Communication**	**Hors les murs**	**Parentalité**	**Bénévolat**	**Observations en 2023**	**Observations à fin 2024**
Participation au marché de Noël des AVT (15aine de Noel)	85%	++	++	++	++	Fiche action à revoir	2 mercredis 15h/18h ludothèque (jeux et maquillage) et secteur enfance (vente de Noel) belle participation des familles
Atelier autour des mots	80%	-	++	NSP	++	Action portée par les habitants mais méconnue	
Réalisation de permanences dans les hameaux	10%	--	++	NSP	NSP	Quelques actions mais trop peu de personnes	
Les hors les murs de l'été dans les hameaux	30%	++	++	++	++	Les résultats attendus sont réalisés mais pas dans les hameaux (trop complexe) Fiche action à revoir ou à réorganiser.	
Le marché de Noël de Veyrins	80%	+	NSP	++	+	Action intéressante mais uniquement sur la périscolaire à Veyrins	
Fête de la musique	0%					non concernés	l'action jeunes devait participer en installant une scene libre pour les jeunes en partenariat avec le comité des fetes mais l'évenement a été annulé pour meteo desastreuse
Hors les murs action jeunes	80%	++	++	+	NSP	Bcp de lien avec les jeunes sur différentes actions	Toujours bcp de hors les murs pour favoriser les liens avec les jeunes;le premier jour de chaque vacances par ex,une animation est proposée au city stade pour échanger avec les jeunes et présenter les vacances,le hors les murs est présent constamentament à travers les actions mises en place de façon régulieres ,
Jal'Air'Jeux (parc accueil)							LAEP =Grande réussite, le LAEP accueille les mardis et jeudis matins au parc de Jalérieu, 41 nouvelles familles , ainsi que 12 familles déjà connues du service. Pour l'occasion, deux barnums ont été achetés pour obtenir un espace ombragé supplémentaire de près de 20 m2. La sécurité des enfants et garder un accueil laep de qualité pour rester à l'écoute des parents sont les points de vigilance importants en extérieur LUDO = presque 2000 personnes sur 24 matinées programme avec intervenants de qualité; nouveauté 2024 inclusion +++
Café des parents							Liens avec les parents à l'entrée et sortie de l'école de Ciers, échanges sur les besoins et autour de la parentalité
Matin ptit déj							Répit temps d'échange à la MDA Thuellins: proposition d'un autre site permet une autre mobilité action avec de bons résultats groupe de 3 à 7 personnes

AXE 1 : favoriser le lien social à travers les actions hors les murs	Depuis février 2024
•Succès :	
•Plus grosse réussite : le Jal'air'jeux. Une des actions prévues était le hors les murs à travers les hameaux : échec. Mais l'équipe a su rebondir et proposer une animation sur le mois de juillet au parc de Jalérieu (lieu stratégique pour les Aveyrlinois et autres). Raison du succès : transversalité entre les équipes (Laep, jeunesse, enfance, ludothèque, famille, les intervenants extérieurs) et la diffusion de l'information. Les partenaires ont joué le jeu dont la mairie (communication, liens, logistique…). •Perfectible : Mettre les nombres, effectifs + phrase d'un habitant (style témoignage : « je viens avec mes petits enfants mais aussi quand je ne les ai pas car c'est une animation agréable pour tous »).	Valoriser les initiatives d'habitants
•Atelier autour des mots car action initiée et portée par des bénévoles : volonté de dupliquer cette action avec temps de parole. Les habitants sont très divers. Il y a des mères en congé parental alors qu'au début des seniors.	
Club photo rapatrié dans le centre de par la volonté des participants.	•
Délocalisation à Corbelin via la convention qu'on a avec la mairie et le lien avec les jeunes et les associations (Corbelin notamment).	•
•Hors les murs du secteur jeunesse (exemple : au city stade tous les vendredis)	•
Perfectible :	
•Pour le "hors les murs à travers les hameaux" : Participer aux animations des hameaux (St Julien à Buvin, Veyrins) ; retravailler notre communication.	
•S'impliquer dans les événements du territoire ("aller-vers") : les Aveyrinades par exemple.	
Le développement de nouvelles animations et plus sensibiliser (impliquer Olympe, les assistantes sociales…) : identique à Jal'Air'Jeux qui est un lieu de rassemblement prisé par les familles pour sensibiliser.	
Autre point : dans les résultats attendus pour l'axe 1 il y a l'augmentation de la présence sur les évènements du territoire pour lesquels le Centre n'est pas initiateur de l'évènement (la quinzaine de Noel organisée par la mairie, la semaine de la petite enfance organisée par CCBD-RPE, animations avec les écoles de Ciers et de Veyrins)	
Point de fragilité :	
•Le hors les murs à travers les hameaux (réalisé en 2021 et 2022 mais non adapté aux rdv estivaux). Ne pas parler de permanence mais d'animations (Le hameau serait investi via des animations et non de permanences - la présence de l'accueil et de la référente famille pour donner des informations).	

AXE 2 : Impliquer tous les acteurs du territoire

Constats du territoire actualisés :

- Ancrage fort des collectivités territoriales
- Inadaptation des locaux et des instances tel que le CA
- Difficultés pour attirer des personnes bénévoles.
- Dévalorisation de la ville avec une impression de manque de vitalité (« le désert », « ville morte »).

Volonté :

- Développer notre visibilité par la mise en place de partenariats avec les acteurs du territoire.
- Changer le fonctionnement et l'organisation du CA.
- Travailler sur le bénévolat.
- L'idéal serait de savoir ce qui a fait la réussite des actions précédentes et qui a donc provoqué la nostalgie. Tout ce qui existe maintenant et qui n'est pas reconnu (le cinéma, microfolie, les Aveyrinades)

AXE 2 : IMPLIQUER TOUS LES ACTEURS DU TERRITOIRE

NSP : Ne sait pas

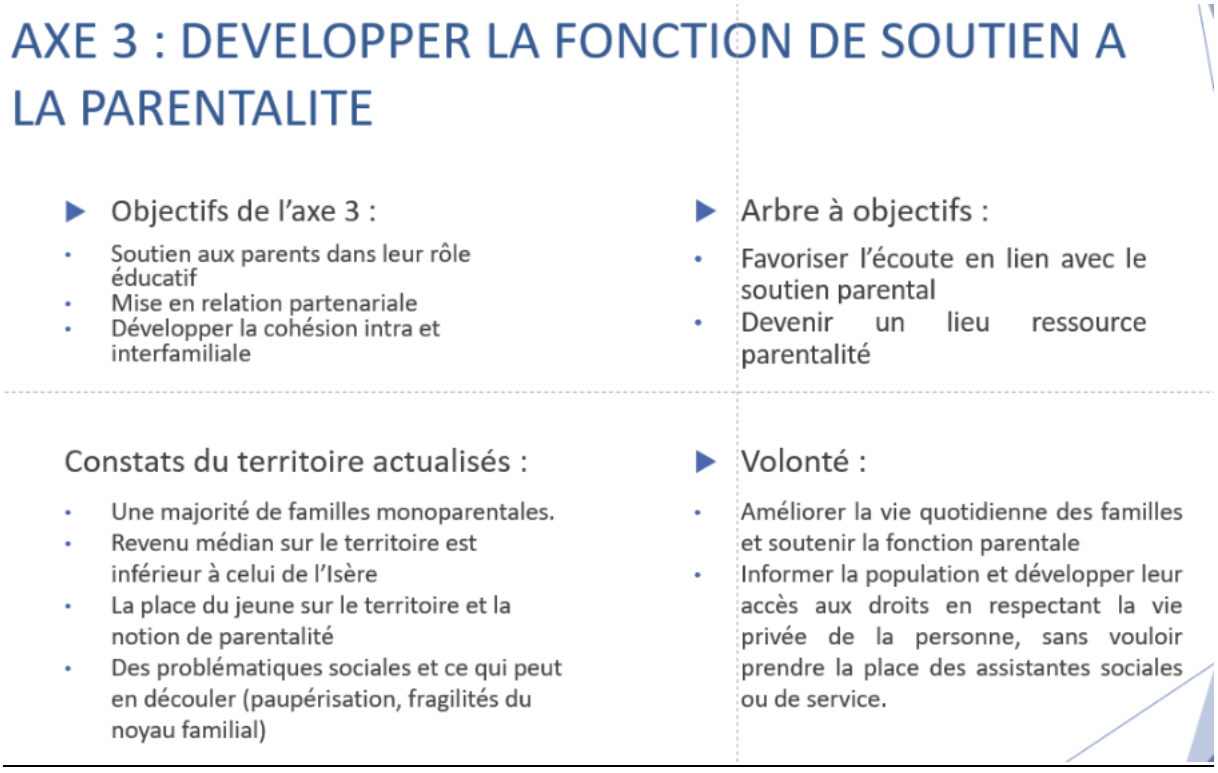
Fiches action	Indicateur	Actions spécifiques Communication	Hors les murs	Parentalité	Bénévolat	Observations	
Les temps conviviaux des bénévoles	50%	-	+	NSP	++	5 actions menées Charte du bénévole à construire	
Conventionner les partenaires	40%				+	Différentes conventions avec des partenaires (CAF, mairies, CCBD, collège, Département) Relations accrus (école, associations) mais pas de conventions	
Création d'un jardin partagé	20%					Action existante sur le territoire (Accorderie - Secours Catholique) Action menée sur l'Enfance dans un projet d'accueil de loisirs mais non aboutit	Projet famille de se rapprocher du secours catholique pour le jardin partagé suite à la demande de quelques familles. Projet non reconduit, pas d'assiduité.
Travailler avec tous les acteurs du territoire	75%				+	Très forte progression du travail partenarial entre le centre socioculturel et les écoles, mairies, associations dont l'Accorderie, la gendarmerie, services sociaux (CMP, CCAS), MLNI + CCBD	Nouvelle convention avec la commune de Corbelin acteurs hors territoire du à la position limitrophe (VDD/ MJC les Abrets…) Continuité de partenariat (Gem l'Itinérant, L'accorderie, école….) De plus de nouveau un réseau pour la quinzaine de la parentalité (CMP, CCAS, Olympe, RPE, crèche…)

AXE 2 : Impliquer tous les acteurs du territoire	Depuis février 2024
•Succès :	
• Nous travaillons avec tous les acteurs	Développement du bénévolat au LAEP Belle dynamique bénévole pour le périscolaire
Perfectible :	
•Mise en place de plusieurs autres actions en réponse aux besoins du territoire : - Culturel : lien Ecole de musique, CCBD - Evènement : lien Aveyrinades, Accorderie avec le carnaval - Enfance : lien CCBD	Très fort développement des relations partenaires Le conventionnement avec les associations est en cours (les restos du cœur, L'Accorderie, CCAS…).

- Famille : secours catholique, 15aine parentalité	
Point de fragilité :	
•Les fiches actions ne sont pas forcément adaptées aux résultats attendus. •Le conventionnement avec les associations est en cours. •Laisser le temps au temps, les partenariats se montent (l'école de pratique musicale, TA3)	Abandon de l'idée de jardin partagé sauf à participer à ceux existants Les temps conviviaux sont à repenser. Attachement fort à la commune dans le territoire, image du centre absorbé dans l'image de la commune. Enjeu = comment se rendre visible de manière indépendante

Une question était ressortie de nos échanges : comment remettre du lien social sur le territoire. Tenir compte des rythmes de vie

⇨ <u>Question de l'implication de la population pour son territoire</u>



AXE 3 : DEVELOPPER LA FONCTION DE SOUTIEN A LA PARENTALITE							
NSP : Ne sait pas		Actions spécifiques					
Fiches action	**Indicateur**	**Communication**	**Hors les murs**	**Parentalité**	**Bénévolat**	**Observations**	
La quinzaine de la parentalité	80%	+	+	++	++	Réalisé sur 2 jours et réussi Semaine co-construite avec le RPE + Mme Gallien On confond la 15aine de la parentalité avec la semaine de la petite enfance Pour les 2 actions : communication mais déficit d'explication	Bonne dynamique en 2024 avec des partenaires internes (secteurs enfance Jeunesse, Ludo et LAEP) et externes qui se sont impliqués dans l'organisation et les journées à thèmes. Des rencontres régulières. Retour des familles positifs malgré un manque participatif des familles selon les actions menées.
Le jeu sur place	80%	+	+	++	++	4616 personnes à la ludothèque/ 2023 belle reprise la ludothèque et les familles sont présentes et en ont besoin	chiffres à venir
Soirées jeux	80%	++	+	++	++	5 soirées jeux 85 personnes Petit essoufflement des soirées jeux. Public récurrent quand même	5 soirées jeux 122 personnes collaboration avec le secteur jeunesse pour reconquerir les adolescents = très belle participation
Soutenir les Habitants dans leur rôle de parents et/ou grands parents	50%	+	+	++	++	Différentes actions sont menées (promeneurs du net, PSC1, A développer Question du temps et du partenariat	
Les accueils LAEP	80%	++	+	++	++	Nombreuses familles viennent au LAEP Bonne équipe bénévole Participation des familles, bénévoles et salariés aux animations (fête du jeu, Jal'Air'Jeux, carnaval, ...) Lien bénévoles / salariés : ++ Satisfaction des familles accueillies Projet d'extension à Corbelin Changement de lieux suite à travaux	Fréquentation en hausse : 100 familles différentes ont fréquenté casa-Bulles en 2024 - déménagement en début d'année de Veyrins à la MDA de Ciers + début d'accueil à Corbelin en mars (extension)

AXE 3 : Développer la fonction de soutien à la parentalité	Depuis février 2024
•Succès :	
•Meilleure connaissance des partenaires (Olympe, relations renforcées avec les assistantes sociales et le CCAS, intervenante sociale à la Gendarmerie). •Augmentation des effectifs LAEP et Ludothèque (lien familial prégnant). •Lien avec écoles •Projets Jeunes avec liens parents pour des camps ou des sorties •Le secteur famille s'est emparé de la 15aine de la parentalité	
Perfectible :	
•Renforcer le travail de communication. • •En lien avec la Charte des solidarités avec les familles (MSA) : continuité éducative, place du jeune sur le territoire, mobilité, culture •En lien avec les actions proposées dans le cadre du REAAP (lien parentalité, dossier Handicap)	
Point de fragilité :	
•Absence de la référente famille pendant 6 mois	

Les réponses des professionnels de l'association aux questions évaluatives du précédent projet social

« En quoi le CSJB a-t-il répondu aux problématiques sociales identifiées sur le territoire ?

Critères	Indicateurs
Identification de nouvelles problématiques	Nombre de nouvelles problématiques Thèmes émergeants Secteurs d'où viennent les problématiques Actions dont proviennent les problématiques Nombre de problématiques communes avec les partenaires Publics concernés par les nouvelles problématiques Certaines problématiques sont exprimées par les habitants eux-mêmes Les équipes sont formées à la veille Les équipes sont formées à l'écoute
	La poste a fermé Problème financier des jeunes à cause de l'inflation (pique-nique et qualité du pique-nique) Problème de mobilité Manque de services Rompre l'isolement : activités en place mais pas récurrentes Revoir notre manière d'envisager notre territoire Besoin de rassemblement et de gratuité des évènements (comm' sur gratuité ?) Inscriptions descendantes car coût Problème de place des 3 – 6 ans Effet boomerang : problème de communication Attente du résultat immédiat Problème de mobilité avec des enfants en situation de handicap et des parents travaillant Paiement en retard : priorité de certaines factures par rapport à d'autres Changement de barèmes pour les activités de loisirs Ville dortoir : moyen de garde – parent pas acteur – pas ville dortoir : bcp de travail aux Avenières – Consommateur : questionnement sur la notion d'associatif On est tous consommateur Ramener les objectifs : impliquer les parents mais comment ? Certaines écoles y arrivent Je paye donc j'ai un service ? du paiement de parents impliqué dans l'action et en plus payant
Dispositifs d'aide fréquentés par de nouveaux publics	Quels dispositifs sont utilisés par le public Nombre de personnes pour chaque dispositif Nombre de dispositifs Le public des accompagnements vie quotidienne s'est diversifié Les professionnels ont su orienter les publics vers les dispositifs du territoire Typologie des publics accueillis Canal de communication par lequel le public a eu l'information
	CCAS
Réponses proposées par les professionnels plus adaptées	Renouvellement des personnes accompagnées Nombre de problématiques sociales entièrement « traitées » Problématiques ayant trouvé une réponse totale Nombre de problématiques partiellement prises en charge

	Quelles problématiques ont été partiellement prises en charge Connaissance de tous les dispositifs et actions par tous les professionnels du CSJB Disparition/diminution de la fréquence de certaines problématiques Lesquelles ? Nombre de problématiques traitées en partenariat Nombre de partenaires Typologie des problématiques traitées en partenariat Formation des équipes sur des thématiques spécifiques
Déroulement d'actions d'éducation et de sensibilisation de grande envergure	Nombre d'actions Fréquentation de ces actions Thématiques des actions Typologie des publics accueillis Nombre de secteurs participants Nombre et typologie des partenaires Moyens de communication utilisés
	PSC1 avec les jeunes Animations PRODAS accompagnement des personnes PREHJI Chaque anim apporte des actions d'éducation Sensibilisation prévention vélo 15aine violence intrafamiliale : prévention Jal'Air Jeux : présence Olympe Handicap – discrimination : formation sur 1 an pour tous les salariés /
Réponse à certaines problématiques grâce au hors les murs	Nombre d'actions hors les murs Thématique des actions hors les murs Fréquentation Typologie des publics Nombre de secteurs impliqués dans les actions Nouveaux habitants Rupture de l'isolement pour certaines personnes Le hors les murs est un levier au problème de mobilité
	Rompre l'isolement, mobilité, gratuité, se faire connaître Orienter la personne Déplacement auprès d'habitants Stratégie du lieu Permet aux gens de se rencontrer Sortie dans les hameaux : dépose plaquette – échange avec habitants Aller vers les manifestations pour toucher d'autres publics Aller vers les autres manifestations
Meilleure diffusion des aides à la population	L'accueil a connaissance de tous les dispositifs du CSJB L'accueil à connaissance de tous les dispositifs des partenaires Des outils de diffusion de l'information ont été créés Travail en transversalité Travail en réseau concernant cette thématique Nombre de personnes qui bénéficie des aides Typologie des bénéficiaires Nouveaux bénéficiaires
	Nouveaux bénéficiaires : 3 nouvelles familles

	Sur la plaquette : + clair Prog action jeunes : montre que aides possibles
Communication adaptée aux publics ciblés	Les supports ont été diversifiés Multiplication des canaux de diffusion Contenus adaptés aux publics ciblés Fréquentation des actions par ces publics Les partenaires diffusent les informations Les partenaires accompagnent leurs publics sur les actions Tous les secteurs diffusent les informations
	Prob réseau : trop infos tuent l'info Perte de communication Envoi beaucoup de mail : mélangé au reste -trop d'envoi donc ne regardent pas

Avons-nous une utilité sur le territoire ?
Oui par notre écoute
Moyen de garde et activité extra-scolaires
Notion de parentalité ; actions mises en place sur le périscolaire

Soutien parentalité présent même si parents consommateurs mais reconnaissance
4 bénévoles : lien différent avec l'enfant

Question de la consommation des activités
A développer : questionner le parent

Aller à la rencontre des autres (jeunes …)
Pas mal attractif : communes extérieures voulant mettre leur enfant dans nos activités

AAD ?
Manque d'offre culturelle

« En quoi Le CSJB a-t-il réussit à fédérer le tissu d'acteurs du territoire ? »

Développement de nouveaux partenariats	Nombre de nouveaux partenaires Typologie des nouveaux partenaires Secteurs avec lesquels ils sont en partenariat Actions concernées par les nouveaux partenariats Thématique des actions accueillant de nouveaux partenaires Sollicitations spontanées des partenaires Public des partenaires présent aux actions Les différents réseaux dans lesquels est impliqué le CSJB se sont enrichis Modalités de création du partenariat Actions propices au développement spontané de partenariats
Amplification de l'implication des habitants	Evolution quantitative du bénévolat Evolution du niveau d'implication Temps dédié par les bénévoles Actions concernées par le bénévolat Les bénévoles viennent de manière récurrente Les bénévoles restent dans la structure à long terme Des projets d'habitants voient le jour

Interconnaissance suffisante à la mise en réseau	De nouveaux réseaux d'acteurs se sont constitués sur le territoire Thématique des réseaux Des rencontres d'acteurs ont été organisées par le CSJB Nombre de rencontres Typologie des rencontres organisées Nombre d'acteurs participants aux rencontres Les partenaires identifient mieux le fonctionnement du CSJB De nouveaux projets partenariaux ont émergé suite à ces rencontres Diversité des acteurs présents La transversalité permet la création d'un réseau d'acteurs propre au CSJB
Augmentation des actions partenariales	Nombre d'actions partenariales Nombre de nouvelles actions partenariales Nombre de partenaires Typologie des partenaires Thématique des actions Fidélisation des partenaires Nombre de nouvelles sollicitations Secteurs impliqués dans les actions partenariales Fréquentation par le public Diversification du public
Organisation de rencontres partenaires	Nombre de rencontres organisées Nombre d'acteurs présents Typologie des acteurs Secteurs impliqués dans l'organisation Secteurs présents aux rencontres Thématiques des rencontres Nombre de nouveaux acteurs présents Des échanges ont lieu entre acteurs Des projets émergent de ces rencontres De nouveaux axes de travail communs sont identifiés

- En quoi Le CSJB a-t-il réussi à fédérer le tissu d'acteurs du territoire ?

Développement de nouveaux partenariats	Depuis 2023, Secours Catholique, Restos du coeur, TA3, Ecole de musique, microfolie (médiathèque), Olympe, ADF38, l'EA, appels aux dons aux entreprises
Amplification de l'implication des habitants	Orientation des publics vers les associations, découverte de certaines associations (Ecole de musique, lien avec le périscolaire). Lors de la quinzaine de la parentalité, de nouvelles animations ont été proposées qui ont amené un autre public plus "familial" (en plus du Laep)
Interconnaissance suffisante à la mise en réseau	Quinzaine de la parentalité avec Olympe, implication des parents
Augmentation des actions partenariales	Renforcement et enrichissement des relations avec les anciens partenaires (CCAS, Accorderie des Lônes). Liens plus importants avec la CCBD (culture, mobilité, enfance).
Organisation de rencontres partenaires	

Les réponses des responsables de l'association au contexte environnemental : le sentiment des familles dans leur environnement

A savoir : les ressentis viennent d'un certain nombre de familles, nous ne pouvons pas généraliser.

De même, joue dans les retours, les facteurs émotionnels, sociaux, économiques et physiques qui sont différents et propre à chaque famille.

Retours du secteur famille :

Isolement, manque de communication entre voisins. Certaines réactions de voisinage rendent le quartier peu sécurisant, ce qui entraîne un manque de communication serein et convivial : quartier (ex : lotissement les Acacias) entraînant même parfois de l'anxiété, solitude et angoisse chez certaines personnes.

Beaucoup de propositions d'animations par différentes associations sur la commune, mais parfois difficile de choisir, souvent joue la question financière et aussi le fait que plusieurs animations sont le même jour.

D'autres familles soulèvent le fait qu'elles ne sont pas assez informées de ces actions. Pas de Facebook et ne se déplacent pas toujours jusqu'aux structures, associations.

Les activités sociales, culturelles renforcent les liens et permettent de connaitre de nouvelles personnes et de « s'occuper un peu ». Dans le dynamisme certaines personnes (surtout des personnes qui viennent d'être à la retraite) sont motivées à proposer des actions, projet habitant. Leur donner la possibilité d'être accompagné est important pour elles.

Personnes en situation d'handicap : Inclusion reste essentiel et apprécié (Gem L'itinérant et 1 personne d'une famille)

La précarité chez certaines familles reste un frein pour participer à certaines actions, ce qui a un impact plus ou moins important dans le bien-être au sein de la famille. Pour d'autres c'est le manque de temps qui ne permet pas de participer et de s'intéresser à ce qui se passe autour de soi.

La mobilité est aussi évoquée : « on aimerait pouvoir faire plus souvent les courses sans demander à quelqu'un de nous emmener », « ce serait bien d'avoir des navettes dans les Avenières, au moins 1 fois par semaine ».

Retours secteur Enfance :

Voici les points qui sont ressortis :

Diagnostic Projet Social : Secteur enfance : Temps d'accueil Périscolaire soir principalement

Comment les familles se sentent dans leur environnement ?

- Certaines familles expriment un souhait d'ouvrir le périscolaire matin à 7H00 plutôt que 7H15
- Les parents ne comprennent pas les listes d'attente sur les temps périscolaires : ils ne mesurent pas les normes d'encadrement infligées par la SDJES, les règles de sécurité dans chacune des salles lorsque l'on évoque les capacités (19 personnes par salle), et la difficulté à recruter des animateurs(ices) pour parer à des absences.
- Les parents se soucient du passage de leur enfant au collège avec l'absence de transport pour s'y rendre (ex : Les Nappes aux Avenières)
- Les parents rappellent que l'aide aux devoirs étaient un service apprécié des familles et bénéfique pour les enfants
- Les parents souhaiteraient qu'au Collège un service « Aide aux devoirs » soient proposés pour aider les enfants en 6ème principalement

Retour LAEP :

On sent que les familles fréquentant le laep seraient bien isolées si elles ne venaient pas.

Des familles aimeraient venir à pied ou en vélo, mais la voirie n'est pas assez sécurisée.

Accueil de famille particulièrement en difficultés ou fragilisées :

- Une maman enceinte, déjà mère de 4 enfants en bas âges, mari incarcéré quelques mois. Précarité.
- Une maman enceinte reçoit un diagnostic de troubles autistique pour son enfant âgé de 2 ans
- Une maman se sent jugée par son entourage par ses choix de PMA
- Un papa désemparé qui nous sollicite beaucoup. Contexte de violence familiale, il est envoyé par l'assistante sociale, de long mois pour protéger sa fille et obtenir sa garde. La fillette a dû déménager plusieurs fois avec son papa pourtant, malgré cela elle est toujours souriante et fait ses apprentissages rapidement
- Une maman enceinte en pleine séparation puis déménagement avec ses trois enfants de moins de 3 ans.
- Plusieurs mamans doivent changer de travail, changer de nounou, de logement, elles ont pourtant besoin de stabilité dans leur vie.
- Une maman très déstabilisée par la rentrée prochaine de sa fille à l'école maternelle, elle l'allaite encore et souhaiterait laisser à son enfant le rythme qui lui est adapté.
- Des familles des Avenières viennent à pied, et parfois même l'enfant est en vélo ou draisienne, se plaignent de trottoirs absents ou non praticables.
- Une maman emmène souvent son enfant de 2 ans aux urgences médicales pour des problèmes récurrents, elle n'a pas de famille sur place et elle est obligée d'emmener son nouveau-né.

Retour Ludothèque :

Pas vraiment de retour sur leur environnement ils sont là pour passer un bon moment.

Pas assez de soirées jeux malgré le programme fourni ils en demandent plus.

Ludo trop petite et bruyante.

Jal'Air'Jeux très apprécié

Les retours des habitants

L'association a voulu questionner les habitants à chaque évènement.

Voici la restitution des évènements suivants : carnaval 2024 et 2025, fête du jeu, vœux 2024 et 2025, rencontre pour le lancement du renouvellement du projet social le 18 janvier 2025, les animations « J'Viens à vous ».

L'appui des questionnaires pour répondre à l'intérêt des actions et aux questions évaluatives

Nous avons questionné les habitants lors des forums des associations 2023 et 2024, le carnaval 2024, le Jal'Air Jeux 2024. A chaque fois c'est entre 50 et 200 retours de questionnaires.



Globalement, 70% des répondants disent se sentir bien sur le territoire.

Beaucoup d'animations font culture comme la médiathèque, le cinéma, Microfolies, le carnaval, les animations de quartier.

La plupart des habitants connaissent le centre socioculturel, en premier lieu duquel :

La ludothèque

Viennent ensuite l'accueil des enfants (péri et extrascolaire), les animations du territoire auquel nous participons (carnaval, tong party, marché de Noël de Veyrins comme des Avenières), le LAEP dans une moindre mesure (une 20aine de %).

Les valeurs se rapportant au CS concernent :

Partage : 67% Bienveillance : 53%
Entraide : 41% Solidarité : 37%

Ecoute : 31% Respect : 31% Lien : 31% Pouvoir d'agir : 1%

Beaucoup de répondants habitent les Avenières Veyrins-Thuellin et alentours. Mais nous avons aussi un nombre surprenant de personnes de territoires plus éloignés (Aoste, St Genix, Voiron, St Benoit).

Le Jal'Air Jeux est une véritable découverte sur le territoire, apprécié à 95% des votants (100 votants).

Autant certaines thématiques touchent les publics (sorties culturelles, place du jeune sur le territoire, inclusion) autant d'autres sont délaissées (temps d'échange sur l'enfant, expression théâtrale).

En conclusion, nous estimons que les habitants impliqués lors des évènements où nous avons pu les interpeler via un questionnaire, sont des personnes connaissant leur territoire. Ils ont une image positive de celui-ci comme du centre socioculturel.

La rencontre du samedi 18 janvier 2025 : lancement du renouvellement du projet social





Cet évènement a été très apprécié par la population. L'évènement a accueilli plus de 250 personnes, associations, élus, salariés de l'association. Nombreux ont été ceux à ne pas connaitre le centre social.

Deux leitmotivs :

- le vivre ensemble

- créer plus d'animations de ce type

J'Viens à vous : l'« aller vers » certains lieux aux Avenières et Corbelin



6 rencontres proposées (2 pour chaque lieu) sur 2 lieux aux Avenières et 1 lieu à Corbelin. Le succès est mitigé quoique instructif :

- lors de ces rencontres sur site, nous nous sommes plongés dans la réalité de terrain ; la paupérisation du territoire et la rencontre des profils sociotypes envisagés dans le diagnostic : personnes seules, problème de mobilité, vie recluse.

- nous croisons chaque fois, quelques dizaines de personnes qui ne s'arrêtent pas.

- nous avons par contre des personnes qui s'arrêtent et parlent voire parlent beaucoup. Les « grands dialogueurs » sont des personnes retraitées avec ou sans handicap, avec ou sans mobilité mais tous avec une petite retraite (moins de 1000 €), complétée des aides sociales, ayant arrêté de voter (« à quoi cela sert-il ? ») et ne participant pas à la vie locale (même pour des animations gratuites). Ils peuvent être déconnectés ou très connectés de l'actualité. La débrouillardise est de mise : produire via son jardin, passer par des sites de trocs, ne pas consommer. Chacun peut avoir des hobbies (informatique, lecture).

- lors de ces rencontres nous avons aussi vu des intervenants passer (Infirmières, ADMR, aide à la personne, …) qui sont peut-être les seuls liens avec l'extérieur.

- nous avons aussi rencontré des parents (travaillant ou pas). Très intéressés pour s'impliquer dans la vie de la cité. Ils viennent d'arriver sur le territoire. Le plus souvent un évènement a fait qu'ils sont arrivés là : acquisition immobilière, séparation. Ils peuvent connaître les activités du centre.
Certaines personnes nous conseillent de prendre contact avec les bailleurs sociaux. Pourquoi pas demander un local dédié ?
Autres propositions :

- Faire du porte à porte avec un habitant du quartier
- Créer des animations musicale (qui attirent l'attention)
- Avoir d'autres outils de comm' type flammes

Le carnaval du samedi 29 mars

Quelques 500 personnes sont venues participer au carnaval 2025. Le coordinateur du Carnaval, Camille Girerd a décidé de réaliser un micro trottoir porté par le directeur.



26 questionnaires ont été produits auprès de populations différentes.

La population apprécie le carnaval pour son côté festif, rassembleur, convivial, un évènement sur le territoire tisseur de lien humain.

Les mots utilisés pour le « on aime » : le stand maquillage, faire plaisir aux enfants, l'ambiance, la fête, la joie, le partage, on vient comme on est (pas de jugement), se retrouver, les couleurs et déguisements, une sortie famille, évènement familial, ça fait bouger la ville, c'est bien fait, monsieur carnaval qui va brûler sont aussi des éléments importants.

Les participants viennent du territoire et d'ailleurs.

A l'unanimité, ils considèrent le carnaval comme un évènement culturel (de petite taille par rapport aux carnavals du Nord par exemple).

C'est un évènement qui doit être porté par le centre socioculturel.

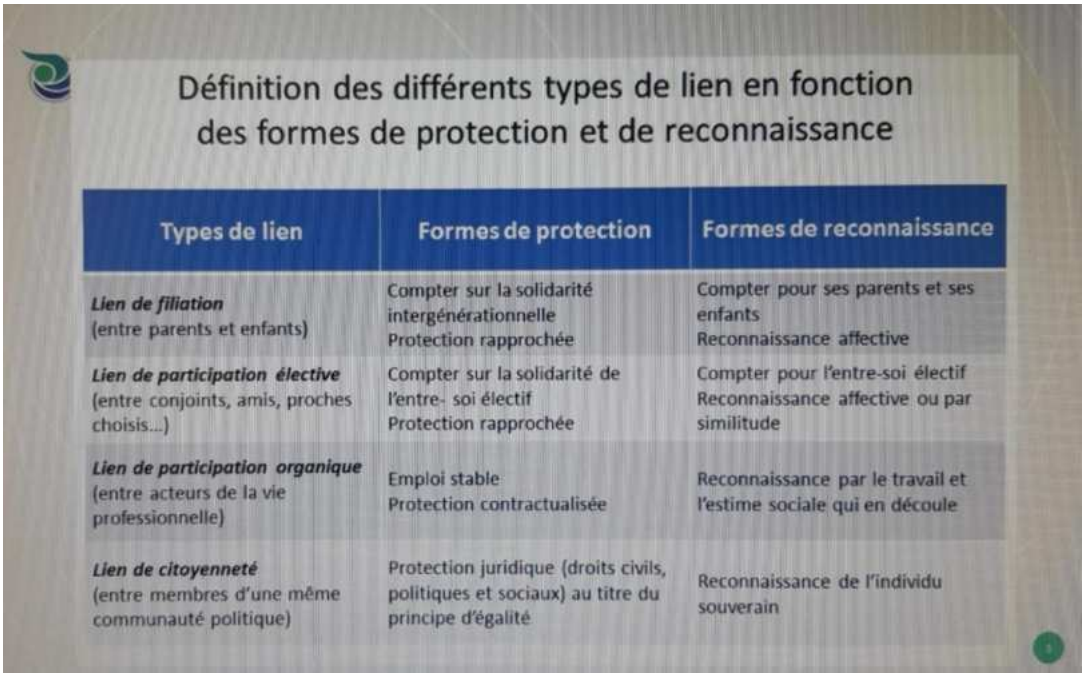
Nous pourrions rajouter des jeux géants, jeux de quille, billard pour enfants, grands défilés, grands chars, échassiers, faire une soirée en plus, karaoké, chamboule tout, un château gonflable.

Beaucoup apprécient aussi de participer à l'évènement bénévolement.

Documents d'aide à la réflexion, analyses

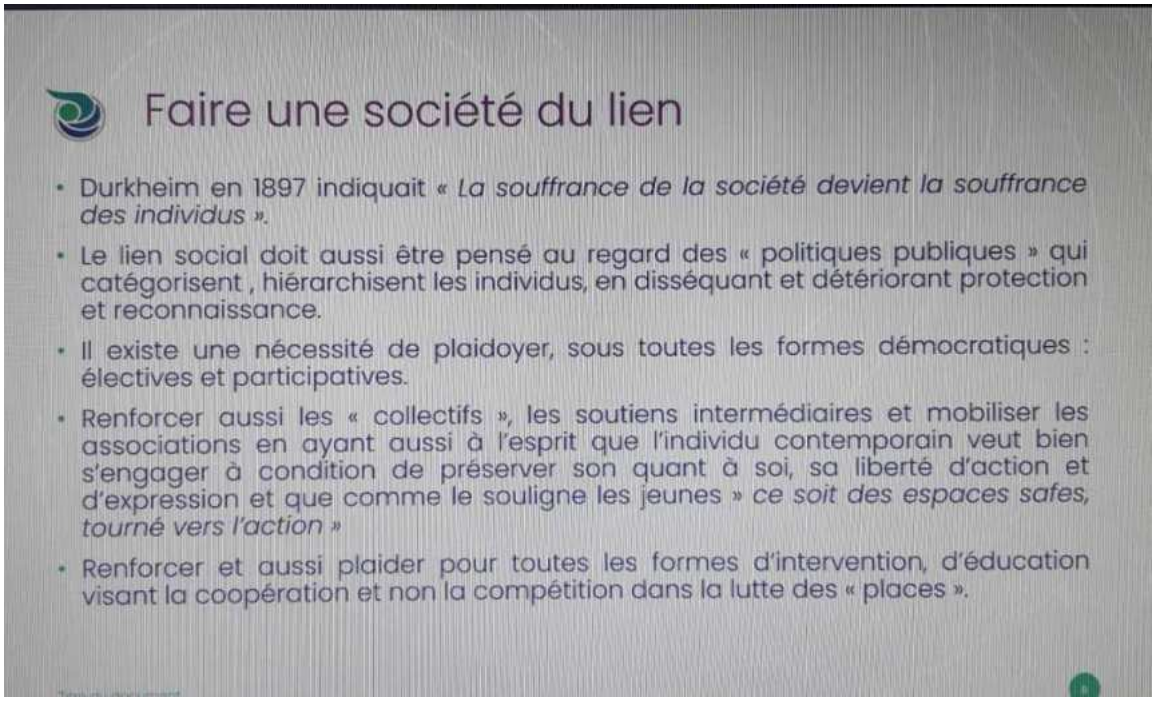
Le Centre, en complément des différentes démarches pour impliquer les habitants, mettre en lien les associations et développer les animations sur le territoire, a suivi des réflexions sur différentes thématiques. Voici notamment un exemple intéressant.

Webinaire « le lien social, pilier de la santé mentale » par Promotion Santé avec Eric le Grand, sociologue.



Définition des différents types de lien en fonction des formes de protection et de reconnaissance

Types de lien	Formes de protection	Formes de reconnaissance
Lien de filiation (entre parents et enfants)	Compter sur la solidarité intergénérationnelle Protection rapprochée	Compter pour ses parents et ses enfants Reconnaissance affective
Lien de participation élective (entre conjoints, amis, proches choisis...)	Compter sur la solidarité de l'entre- soi électif Protection rapprochée	Compter pour l'entre-soi électif Reconnaissance affective ou par similitude
Lien de participation organique (entre acteurs de la vie professionnelle)	Emploi stable Protection contractualisée	Reconnaissance par le travail et l'estime sociale qui en découle
Lien de citoyenneté (entre membres d'une même communauté politique)	Protection juridique (droits civils, politiques et sociaux) au titre du principe d'égalité	Reconnaissance de l'individu souverain



Les retours de la rencontre administrateurs salariés du jeudi 17 avril 2025 (18 salariés – 5 administrateurs)

Les sujets de préoccupation

- Ecrans – réseaux sociaux – harcèlement
- Conflits familiaux
- Alimentation
- Isolement
- Inclusion
- Accès aux droits
- Mobilité
- Evolution de l'enfant et du jeune

Les enjeux :

- Vieillissement / invisibles
- Lien social / individualité
- Proximité / Aller vers, itinérance
- Paupérisation / jeunes
- Nouveaux modes de vie

Les thématiques :

- Parentalité
- Jeunesse
- Créer du lien

Les besoins et attentes

- Plus de culturel
- Gratuité
- Faciliter le bien vivre ensemble

- Traiter des RS – harcèlement – écrans et IA
- Faire (re) venir
- Faciliter le bien vivre ensemble
- Avoir une alimentation de qualité
- Favoriser l'inclusion
- Favoriser l'accès aux droits

Jeunesse

Enjeux repérés	**Sujets de préoccupation**	**Besoins et attentes**	**Actions possibles / Constats**
	Ecrans RS	Traiter des écrans et réseaux sociaux	En – (isolement) Ras le bol ! Lâcher les baskets aux jeunes CS sensibiliser là-dessus n'est pas une priorité car déjà fait par ailleurs (collège, lycée) Pas culpabiliser
	Ecrans RS	Traiter des écrans et réseaux sociaux	En + (lien entre personnes) Remède à la mobilité et isolement Accentuer cela ?
	Mobilité		Permis conduire +++ : délais d'attente +++
Nouveaux modes de vie	Accès aux droits Isolement Evolution du jeune Conflits familiaux …		Trouver un espace de parole, d'échange, et d'information (pour dédramatiser) Lieu ressource intergénérationnel Lieu visible, accessible, + espace extérieur (esprit MJC) **Avoir un lieu de respiration pour les jeunes** Maintenant les jeunes se retrouvent à Walibi (PASS Walibi : les jeunes se retrouvent à Walibi ; devenu un lieu de vie)
Nouveaux modes de vie			Mieux intégrer les nouveaux arrivants Développer la mobilité sur un territoire rural Informer les jeunes des dispositifs existants

Parentalité

Enjeux repérés	Sujets de préoccupation	Besoins et attentes	Actions possibles / Constats
Nouveaux modes de vie des parents			- Les parents sont toujours plus souvent sur l'extérieur (travail prenant + trajet + fatigue) : Enfants passent plus de temps en dehors de la maison (les enfants sont en périscolaire sur de très longues périodes) + quid du retour (que fait la famille lorsqu'elle se retrouve ?) - Les couples séparés sont importants - Impact télétravail : trop de numérique
Lien social			Laep Ludo Média Touche des publics mais pas tous : permettent les sorties Pas majorité des personnes concernées : publics invisibles
Lien social			Moins d'implication dans les associations par manque de temps (principalement) et d'envie (occasionnellement) Parents accompagnent moins leurs enfants : moins de parents acceptant d'accompagner des activités (ex sorties scolaires)
Inclusion			Qu'en fait-on Comment les familles le perçoivent ? Ce mot est-il compris ? **Avoir un lieu d'accueil spécifique type LAEP** spécial inclusion avec temps dédié. Avoir un référent ? Porte entrée dans le CS : avec infos qu'on peut apporter – répit parental avec création d'un annuaire.
Ecran réseau			Rencontre Corbelin : conférence non adaptée aux horaires perso et pro Piocher des outils / initiatives partagées
Lien social Nouveaux modes de vie			Valoriser l'humain plutôt que le numérique : bénévole **Valoriser la rencontre**, le culturel, les familles **Liberté** d'utiliser, de venir quand on veut (family Party, jal'air jeux) : mieux connaitre les publics qui viennent à ces rencontres (grands parents, ass mat, parents, …) Critère **gratuité** ou pas trop cher (spectacles, concerts, visites, …)

Créer du lien

Enjeux repérés	Sujets de préoccupation	Besoins et attentes	Actions possibles / Constats
Vieillissement	Isolement		Veuvage Santé
Vieillissement	Mobilité		Quid des véhicules Créer un **transport de quartier** en quartier faisant office de livreur (Marché ambulant), faisant venir les animations sur des quartiers non visibles (ex les Nappes) En proposant **des activités intergénérationnelles** **Avoir un transport pour faire de la proximité : (prestation de la Poste avec le facteur)**
Vieillissement	Accès aux droits		Démarches administratives Connaissance des droits Quel accès ? Est-ce clair ? ex resto du cœur c'est où ?
Vieillissement	Alimentation		Coût
Paupérisation	Les écrans – RS		Faire comprendre que pas la réalité : tous devenir influenceur / ultra accessible : plus de public / ultra simple Réaliser son rêve tout de même
Paupérisation	Mobilité		Cout permis et véhicule
Paupérisation	Conflits familiaux		Retrait parent
Paupérisation	Evolution de l'enfant		Enfant roi Donner des centres d'intérêt => découvrir d'autres expériences Faire des stages découverte
Lien social	Isolement		Veuvage santé Club ragot Atelier coiffure esthétique en bas des immeubles **Jardins partagés : par exemple terrain pilot – place Bacchus (lieu stratégique)** **Lien infirmier libéraux : interpeler**
Lien social	Inclusion		Favoriser l'inclusion Créer un atelier met toi à ma place

Quelques fiches action axe 1

1. **LE TITRE DE L'ACTION : JAL'AIR'JEUX**

2. Les éléments de diagnostic ou de contexte

D'où est venue l'idée de l'action ?

Ancien Projet Social :

- Aller vers
- Gratuité
- Faire venir les familles
- Créer une animation ludique sur le territoire
- Faire connaître le Centre

Axe 1 : Ecouter et soutenir le parent et le grand parent

Axe 3 : LE CENTRE : bien vivre ensemble

3.Objectifs généraux / but *A quels problèmes voulons-nous répondre ?* **Sortir les familles (Animations pour les familles)** **Public invisible** ***Être un repère gratuit, régulier, bienveillant, pour tous, de proximité ou chacun vient en tout liberté***	**9. Impacts** *Qu'est-ce que l'action a changé ?*
4.Objectifs spécifiques / opérationnels *Quels résultats attendons-nous ?* 100 personnes par jour sur 16 jours	**10. Résultats / Effets directs et indirects** *Qu'est-ce que l'action a produit ?*
5. Activités prévues *Qu'est-ce qui est prévu concrètement ?* Animations sportives, créatives Ludothèque Secteur famille LAEP	**11. Activités réalisées** *Qu'avons-nous fait ?*
6. Publics visés *Quels groupes cible visons-nous ?* La famille Les publics invisibles	**12. Publics touchés** *Qui avons-nous touché réellement ?(et pas touché)*
7. Partenariats à engager *Avec qui menons-nous l'action ?* RPE, Médiathèques, C.C.A.S., CMS,	**13. Partenariats mobilisés**
8. Ressources envisagées *Humaines* *Locaux* *Matériels* *Pédagogiques* *Budget 11 602 €*	**14. Ressources mobilisées**

1. **LE TITRE DE L'ACTION : J'viens à vous**

2. Les éléments de diagnostic ou de contexte

D'où est venue l'idée de l'action ?

De la volonté d'aller au plus près des habitants notamment des personnes que l'on ne voit jamais :

- Aller vers

3.Objectifs généraux / but *A quels problèmes voulons-nous répondre ?* ***Se rapprocher des habitants***	**9. Impacts** *Qu'est-ce que l'action a changé ?*
4.Objectifs spécifiques / opérationnels *Quels résultats attendons-nous ?* 1 à 2 rencontres par mois suivant la densité du mois	**10. Résultats / Effets directs et indirects** *Qu'est-ce que l'action a produit ?*
5. Activités prévues *Qu'est-ce qui est prévu concrètement ?* Nous nous installons à certains endroits aux Avenières et à Corbelin et proposons le café, sucreries, pour échanger avec la population et informer de ce que nous faisons	**11. Activités réalisées** *Qu'avons-nous fait ?*
6. Publics visés *Quels groupes cible visons-nous ?* Les habitants Les publics invisibles	**12. Publics touchés** *Qui avons-nous touché réellement ?(et pas touché)*
7. Partenariats à engager *Avec qui menons-nous l'action ?* mairies, C.C.A.S., CMS, gendarmerie	**13. Partenariats mobilisés**
8. Ressources envisagées *Humaines 4h par mois, 2 personnes + 20h bénévole* *Locaux* *Matériels* *Pédagogiques* *Budget 2 500 €*	**14. Ressources mobilisées**

1. LE TITRE DE L'ACTION : Périscolaire	
2. Les éléments de diagnostic ou de contexte *D'où est venue l'idée de l'action ?* - En concertation avec les écoles, nous avons identifié que les parents de se préoccupaient pas forcément des études de leurs enfants. Cela concernait notamment les publics très éloignés de la vie en société (plutôt reclus)	
3.Objectifs généraux / but *A quels problèmes voulons-nous répondre ?* **Accompagner les adultes dans l'aide aux devoirs ; faire avec sans entrer dans une logique de CLAS ni faire à la place des parents**	**9. Impacts** *Qu'est-ce que l'action a changé ?*
4.Objectifs spécifiques / opérationnels *Quels résultats attendons-nous ?* Elaborer un processus d'accompagnement en concertation avec l'école et la mairie	**10. Résultats / Effets directs et indirects** *Qu'est-ce que l'action a produit ?*
5. Activités prévues *Qu'est-ce qui est prévu concrètement ?* Proposer un référent Aide aux devoirs dans chaque école de Ciers et Veyrins et, accompagné de bénévoles, accompagner le parent	**11. Activités réalisées** *Qu'avons-nous fait ?*
6. Publics visés *Quels groupes cible visons-nous ?* Les parents	**12. Publics touchés** *Qui avons-nous touché réellement ?(et pas touché)*
7. Partenariats à engager *Avec qui menons-nous l'action ?* Mairie, école	**13. Partenariats mobilisés**
8. Ressources envisagées *Humaines 4h par semaine sur 36 semaines, 2 personnes + 4 bénévoles* *Locaux* *Matériels* *Pédagogiques* *Budget 5 000 €*	**14. Ressources mobilisées**

Quelques fiches action axe 2

<table>
<tr><td colspan="2">1. LE TITRE DE L'ACTION : continuité éducative</td></tr>
<tr><td colspan="2">2. Les éléments de diagnostic ou de contexte
D'où est venue l'idée de l'action ?
- Pour répondre aux enjeux de la santé mentale des jeunes et des échanges avec nos partenaires nous souhaitons développer ces actions</td></tr>
<tr><td>3.Objectifs généraux / but
A quels problèmes voulons-nous répondre ?
Proposer des animations et temps fort en se basant sur l'existant</td><td>9. Impacts
Qu'est-ce que l'action a changé ?</td></tr>
<tr><td>4.Objectifs spécifiques / opérationnels
Quels résultats attendons-nous ?
Faire venir le jeune
Le faire s'impliquer
Créer une dynamique</td><td>10. Résultats / Effets directs et indirects
Qu'est-ce que l'action a produit ?</td></tr>
<tr><td>5. Activités prévues
Qu'est-ce qui est prévu concrètement ?
Proposer des animations / interventions en lien avec le sujet :
Le café vient à toi
Les actions hors les murs
Le carnaval, la fête du jeu
Les challenges et défis</td><td>11. Activités réalisées
Qu'avons-nous fait ?</td></tr>
<tr><td>6. Publics visés
Quels groupes cible visons-nous ?
Les jeunes et parents</td><td>12. Publics touchés
Qui avons-nous touché réellement ?(et pas touché)</td></tr>
<tr><td>7. Partenariats à engager
Avec qui menons-nous l'action ?
Mairie, collège, lycée, associations</td><td>13. Partenariats mobilisés</td></tr>
<tr><td>8. Ressources envisagées
Humaines : acteurs de la jeunesse
Locaux
Matériels
Pédagogiques
Budget 32 760 €</td><td>14. Ressources mobilisées</td></tr>
</table>

1. LE TITRE DE L'ACTION : mobilité	
2. Les éléments de diagnostic ou de contexte *D'où est venue l'idée de l'action ?* - Difficulté prioritaire des jeunes : pouvoir se déplacer	
3.Objectifs généraux / but *A quels problèmes voulons-nous répondre ?* **Proposer un service de transport pour aller vers nos animations**	**9. Impacts** *Qu'est-ce que l'action a changé ?*
4.Objectifs spécifiques / opérationnels *Quels résultats attendons-nous ?* Faciliter le déplacement du jeune	**10. Résultats / Effets directs et indirects** *Qu'est-ce que l'action a produit ?*
5. Activités prévues *Qu'est-ce qui est prévu concrètement ?* Service de récupération des jeunes sur le territoire via des navettes	**11. Activités réalisées** *Qu'avons-nous fait ?*
6. Publics visés *Quels groupes cible visons-nous ?* Les jeunes	**12. Publics touchés** *Qui avons-nous touché réellement ?(et pas touché)*
7. Partenariats à engager *Avec qui menons-nous l'action ?*	**13. Partenariats mobilisés**
8. Ressources envisagées *Humaines : 1 personne par activité* *Locaux* *Matériels : minibus* *Pédagogiques* *Budget €*	**14. Ressources mobilisées**

1. LE TITRE DE L'ACTION : temps d'échange sur des thématiques	
2. Les éléments de diagnostic ou de contexte *D'où est venue l'idée de l'action ?* - Certains thèmes sont récurrents et questionnent la famille et le jeune	
3.Objectifs généraux / but *A quels problèmes voulons-nous répondre ?* **Sensibiliser sur des thématiques**	**9. Impacts** *Qu'est-ce que l'action a changé ?*
4.Objectifs spécifiques / opérationnels *Quels résultats attendons-nous ?* Informer, acculturer Créer des animations sur des sujets qui préoccupent parents ou enfants en lien avec les partenaires	**10. Résultats / Effets directs et indirects** *Qu'est-ce que l'action a produit ?*
5. Activités prévues *Qu'est-ce qui est prévu concrètement ?* Réseaux sociaux : positivement (outil) + IA Accès au droit & à l'information Violences (réseaux sociaux, violence physique et verbale)	**11. Activités réalisées** *Qu'avons-nous fait ?*
6. Publics visés *Quels groupes cible visons-nous ?* Les jeunes et leur parent	**12. Publics touchés** *Qui avons-nous touché réellement ?(et pas touché)*
7. Partenariats à engager *Avec qui menons-nous l'action ?* CMS, mairies, mission locale, CAF via promeneurs du net, gendarmerie, …	**13. Partenariats mobilisés**
8. Ressources envisagées *Humaines : 1 référent en lien promeneur du net* *Locaux* *Matériels :* *Pédagogiques* *Budget 1 000 €*	**14. Ressources mobilisées**

Quelques fiches action axe 3

<table>
<tr><td colspan="2">1. LE TITRE DE L'ACTION : développer la ludothèque</td></tr>
<tr><td colspan="2">2. Les éléments de diagnostic ou de contexte
D’où est venue l’idée de l’action ?
- Le contexte apporte une approche intéressante pour développer la notion de jeu
- Les familles isolées peuvent se retrouver et oser venir jouer
- Pour les personnes ne souhaitant pas venir ou ne pouvant se déplacer</td></tr>
<tr><td>3.Objectifs généraux / but
A quels problèmes voulons-nous répondre ?
Sensibiliser sur le jeu et la pédagogie
Permettre d’être ensemble
Répondre à la problématique de l’isolement</td><td>9. Impacts
Qu’est-ce que l’action a changé ?</td></tr>
<tr><td>4.Objectifs spécifiques / opérationnels
Quels résultats attendons-nous ?
Aller vers
Pédagogie par le jeu</td><td>10. Résultats / Effets directs et indirects
Qu’est-ce que l’action a produit ?</td></tr>
<tr><td>5. Activités prévues
Qu’est-ce qui est prévu concrètement ?
Proposer une offre de services diversifiée (pédagogie par le jeu, animations auprès des entreprises)
Un ludobus</td><td>11. Activités réalisées
Qu’avons-nous fait ?</td></tr>
<tr><td>6. Publics visés
Quels groupes cible visons-nous ?
L’habitant</td><td>12. Publics touchés
Qui avons-nous touché réellement ?(et pas touché)</td></tr>
<tr><td>7. Partenariats à engager
Avec qui menons-nous l’action ?
Mairies, entreprises, habitants</td><td>13. Partenariats mobilisés</td></tr>
<tr><td>8. Ressources envisagées
Humaines :
Locaux
Matériels :
Pédagogiques
Budget estimé à 80 000 € pour le ludobus</td><td>14. Ressources mobilisées</td></tr>
</table>

1. **LE TITRE DE L'ACTION : l'inclusion du centre**

2. Les éléments de diagnostic ou de contexte

D'où est venue l'idée de l'action ?

- Le contexte apporte une approche intéressante pour développer la notion de jeu
- Les familles isolées peuvent se retrouver et oser venir jouer
- Pour les personnes ne souhaitant pas venir ou ne pouvant se déplacer

3.Objectifs généraux / but *A quels problèmes voulons-nous répondre ?* **▪Accueil inconditionnel tel que demandé par la CAF** **▪Permettre à l'enfant et au jeune de s'épanouir** **▪Accepter les différences** **▪Vivre « avec » (son handicap, une personne porteuse de handicap) et ensemble (ce qui fait communauté est la différence)** **▪Soutenir les familles confrontées au handicap psychique** **▪Favoriser l'intégration des enfants porteurs de besoins (éducatifs) particuliers dans nos différentes activités.** **▪Permettre de rompre l'isolement des enfants.** **▪Faciliter le répit parental.** **▪Favoriser la socialisation des enfants.** **▪Former et accompagner les professionnels via la PSSM Jeunes et le PRHEJI .**	**9. Impacts** *Qu'est-ce que l'action a changé ?*
4.Objectifs spécifiques / opérationnels *Quels résultats attendons-nous ?*	**10. Résultats / Effets directs et indirects** *Qu'est-ce que l'action a produit ?*
5. Activités prévues *Qu'est-ce qui est prévu concrètement ?* Création d'un pôle inclusion LAEP inclusif Temps d'écoute des professionnels Participation à la SISM	**11. Activités réalisées** *Qu'avons-nous fait ?*
6. Publics visés *Quels groupes cible visons-nous ?* Les enfants et jeunes à besoins spécifiques	**12. Publics touchés** *Qui avons-nous touché réellement ?(et pas touché)*
7. Partenariats à engager *Avec qui menons-nous l'action ?* Mairies, CPTS, MSA, …	**13. Partenariats mobilisés**
8. Ressources envisagées *Humaines :* *Locaux* *Matériels :* *Pédagogiques* *Budget estimé à 4 720 €*	**14. Ressources mobilisées**

1. LE TITRE DE L'ACTION : la participation des habitants	
2. Les éléments de diagnostic ou de contexte *D'où est venue l'idée de l'action ?* - Les habitants viennent à nouveau nous proposer des projets - Répondre à une demande d'émancipation	
3.Objectifs généraux / but *A quels problèmes voulons-nous répondre ?* **▪ répondre à un besoin de création** **Faire émerger des envies, besoins,** **Donner confiance**	**9. Impacts** *Qu'est-ce que l'action a changé ?*
4.Objectifs spécifiques / opérationnels *Quels résultats attendons-nous ?* Créer des temps d'échanges, analyser les situations Créer une commission habitants porteuse de l'axe	**10. Résultats / Effets directs et indirects** *Qu'est-ce que l'action a produit ?*
5. Activités prévues *Qu'est-ce qui est prévu concrètement ?* Accompagner les projets d'habitants (en cours : voyage à Paris, FabLab) Proposer des animations sur les nouveaux modes de vie : alimentation (plaisirs de la table, nouvelles maisons sans cuisine), nouvelles tendances (couture), écran	**11. Activités réalisées** *Qu'avons-nous fait ?*
6. Publics visés *Quels groupes cible visons-nous ?* Les habitants	**12. Publics touchés** *Qui avons-nous touché réellement ?(et pas touché)*
7. Partenariats à engager *Avec qui menons-nous l'action ?* Mairies, CPTS, MSA, …	**13. Partenariats mobilisés**
8. Ressources envisagées *Humaines : référente famille + direction* *Locaux* *Matériels :* *Pédagogiques* *Budget estimé à 2 000 €*	**14. Ressources mobilisées**

LA CHARTE DU BENEVOLAT

Votre participation peut ne concerner qu'un secteur, évoluer vers plus de responsabilités, voire vers une participation à l'organe décisionnaire de l'association : le conseil d'administration.

Dans ce cadre, l'activité bénévole est librement choisie. Il ne peut donc exister de lien de subordination, au sens du droit du travail, entre l'association et ses bénévoles, mais ceci n'exclut pas le respect par chacun de règles et de consignes essentielles au bon fonctionnement de l'établissement.

Ainsi, la charte du bénévolat du Centre repose sur le principe d'un engagement réciproque entre l'association et chaque bénévole, définissant de la sorte les règles de fonctionnement et le cadre des relations qui doivent s'instituer entre les responsables de l'association et chaque bénévole.

<table>
<tr><th colspan="6">LES DIFFERENTS NIVEAUX D'IMPLICATION DANS LA VIE DU CENTRE POSSIBLES POUR LES BENEVOLES</th></tr>
<tr><td>Donner son avis</td><td colspan="3">Répondre ponctuellement à la demande du Centre à des questionnaires sur le territoire</td><td>Echanger avec les professionnels ou les administrateurs du Centre</td><td>Faire progresser une idée, voire monter un projet avec le Centre</td></tr>
<tr><td>Participer à des évènements ponctuels</td><td>Le Carnaval

Il se déroule le plus souvent le dernier samedi de Mars</td><td>Des déplacements à des spectacles</td><td>Des évènements décidés dans l'année

(Exemple : la family party du 14/06/2025)</td><td>Soirée Tong party

le dernier jeudi de juillet</td><td>Fête du jeu (le 3ème samedi de septembre)

Animation des Fêtes de fin d'année, en lien avec la Mairie LAVT.</td></tr>
<tr><td colspan="6">Ex : nous demandons aux personnes bénévoles une aide au montage, démontage, animation, buvette, …
Sinon appui pour le transport en minibus, accompagnement de groupes ;
Accompagnement à la préparation de l'animation via des rencontres</td></tr>
<tr><td>Participer à la vie d'un secteur</td><td>LAEP Casa Bulles
Ce lieu d'accueil enfants-parents accueille les parents et grands-parents avec leurs enfants ou petits-enfants de moins de 6 ans.
Le Centre assure une formation à l'écoute des bénévoles qui participent à son animation.</td><td>La ludothèque
Participation de bénévoles à la mise en place du calendrier. Animations.
Accueil des publics.
Projection sur l'avenir de la ludothèque</td><td>Le secteur enfance
Les bénévoles viennent en appui des animateurs pour :
- créer les animations,
- aider aux devoirs,
-participer aux manifestations</td><td>Le secteur jeunesse
Accompagnement des projets des jeunes
- Participation aux soirées, aux projets, voyages,
- Accompagnement des groupes lors de sorties</td><td>Le secteur famille
- Réflexion sur les futures animations,
- Accompagnement des groupes,
- préparation des animations</td></tr>
</table>

S'impliquer dans la vie de l'association Participer aux rencontres Décider : vous devenez acteur	*L'assemblée générale :* Evènement incontournable dans la vie d'une association	*Les commissions :* Le Centre crée différentes commissions afin d'avancer sur des sujets précis	*L'accueil :* - participer à l'accueil des adhérents, - suivre le fonctionnement de l'accueil, y apporter des idées	*Le conseil d'administration :* Pendant 2 heures une fois par mois, vous êtes au cœur décisionnaire de l'association	*Le bureau :* envie de s'impliquer sur du plus long terme et de faire avancer certains dossiers ? Le bureau se retrouve 2h une fois par mois pour préparer le CA…

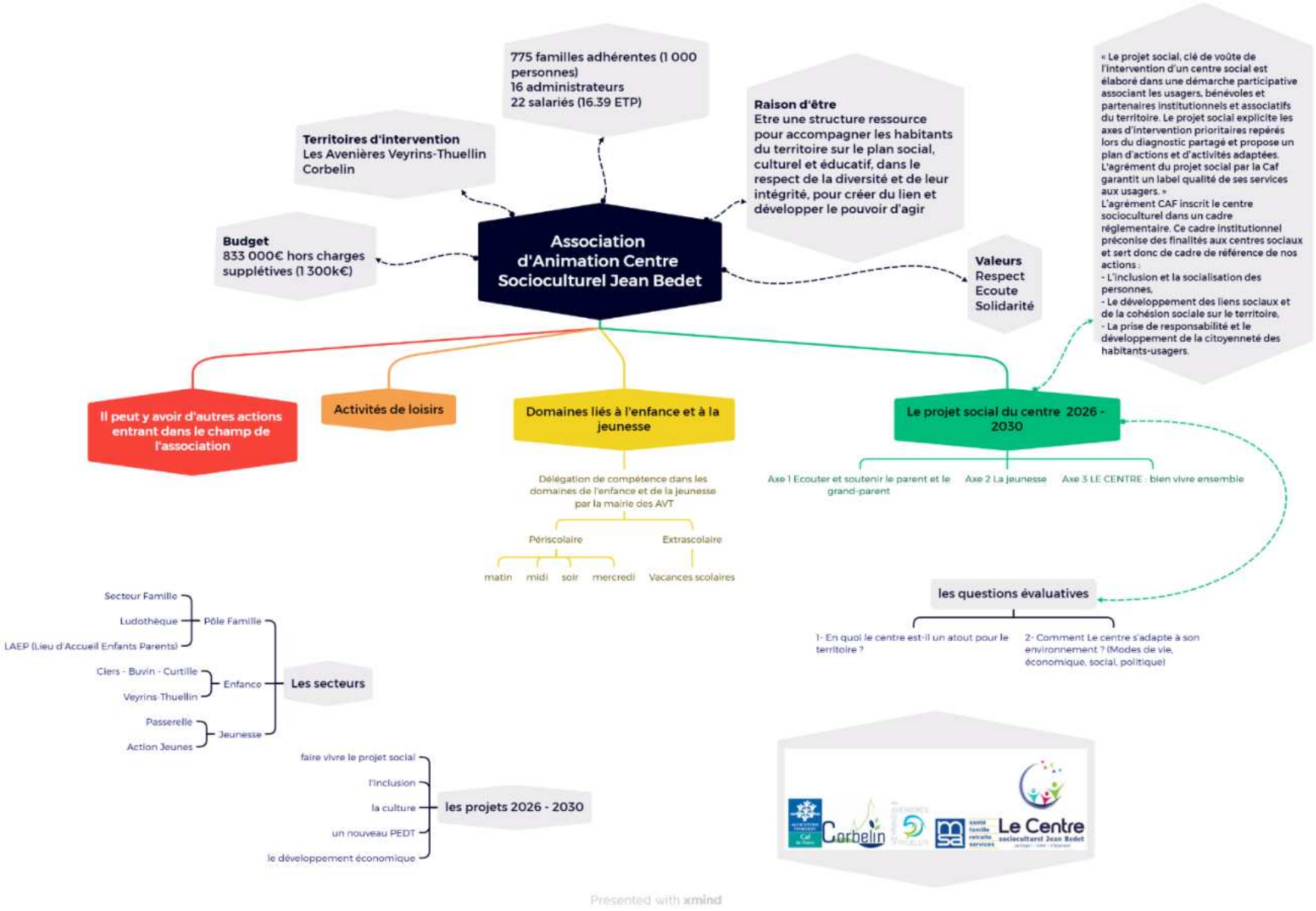
L'association s'engage à :

1. Accueillir et considérer le bénévole comme un collaborateur à part entière dans le cadre des missions qui lui sont confiées et qu'il accepte de porter ;
2. Lui donner, à cet effet, une information claire sur les missions du Centre, l'objet et le fonctionnement de la structure dans laquelle il inscrit son action ;
3. Lui confier une activité qui correspond tant aux besoins du Centre qu'à ses appétences, ses compétences et sa disponibilité ;
4. L'accompagner et le soutenir dans son activité en lui associant, si nécessaire, un parrain ou une marraine ;
5. Faire respecter les fonctions clairement définies de chaque intervenant de la structure d'accueil ;
6. Valoriser l'action des bénévoles lors d'événements et dans le rapport annuel d'activité de l'association, notamment ;
7. Souscrire une assurance responsabilité civile relative à son activité de bénévole avec adhésion ;
8. Former le bénévole suivant les besoins tant de l'intéressé que du Centre.

En tant que bénévole je m'engage à :

1. à respecter la finalité et l'éthique de l'Association, et ses valeurs telles que définies par le projet associatif,
2. à accepter l'organisation et les règles de fonctionnement de la structure, notamment son Règlement intérieur, et à coopérer avec les acteurs de l'Association : dirigeants, salariés, permanents et autres bénévoles,
3. à exercer mon activité dans le respect des convictions et des opinions de chacun,
4. à considérer que l'usager est au centre de toute l'activité de l'Association et donc à être à son écoute avec tous les égards possibles,
5. à être à jour de mon adhésion annuelle,
6. à signer la présente charte,
7. à transmettre au Centre, dans les 15 jours au plus de cette signature, **un bulletin n°3** de son casier judiciaire ne présentant pas trace de condamnations incompatibles avec une activité auprès d'enfants et/ou adolescents,
8. à respecter, tant en interne qu'en dehors de l'Association, la confidentialité des propos et des informations recueillis dans l'exercice de mon action, et ainsi ne pas nuire aux intérêts du Centre, de ses professionnels, ni à ceux de ses usagers ;
9. à participer, autant que faire se peut, aux réunions, bilans, …
10. à assurer ma mission et mon activité, sur la base des horaires et disponibilités définis conjointement avec l'association

Le bénévole peut interrompre à tout moment sa collaboration avec le Centre, mais s'engage, dans la mesure du possible, à respecter un délai de prévenance raisonnable avant la cessation effective de son activité.


775 familles adhérentes (1 000 personnes)
16 administrateurs
22 salariés (16.39 ETP)
Territoires d'intervention
Les Avenières Veyrins-Thuellin
Corbelin
Raison d'être
Etre une structure ressource pour accompagner les habitants du territoire sur le plan social, culturel et éducatif, dans le respect de la diversité et de leur intégrité, pour créer du lien et développer le pouvoir d'agir
« Le projet social, clé de voûte de l'intervention d'un centre social est élaboré dans une démarche participative associant les usagers, bénévoles et partenaires institutionnels et associatifs du territoire. Le projet social explicite les axes d'intervention prioritaires repérés lors du diagnostic partagé et propose un plan d'actions et d'activités adaptées. L'agrément du projet social par la Caf garantit un label qualité de ses services aux usagers. »
L'agrément CAF inscrit le centre socioculturel dans un cadre réglementaire. Ce cadre institutionnel préconise des finalités aux centres sociaux et sert donc de cadre de référence de nos actions :
- L'inclusion et la socialisation des personnes,
- Le développement des liens sociaux et de la cohésion sociale sur le territoire,
- La prise de responsabilité et le développement de la citoyenneté des habitants-usagers.
Budget
833 000€ hors charges supplétives (1 300k€)
Association d'Animation Centre Socioculturel Jean Bedet
Valeurs
Respect
Ecoute
Solidarité
Il peut y avoir d'autres actions entrant dans le champ de l'association
Activités de loisirs
Domaines liés à l'enfance et à la jeunesse
Le projet social du centre 2026 - 2030
Axe 1 Ecouter et soutenir le parent et le grand-parent
Axe 2 La jeunesse
Axe 3 LE CENTRE : bien vivre ensemble
Délégation de compétence dans les domaines de l'enfance et de la jeunesse par la mairie des AVT
Périscolaire
Extrascolaire
matin
midi
soir
mercredi
Vacances scolaires
les questions évaluatives
1- En quoi le centre est-il un atout pour le territoire ?
2- Comment Le centre s'adapte à son environnement ? (Modes de vie, économique, social, politique)
Les secteurs
Pôle Famille
Secteur Famille
Ludothèque
LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents)
Enfance
Clers - Buvin - Curtille
Veyrins-Thuellin
Jeunesse
Passerelle
Action Jeunes
les projets 2026 - 2030
faire vivre le projet social
l'inclusion
la culture
un nouveau PEDT
le développement économique
Corbelin
Le Centre socioculturel Jean Bedet
Presented with xmind

Compte	Charges	Prévisionnel 2026	LAEP A113D00	Total Enfance	Total Jeunesse	Famille A400D00	A441D00 ludothèque	Pilotage Général
N° de cpte	intitulé		A113D00			A400D00	A441D00	
	CHARGES							
	60 - ACHATS							
602110	ALIMENTATION	18 270,00 €	200,00 €	**8 700,00 €**	**5 500,00 €**	2 620,00 €	50,00 €	- €
602111	REPAS ADHERENTS	15 000,00 €	- €	**15 000,00 €**	- €	- €	- €	- €
602120	FOURNITURES D'ACTIVITES	4 600,00 €	300,00 €	**1 300,00 €**	**800,00 €**	1 000,00 €	200,00 €	- €
602130	PRODUITS PHARMACEUTIQUES	370,00 €	- €	**200,00 €**	**170,00 €**	- €	- €	- €
604100	ACHAT DE PS, SPECTACLES, ENTREES	14 700,00 €	- €	**2 500,00 €**	**6 300,00 €**	3 200,00 €	- €	1 200,00 €
606100	EAU GAZ ELECTRICITE	- €		- €	- €			- €
606130	CARBURANT	5 400,00 €	200,00 €	**2 100,00 €**	**2 100,00 €**	500,00 €	200,00 €	300,00 €
606200	PRODUITS D'ENTRETIEN	325,00 €	25,00 €	**100,00 €**	**100,00 €**	25,00 €	25,00 €	50,00 €
606300	PETIT EQUIPEMENT	7 200,00 €	500,00 €	**1 000,00 €**	**1 400,00 €**	100,00 €	1 000,00 €	200,00 €
606400	FOURNITURES DE BUREAU	1 000,00 €		- €	- €			1 000,00 €
606410	MATERIEL INFORMATIQUE	1 950,00 €		**170,00 €**	**160,00 €**	20,00 €	20,00 €	80,00 €
606800	AUTRES FOURNITURES	- €		- €	- €			- €
	TOTAL : 60 - ACHATS	68 815,00 €	**1 225,00 €**	**31 070,00 €**	**16 530,00 €**	**7 465,00 €**	**1 495,00 €**	2 830,00 €
	61 - SERVICES EXTERIEURS							
611000	SOUTRAITANCE GENERALE	2 100,00 €	100,00 €	**450,00 €**	**650,00 €**	150,00 €	150,00 €	600,00 €
613500	LOCATION DE MATERIEL	2 300,00 €	- €	- €	**2 000,00 €**	- €	- €	- €
613504	LOCATION IMMOBILIERES SEJOURS	13 760,00 €	- €	**3 500,00 €**	**5 500,00 €**	4 760,00 €	- €	- €
615000	TRAVAUX ENTRETIEN REPARATION	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
615100	MAINTENANCE	12 850,00 €	1 100,00 €	**4 900,00 €**	**2 200,00 €**	450,00 €	1 500,00 €	2 600,00 €
615500	ENTRETIEN REPARATION VEHICULE	7 000,00 €		**3 000,00 €**	**2 800,00 €**	350,00 €	350,00 €	500,00 €
616000	PRIMES D'ASSURANCES	9 200,00 €	850,00 €	**3 650,00 €**	**1 600,00 €**	400,00 €	800,00 €	1 900,00 €
617 000	ETUDES ET RECHERCHES	- €		- €	- €			- €
618100	DOCUMENTATION	- €		- €	- €	- €	- €	- €
	Projets divers	- €			- €			
618 500	FRAIS DE COLLOQUE ET CONFERENC	- €		- €	- €			- €
618600	FORMATION BENEVOLES	- €		- €	- €			- €
	TOTAL : 61 - SERVICES EXTERIEURS	47 210,00 €	**2 050,00 €**	**15 500,00 €**	**14 750,00 €**	**6 110,00 €**	**2 800,00 €**	5 600,00 €
	62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS							
621400	PERSONNEL DETACHE A L'ASSOCIAT	- €		- €	- €			- €
622600	REMUNERATION D'INTERMEDIAIRE	31 220,00 €		- €	**1 800,00 €**	1 060,00 €		- €
622610	HONORAIRES CAC ET AUTRES	5 040,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	5 040,00 €
622 700	FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX	- €		- €	- €			- €
623000	PUBLICITE	7 700,00 €		- €	**100,00 €**	100,00 €	- €	4 000,00 €
623 400	Cadeaux à la clientèle	- €		- €	- €	- €	- €	- €
624800	TRANSPORT-AUTOROUTE-PARKING	9 745,60 €	30,00 €	**140,00 €**	**4 230,00 €**	5 045,60 €		300,00 €
625100	DEPLACEMENT DES BENEVOLES	- €		- €	- €		- €	- €
625000	Déplacements, missions et réceptions				- €			
625200	DEPLCT ET REPAS DU PERSONNEL	- €	- €	- €	- €	- €		- €
625600	MISSION POUR FORMATION (DEPL +REPAS)	2 230,00 €	200,00 €	**1 030,00 €**	- €	200,00 €	200,00 €	600,00 €
625700	RECEPTIONS	- €		- €	- €			- €
625800	FONCTIONNEMENT DES INSTANCES	1 500,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	1 500,00 €
626100	FRAIS POSTAUX	150,00 €	- €	- €	- €		- €	150,00 €
626200	FRAIS DE TELECOMMUNICATION	1 505,00 €	120,00 €	**405,00 €**	**120,00 €**	120,00 €	170,00 €	570,00 €
627000	FRAIS BANCAIRES	480,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	480,00 €
628100	COTISATION ORGANISMES EXTERIEU	5 635,00 €	280,00 €	**800,00 €**	**500,00 €**	120,00 €	180,00 €	3 740,00 €
628500	FRAIS DE FONCTI CONSEIL ET ASS	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
		- €		- €	- €			- €
629000	FRAIS ANCV/CESU/DIVERS	500,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	500,00 €
	TOTAL : 62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	65 705,60 €	**630,00 €**	**2 375,00 €**	**6 750,00 €**	**6 645,60 €**	**550,00 €**	16 880,00 €

Explication des comptes 60 à 62

Par rapport à l'année précédente, nous avons valorisé le compte alimentation, fournitures d'activités, petit équipement, matériel informatique. Il est nécessaire de renouveler certains jeux, accessoires et matériels informatiques.

Valorisation des locations immobilières de séjour suite aux projets de la jeunesse et de la famille (séjours).

La rémunération d'intermédiaire concerne de nouvelles idées d'animations pour les activités de loisirs en l'occurrence proposer des animations d'une semaine soit 10h sur une thématique dédiée (danser en famille, faire du théâtre, …).

Le coût des transports est toujours élevé en raison des déplacements pour les projets jeunes ou les séjours.

	63 - IMPOTS,TAXES ET VERSEM.ASSIMIL							
631100	TAXE SUR SALAIRES	21 644,74 €	686,79 €	**7 114,66 €**	**7 996,57 €**	909,29 €	1 242,68 €	3 694,74 €
633300	FORMATION COTISATION SALAIRE	16 205,47 €	652,64 €	**5 937,86 €**	**4 058,94 €**	864,09 €	1 180,90 €	3 511,05 €
635800	TAXES DIVERSES	1,00 €	- €	- €	**1,00 €**	- €	- €	- €
	TOTAL : 63 - IMPOTS,TAXES ET VERSEM.ASSIMIL	37 851,21 €	1 339,43 €	13 052,52 €	12 056,51 €	1 773,38 €	2 423,58 €	7 205,79 €
	64 - CHARGES DE PERSONNEL							
641100	SALAIRES BRUTS PERMANENTS	511 915,57 €	20 616,35 €	**187 571,35 €**	**128 218,07 €**	27 295,65 €	37 303,49 €	110 910,66 €
641110	SALAIRES BRUTS REMPLACEMENT ET RENFORT	38 300,00 €		**26 000,00 €**	**11 000,00 €**			- €
641150	INDEMNITE DE RUPTURE	- €	- €	- €	- €		- €	- €
641200	CONGES PAYES	9 091,34 €		**4 735,42 €**	**1 963,84 €**	2 604,11 €	6,62 €	- 218,65 €
		- €		- €	- €			- €
641400	INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	- €		- €	- €			- €
641410	SALAIRES GUSO ET AUTRES ORGANISMES	- €		- €	- €			- €
645100	COTISATION URSSAF	- €		- €	- €			- €
645300	COTISATION RETRAITE MEDERIC	- €		- €	- €			- €
645320	COTISATION PREVOYANCE CHORUM	- €		- €	- €			- €
645321	COTISATION MUTUELLE ADREA/CHORUM	- €		- €	- €			- €
645400	COTISATIONS POLE EMPLOI	- €		- €	- €			- €
645500	GUICHET UNIQUE	- €		- €	- €			- €
645800	AUTRES CHARGES SOCIALES	137 092,85 €	6 401,40 €	**44 513,75 €**	**36 119,82 €**	9 692,09 €	7 466,66 €	32 899,14 €
647200	COMITE ETABLISSEMENT CADHOC ET LIRE	6 500,00 €		- €	- €			6 500,00 €
647500	MEDECINE DU TRAVAIL	2 792,38 €	294,48 €	**1 110,42 €**	**419,04 €**	118,73 €	237,46 €	612,25 €
649100	REMBOURSEMENTS DE CHARGES DE PERSONNEL				- €			
	TOTAL : 64 - CHARGES DE PERSONNEL	705 692,14 €	27 312,23 €	263 930,94 €	177 720,77 €	39 710,58 €	45 014,23 €	150 703,40 €
	65 - AUTRES CHARGES GESTION COURAN							
651600	Droits d'auteur & reproduct	120,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
658300	ORGANISMES DE FORMATION	7 380,00 €	1 400,00 €	**1 750,00 €**	**2 000,00 €**	300,00 €	300,00 €	1 630,00 €
658800	Ch. d'arrondis de lettrage	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	TOTAL : 65 - AUTRES CHARGES GESTION COURAN	7 500,00 €	1 400,00 €	1 750,00 €	2 000,00 €	300,00 €	300,00 €	1 630,00 €
	66 - CHARGES FINANCIERES							
661100	INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTES	1 000,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	1 000,00 €
	TOTAL : 66 - CHARGES FINANCIERES	1 000,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	1 000,00 €
	67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES							
671800	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	- €		- €	- €		- €	- €
	TOTAL : 67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	68 - DOTAT.AMORTISS. ET PROVISIONS							
681000	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	14 000,00 €		- €	- €			14 000,00 €
681500	DOTATION AUX PROV POUR RISQUES ETCHARGES	- €		- €	- €			- €
	TOTAL : 68 - DOTAT.AMORTISS. ET PROVISIONS	14 000,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	14 000,00 €
	86 - CHARGES CONTRIB. VOLONTAIRES							
861100	MISE A DISPOSITION PRESTATION EN NATURE	154 653,84 €	2 798,64 €	**93 309,14 €**	**6 346,22 €**	278,75 €	5 190,37 €	25 361,99 €
862100	MISE A DISPOSITON DU PERSONNEL	170 752,17 €	- €	**113 238,56 €**	- €	- €	- €	57 513,61 €
864100	PERSONNEL BENEVOLE	43 168,43 €	3 431,80 €	**16 547,66 €**	**3 834,73 €**	1 792,32 €	1 236,56 €	15 033,23 €
	TOTAL : 86 - CHARGES CONTRIB. VOLONTAIRES	368 574,44 €	6 230,44 €	223 095,36 €	10 180,95 €	2 071,07 €	6 426,93 €	97 908,83 €
	TOTAL CHARGES	**947 773,95 €**	**33 956,66 €**	**327 678,45 €**	**229 807,28 €**	**62 004,56 €**	**52 582,81 €**	**199 849,19 €**
	TOTAL CHARGES AVEC CONTR. VOLONTAIRE	**1 316 348,39 €**	**40 187,10 €**	**550 773,81 €**	**239 988,24 €**	**64 075,62 €**	**59 009,74 €**	**297 758,02 €**

Pour les comptes 63 et 64

Valorisation de la masse salariale avec

- la création d'un poste inclusion
- des augmentations de temps de travail pour certains salariés
- la revalorisation de la pesée pour l'animateur jeunesse liée au projet Jeunes
- la création d'un poste en plus pour la jeunesse (40%)
- le Centre étudie aussi l'embauche de personnes dans le cadre du Service civique
- Des revalorisations en attente notamment concernant la fonction de direction

Ainsi notre masse salariale devrait augmenter en 2026 de plus de 30 000 euros,

Cette majoration est liée :

- à l'application (obligatoire) l'augmentation cette année encore de la valeur du point des salaires minimum conventionnels
- et à des choix de l'association, en lien avec la nécessité où elle se trouve de prévoir l'avenir et donc d'investir pour la recherche et prospection afin de pouvoir améliorer son modèle socio-économique.

Détermination des indices en rapport avec les charges

Charges	Prévisionnel 2026	LAEP	Total Enfance	Total Jeunesse	Famille	Ludothèque
Répartition charges pilotage		**4,54%**	**43,81%**	**30,73%**	**8,29%**	**7,03%**
Total charges de pilotage		9 073,39 €	87 557,30 €	61 405,64 €	16 567,92 €	14 050,39 €
Volumes d'heure		621,00	121000,00	20500,00		500,00
Coût de revient avec contribution volontaires totales		**79,32 €**	**5,28 €**	**14,70 €**		**146,12 €**
Coût de revient avec contribution volontaires avec MAD de personnel		**74,82 €**	**3,57 €**	**14,39 €**		**135,74 €**
Répartition recettes		7 107,01 €	68 581,99 €	48 097,89 €	12 977,34 €	11 005,40 €

Les élus ont souvent demandé un coût de revient des activités.

De façon transparente, en concertation avec les mairies des Avenières et de Corbelin, nous avons établi les indices suivants :

- Tout est basé sur le montant des charges de chacun des secteurs
- A cela s'intègre les charges de pilotage avec une répartition des charges par % (% des charges sur le secteur / charges totales)
- Estimation des volumes d'heures pour les activités concernées
- Cout de revient avec les contributions volontaires totales (prestations en nature, mise à disposition de personnel, bénévolat)
- Cout de revient avec uniquement les contributions volontaires de mise à disposition de personnel.

Si nous prenons en compte l'ensemble des charges de pilotage nous prenons aussi en compte l'ensemble des recettes de pilotage pour définir un résultat pour chaque secteur (cf plus bas).

Compte	Produits	Prévisionnel 2026	LAEP A113D00	Total Enfance	Total Jeunesse	Famille A400D00	A441D00 ludothèque	Pilotage Général
N° de cpte	intitulé		A113D00			A400D00	A441D00	
	70 - REMUNERATIONS DES SERVICES							
706100	PARTICIPATION DES FAMILLES	246 631,91 €	- €	**159 593,48 €**	**42 438,43 €**	3 600,00 €	1 000,00 €	- €
706101	Part.fam.revers. Mairie VT	7 000,00 €	- €	**7 000,00 €**	- €	- €	- €	- €
706110	BONS VACANCES CAF	- €			- €			- €
706112	BONS VACANCES MAIRIE	- €			- €			- €
706200	CAF PRESTATIONS DE SERVICE ORDINAIRES	213 416,18 €	12 000,00 €	**72 260,00 €**	**18 860,00 €**	27 650,10 €	- €	82 646,08 €
	CAF PSO 30% à recevoir N+1	- €		- €	- €			- €
706220	CAF CTG CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE	136 083,81 €	12 000,00 €	**106 480,00 €**	**14 520,00 €**	- €	3 083,81 €	- €
	CAF CTG 30% à recevoir N+1				- €			
					- €			
708000	RECETTES MANIFESTATIONS	7 700,00 €	- €	**400,00 €**	**2 000,00 €**	3 500,00 €		- €
708100	AUTRES RECETTES	2 150,00 €		- €	**2 150,00 €**	- €	- €	- €
708200	PROD. DE CHANTIERS, D'ANIM LUDO	1 500,00 €	- €	- €	- €	- €	1 500,00 €	- €
708811	ADHESIONS LUDO COLLECTIVITES	- €			- €			- €
	TOTAL : 70 - REMUNERATIONS DES SERVICES	614 481,90 €	**24 000,00 €**	**345 733,48 €**	**79 968,43 €**	**34 750,10 €**	**5 583,81 €**	82 646,08 €
	74 - SUBVENT.D'EXPLOITATION							
741 010	ETAT ASP (emplois aidés) CAE	5 000,00 €	- €	- €	- €			5 000,00 €
741030	ISERE DEPARTEMENT	1 000,00 €		- €	- €	1 000,00 €		
741040	ETAT JEUNESSE ET SPORTS	7 107,00 €	- €	- €	**7 107,00 €**			- €
741050	MAIRIE DES AVENIERES	193 002,00 €	3 000,00 €	**48 086,00 €**	**96 916,00 €**	8 000,00 €	9 472,00 €	24 000,00 €
741 060	Mairie Corbelin	33 259,00 €	2 105,00 €	- €	**25 986,00 €**		1 500,00 €	3 668,00 €
741 070	CAF ACTION COLLECTIVE FAMILLE / SUBV EXPLOIT	23 600,00 €	5 000,00 €	- €	**14 000,00 €**	4 600,00 €		- €
741 080	LEADER	6 320,00 €	- €	- €	- €			- €
741 090	MSA SUBVENTION	10 000,00 €	- €	- €	**5 000,00 €**		5 000,00 €	- €
747040	PARTENAIRES LOCAUX	3 480,00 €		- €	- €			
	TOTAL : 74 - SUBVENT.D'EXPLOITATION	282 768,00 €	**10 105,00 €**	**48 086,00 €**	**149 009,00 €**	**13 600,00 €**	**15 972,00 €**	32 668,00 €
	75 - AUTRES PRODUITS GEST.COURANTE							
754000	COLLECTES ET DONS	11 824,05 €		- €	**3 000,00 €**	2 000,00 €		5 824,05 €
756000	ADHESIONS	8 000,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	8 000,00 €
758200	REMBOURSEMENT FORMATION	4 200,00 €	300,00 €	**1 200,00 €**	**1 200,00 €**	300,00 €	300,00 €	900,00 €
758800	Prod. d'arrondis lettrage, diff de r egl	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	TOTAL : 75 - AUTRES PRODUITS GEST.COURANTE	24 024,05 €	**300,00 €**	**1 200,00 €**	**4 200,00 €**	**2 300,00 €**	**300,00 €**	14 724,05 €
	76 - PRODUITS FINANCIERS							
768100	INTERETS LIVRET A ET CSL	1 500,00 €		- €	- €			1 500,00 €
	TOTAL : 76 - PRODUITS FINANCIERS	1 500,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	1 500,00 €
	77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS							
771800	PROD EXEP SUR OPER GEST EXERCI	20 000,00 €		- €	- €			20 000,00 €
777000	COTE PART SUB INVES AU RESULTA	- €			- €			- €
	TOTAL : 77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	20 000,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	20 000,00 €
	78 - REPRISE SUR AMORT ET PROVISION							
781 500	REPRISE SUR PROV POUR RISQUE	5 000,00 €		- €	- €			5 000,00 €
	TOTAL : 78 - REPRISE SUR AMORT ET PROV	5 000,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	5 000,00 €
	79 - TRANSFERTS DE CHARGES							
791200	TRANSFERT DE CHARGES	- €		- €	- €			- €
	TOTAL : 79 - TRANSFERTS DE CHARGES	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	87 - PRODUITS CONTRIB. VOLONTAIRES							
871100	MISE A DISPOSITION PRESTATION EN NATURE	154 653,84 €	2 798,64 €	**93 309,14 €**	**6 346,22 €**	278,75 €	5 190,37 €	25 361,99 €
871 100	MISE A DISPOSITON DU PERSONNEL	170 752,17 €	- €	**113 238,56 €**	- €	- €	- €	57 513,61 €
875100	BENEVOLAT	43 168,43 €	3 431,80 €	**16 547,66 €**	**3 834,73 €**	1 792,32 €	1 236,56 €	15 033,23 €
	TOTAL : 87 - PRODUITS CONTRIB. VOLONTAIRES	368 574,44 €	**6 230,44 €**	**223 095,36 €**	**7 179,86 €**	**2 071,07 €**	**6 426,93 €**	97 908,83 €
	TOTAL PRODUITS	**947 773,95 €**	**34 405,00 €**	**395 019,48 €**	**233 177,43 €**	**50 650,10 €**	**21 855,81 €**	**156 538,13 €**
	TOTAL PRODUITS AVEC CONTR. VOLONTAIRE	**1 316 348,39 €**	**40 635,44 €**	**618 114,84 €**	**240 357,29 €**	**52 721,17 €**	**28 282,74 €**	**254 446,96 €**
	Résultat	- 0,00 €	448,34 €	67 341,03 €	369,05 €	- 11 354,46 €	- 30 727,00 €	- 43 311,06 €
	Résultat avec répartition ch pilotage		**-8 625,04**	**-20 216,27**	**-58 035,50**	**-27 922,38**	**-44 777,39**	**- 43 311,06 €**
	Résultat avec répartition ch pilotage + recettes PSO		**-1 518,03**	**48 365,72**	**-9 937,61**	**-14 945,04**	**-33 771,98**	

Le développement de nos activités amène un développement de nos ressources (moins élevé que celui de nos charges).

Nous avons valorisé les participations des familles. Nous n'avons pas revalorisé les prestations CAF et recettes de manifestation.

Nous avons diminué les aides Etat (pour l'alternance) et les aides du Département. Les aides mairies ne bougent pas pour les Avenières Veyrins-Thuellin.

Pour les subventions de la mairie de Corbelin, le succès de nos interventions sur le territoire entraînera une légère augmentation de leur montant, comme le prévoit le mode de calcul inséré dans la convention pluriannuelle nous liant à cette commune

Nous avons fortement augmenté les subventions de la CAF liées à la PS Jeunes (une 1ère) et les animations famille.

Nous aurons une subvention LEADER pour l'année 2026 uniquement. Les subvention MSA se terminent avec la fin de la charte des solidarités avec les familles mais nous envisageons de solliciter par ailleurs sa participation sur les projets jeunes.

Deux lignes de notre budget prévisionnel pour 2026 vont être particulièrement importantes pour 2026 :

- Collecte et dons pour 11824€ : estimation des collectes que nous pourrions recevoir suite à notre prospection.
- Des produits exceptionnels pour un montant de 20 000 € afin d'équilibrer les comptes. En effet la seule façon dont nous pouvons en l'état prévoir de le combler notre déficit en 2026 est de piocher dans nos réserves de capital, ce qui peut être considéré comme de l'autofinancement.

Ce budget reste donc très fragile et d'autres évènements viendront ponctuer l'année 2026 et donc interroger le budget.

Les administrateurs et le directeur seront très vigilants aux écarts en prenant en compte la masse salariale, les volumes des heures faits, les subventions perçues.

Mais nous le répétons, le Centre, aux vues de ses avancées, reste confiant en l'avenir et déterminé à poursuivre et développer ses actions au service de la population.

"La seule voie qui offre quelque espoir d'un avenir meilleur pour toute l'humanité est celle de la coopération et du partenariat."
Kofi Annan

"Les prévisions sont difficiles, surtout lorsqu'elles concernent l'avenir."
Pierre Dac